RÉGIONAL
RÉGIONNAIR BRISE
LE MONOPOLE AUX ÎLES A 5

WEEK-END MAGAZINE
LA TEMPÊTE AVANT
LE CALME B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 14 JUILLET 2000 www.lesoleil.com

PHILADELPHIE

AP

Une meute d'une douzaine de policiers, blancs et noirs, s'est acharnée pendant une trentaine de secondes sur l'homme, un Noir, mécanicien, de 30 ans.

Passé à tabac

Des policiers se déchaînent sur un suspect déjà blessé par 5 balles

WASHINGTON (AFP) — La brutalité policière défraye de nouveau la chronique, aux États-Unis, après le passage à tabac d'un suspect par des policiers de Philadelphie (Pennsylvanie), qui a suscité un concert de réprobations et l'ouverture d'une enquête.

La scène, filmée mercredi en direct par un hélicoptère d'une chaîne locale, montre, au terme d'une fusillade et d'une course-poursuite, une douzaine de policiers blancs et noirs, complètement déchaînés, frappant un suspect noir, déjà grièvement blessé de plusieurs balles dans la peau, et le frappant sauvagement pendant une trentaine de secondes.

Une fois menotté, le suspect, rudement cravaté par un agent, est jeté à l'arrière d'un fourgon de police au lieu d'une ambulance.

La victime, Thomas Jones, un mécanicien de 30 ans, a été hospitalisé mercredi soir dans un état critique, souffrant de cinq blessures par balles au ventre et au bras. Après une opération, son état était jugé « bon » hier, a indiqué Andrew Smith, porte-parole du Temple University Hospital.

Une fusillade, une course-poursuite, des policiers gorgés d'adrénaline? Pour l'avocat de Philadelphie David Rudovsky, auteur d'un livre sur la violence policière, tous « les ingrédients classiques sont réunis pour une réaction démesurée et un excès de force ».

La sœur du malfrat, Tracey Jones, a aussi dénoncé un excès de zèle des policiers. « Ils lui avaient déjà tiré cinq balles dans la peau. Ils n'étaient pas obligés de le tabasser », a-t-elle lancé.

LE SPECTRE DE RODNEY KING

Les images de l'incident, dont les télévisions faisaient hier leurs choux gras, ont immédiatement fait resurgir dans les mémoires le passage à tabac en 1991 d'un Noir de Los Angeles, Rodney King. L'acquittement, en avril 1992 des policiers inculpés de violences, avait provoqué trois jours de violentes émeutes dans les quartiers pauvres de la mégalopole californienne, faisant plus de 50 morts.

D'autres actes de brutalité policière ont récemment provoqué une forte émotion aux États-Unis, notamment l'affaire Louima, du nom d'un immi-

Voir TABAC en A 2 ➤

UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE DE SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

Surveillance minimum

La SQ aura moins de patrouilleurs sur les routes

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — À la veille des vacances de la construction, et presque un an après la tragédie de Saint-Michel de Bellechasse, la Sûreté du Québec aura moins de patrouilleurs sur les autoroutes qu'elle en avait l'an dernier, affirme le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Tony Cannavino.

Hier, le président de l'APPQ a colligé des données sur l'effectif de la SQ qui sera en place aujourd'hui, demain et dimanche, trois journées de grands déplacements sur le réseau autoroutier. Les informations reçues des dix districts du corps policier ont confirmé ses soupçons.

TROIS VOITURES EN SOIRÉE

Les chiffres prouvent « qu'on roule avec un effectif minimum, dénonce-t-il. La direction ne fait pas rentrer de monde en temps supplémentaire ».

Les tableaux qu'il a transmis au SOLEIL révèlent que pour le district de Québec-Métro, il y aura au cours des trois prochaines soirées trois véhicules pour couvrir une partie de la 20, de la 40 et de la 73. Ce sera pareil la nuit. Le nombre de véhicules grimpera à neuf dans la journée de same-

Voir MINIMUM en A 2 ➤

Léveillée entier

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Comédien ou pianiste, interprète ou auteur, Claude Léveillée est apparu sous tous ses jours, hier soir, lors du spectacle symphonique qui soulignait ses 40 années de carrière sur les plaines d'Abraham. Rappelant avec beaucoup d'émotion ses plus beaux rendez-vous musicaux, Claude Léveillée a invité ses amis, « le grand mélodiste » André Gagnon et Jorane, une « artiste de l'an 2000 », à le joindre sur scène le temps de quelques classiques. Du nombre, « Les vieux pianos », « Les amoureux de l'an 2000 », « Soirs d'hiver », « Le cheval blanc » et l'incontournable « Frédéric ». Rencontres hors du temps. Autres textes et critiques en A 3, B 2 et B 3.

Est-ce à vous, ce dentier?

L'autre jour, au terme d'un spectacle du Festival d'été sur la grande scène des Plaines, une jeune femme a sollicité l'aide d'un employé de la sécurité pour retrouver une petite bague qu'elle avait égarée.

Sur le coup, le préposé a plutôt cru qu'il s'agissait d'une blague. Quoi, chercher un bijou minuscule sur une prairie qui vient d'être piétinée par 30 000 personnes, autant dire par un troupeau de bisons déchaînés?

Pour reprendre la phrase célèbre d'un humoriste britannique, il y avait autant de chance de récupérer cette bague que de « voir un aveugle manchot, dans une chambre noire, arriver à introduire une livre de beurre fondue dans l'oreille gauche d'un chat sauvage avec une aiguille brûlante ».

Il n'empêche. On retrouve toutes sortes de choses sur les lieux de spectacles du Festival: des clés, des cartes d'identité, des chandails, des livres, des cellulaires, des lettres d'amour, des condoms et même, oh sacrilège, une bible. La plupart du temps, les objets sont ramassés par le service d'entretien et récupérés par leur propriétaire dans les jours qui suivent.

Jean-Simon Gagné
JSGagne@lesoleil.com

À dire vrai, c'est plutôt quand les festivaliers distraits décident de rentrer chez eux que les choses se gâtent…

Selon les chiffres de la Société de transport de la communauté urbaine de Québec (STCUQ), environ 400 objets seraient perdus dans les autobus chaque mois.

Le nombre et la nature des objets égarés varient évidemment en fonction des saisons: mitaines et tuques en hiver, sacs en dos en automne et… parapluies (des noirs surtout) durant le Festival d'été. Dans ce dernier cas, petits coquins, ne venez surtout pas dire qu'il s'agit d'un hasard…

Parfois, la découverte d'objets laisse le bon samaritain perplexe. Ainsi, à la STCUQ, personne ne s'explique encore l'épidémie de perte de dentiers survenue au début de l'hiver dernier. Trois prothèses auraient notamment été découvertes à quelques jours d'in-

Voir DENTIER en A 2 ➤

CHIROPRAXIE ET RISQUES D'ACV

Le Collège des médecins confirme mais nuance

ISABELLE PORTER
Le Soleil

QUÉBEC — Le Collège des médecins ne voit pas de raisons de douter de la validité des travaux du Dr John Norris sur les traitements chiropratiques. Pour un porte-parole de l'association, la possibilité de causer des dissections de l'artère vertébrale par des manipulations au cou est incontestable. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille crier au scandale pour autant.

Des risques normaux qui font « partie du jeu »

Jacques Melanson, du Collège des médecins, sait de quoi il parle : l'association qu'il représente a pour membres une dizaine des médecins utilisant le même type de manipulations que les chiropraticiens. « Il n'y a pas de doute à avoir là-dessus, c'est un fait. Le lien entre

Voir NUANCE en A 2 ➤

CAP-ROUGE

LA MÉTÉO

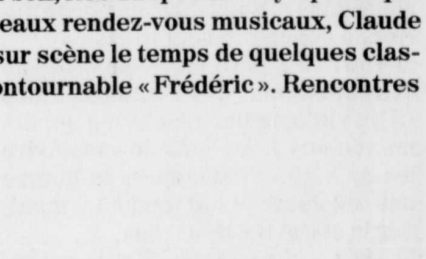

Maximum 24, minimum 16
Éclaircies, 30 % de probabilité d'averses. Demain, nuageux, 60 % de probabilité de pluie. Détails **page C 7**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, Nº 193
FLORIDE, 1,75 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
VENDREDI

LES RETOURNÉS

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 5
Le Québec et le Canada ..... 6 à 8
Le Monde ..... 9 et 10
Questions d'argent ..... 12 à 18
Consommation 1
Bourses ..... 14 à 16
Opinions 11

CAHIER B

Week-end Magazine ..... 1 et 2
Arts et spectacles ..... 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Internet 6
Annonces classées ..... 7 à 9
Décès ..... 11 et 12

CAHIER C SPORTS

André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 2

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RÉFLEXION

Un homme qui a faim n'est pas libre.
Adlai Stevenson

C'ÉTAIT HIER

❑ **1989** — Des centaines de milliers de Parisiens et plusieurs millions de téléspectateurs assistent au gigantesque opéra-ballet qui s'achèvera par un feu d'artifice clôturant les fêtes du Bicentenaire.

❑ **1987** — Un automobiliste se noie dans un viaduc inondé à Montréal à la suite de précipitations abondantes. — Levée de la loi martiale à Taïwan, où elle était en vigueur depuis 1949.

❑ **1986** — Une voiture explose à Madrid au passage d'un car de Gardes civils : huit morts, une quarantaine de blessés.

❑ **1984** — A 41 ans, David Lange devient le plus jeune premier ministre de Nouvelle-Zélande.

❑ **1976** — Abolition de la peine capitale au Canada.

❑ **1971** — Offensive des forces jordaniennes contre les fedayine palestiniens.

❑ **1970** — Le cargo Eastcliffe Hall coule dans le Saint-Laurent, en Ontario : on dénombre neuf morts.

❑ **1967** — L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) adopte une résolution qui demande aux Israéliens de suspendre les mesures prises après la guerre des Six Jours et qui tendent à modifier le statut de Jérusalem.

❑ **1961** — Le chef de l'Église catholique, le pape Jean XXIII, publie l'encyclique Mater et Magistra, sur les problèmes sociaux.

❑ **1960** — Le gouvernement de Léopoldville rompt les relations avec la Belgique. Intervention de l'ONU au Congo.

❑ **1958** — Le roi Faycal d'Iran, son héritier et son premier ministre, Nouri Es-Said, sont assassinés dans un coup d'État : la monarchie est renversée. Le roi Hussein de Jordanie prend la tête de la Fédération arabe.

❑ **1934** — Début des célébrations soulignant le tricentenaire de la fondation de la ville de Trois-Rivières.

DENTIER
Tout se perd...

Suite de la Une

tervalle. « Mieux vaut perdre son dentier que perdre la tête », a déjà philosophé un politicien créditiste qui venait de perdre sa prothèse lors d'un discours particulièrement mordant.

Mais ne dévions pas de notre sujet.

Curieusement, bon nombre d'objets perdus ne sont jamais réclamés. Environ le tiers, selon diverses statistiques. Une compagnie de taxis de la région accumule ainsi depuis des années une jolie collection de gants, de parapluies, de chapeaux et de casquettes.

Encore quelques années, et on pourra ouvrir un musée.

Un bref coup d'œil sur ce qui se passe ailleurs nous permet d'affirmer une chose : tout se perd, ou presque. Toutefois, la Mecque de tous les distraits du monde se trouve incontestablement à Paris, où le célèbre Bureau des objets perdue recueille scrupuleusement, depuis plus d'un siècle, tout ce que l'humanité laisse traîner derrière elle.

À Montréal, les postiers ont déjà lancé un cri d'alarme

Parmi les objets les plus étonnants confiés au bureau au fil des ans, on remarque une collection d'yeux de verre, une diligence, une langouste naturalisée, le squelette d'une femme unijambiste et quatre urnes funéraires non identifiées.

Pour ceux que cela intéresse, précisons que ni la langouste, ni le squelette, ni encore moins les urnes ne furent réclamés. Tirez-en les conclusions que vous voulez.

Dans d'autres pays d'Europe, la récupération des objets perdus a inspiré une plaisanterie célèbre, que je m'empresse de vous raconter. Un coq, venu récupérer des œufs égarés au bureau des objets perdus, aperçoit soudain des œufs d'autruche. Il se tourne alors vers les poules en s'écriant : « Je ne voudrais pas être désagréable, mais je vous invite tout de même à observer ce qu'arrive à faire la concurrence ».

Plus près de nous, à Montréal, les postiers ont déjà lancé un cri d'alarme pour que les gens cessent de se débarrasser des objets trouvés dans les boîtes aux lettres. À une certaine époque, on avait ainsi découvert des pneus, un accordéon, les résultats d'une biopsie et même une robe de mariée qui avait été récupérée *in extremis* par sa propriétaire.

Les étourdis et les malchanceux se donnent parfois beaucoup de mal pour récupérer leur objet égaré. Nos ancêtres les plus lugubres attribuaient ainsi des vertus miraculeuses à la main gauche des pendus, surnommée « la main de gloire ».

Ce genre de superstitions indisposait évidemment le clergé catholique, qui suggérait plutôt à ses ouailles de s'en remettre aux bons soins de Saint Antoine de Padoue, mort en 1231, mais devenu depuis le spécialiste toutes catégories de la localisation des objets perdus.

Les compétences du fin limier catholique furent mises à rude épreuve en 1991, lorsque trois voleurs dérobèrent à la pointe du fusil une coupe contenant un morceau de sa mâchoire.

Le vol, on le devine, sema la consternation parmi les fidèles de Saint-Antoine, en Italie et à travers le monde. À elle seule, la coupe incrustée de rubis et de saphirs était estimée à quelque 100 000 dollars. Quant à la relique, sa valeur ne pouvait évidemment pas être établie.

Fort heureusement, les dévots du saint spécialiste des objets perdus réagirent avec beaucoup d'à-propos devant l'adversité.

Sans perdre leur contenance, ils en appelèrent aussitôt à saint Antoine pour... qu'il retrouvât sa propre mâchoire.

MINIMUM
Le ministre en voudrait 150 de plus

Suite de la Une

di et à huit dimanche. Dans la région de Drummondville, il y aura deux véhicules le jour, un le soir et aucun la nuit. Du côté de Saint-Jean-Port-Joli, il y aura deux véhicules samedi soir et dimanche soir, aucun la nuit et un le jour.

Les tableaux ne permettent aucune comparaison avec les années précédentes. Malgré tout, Tony Cannavino soutient qu'il y aura moins de patrouilleurs en poste cette année.

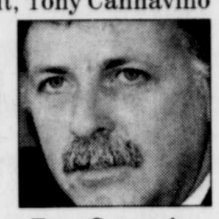
Tony Cannavino

La SQ avait l'habitude de mettre en place l'opération *Volant*, explique-t-il. Elle faisait rentrer des policiers en heures supplémentaires ou invitait ses patrouilleurs à poursuivre sur la relève suivante. « Ce n'est pas le cas cette année », dit-il.

Interrogé sur l'effectif policier qui sera en place en fin de semaine, le capitaine Robert McManus, responsable de la sécurité routière à la direction de la SQ, a simplement mentionné qu'il « n'y a pas d'augmentation » prévue.

Ce qui surprend est que les observateurs s'attendaient à une hausse du nombre de patrouilleurs pendant ces jours de grande transhumance.

LE SOLEIL n'avait pas en main les données du syndicat lorsqu'il a interrogé l'officier. M. McManus a cependant certifié que les policiers seraient très visibles et qu'ils procéderaient à des opérations de sécurité routière sur différents tronçons.

Tony Cannavino affirme que sa dénonciation n'est pas liée aux négociations entourant le renouvellement du contrat de travail de ses 3700 membres. « Si je veux avoir des effectifs supplémentaires, c'est pour qu'on soit en mesure de remplir notre mandat adéquatement », plaide-t-il.

Il rappelle que la direction de la SQ et le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, sont conscients du problème. Ils réclament depuis des mois l'ajout de 150 patrouilleurs. Un mémoire a même été présenté au Conseil des ministres à ce sujet. Le dossier est sur la table du Conseil du trésor.

MOYENS DE PRESSION

Tony Cannavino vient de compléter une tournée auprès de ses membres à travers le Québec. Il ne leur a pas demandé de lever leurs moyens de pression pendant la période des vacances.

Depuis plusieurs mois, les agents de la SQ ont mis la pédale douce sur l'émission de contraventions. Un geste qui a privé l'État québécois de 40 millions $ jusqu'ici.

« J'ai demandé à mes membres d'être visibles et de répondre rapidement aux appels », relate le président de l'APPQ. Comme il l'avait fait avant d'entreprendre sa tournée, il prévient qu'aucun automobiliste ne devra prendre le réseau autoroutier pour une piste de course. « Si quelqu'un se permet des vitesses excessives, il recevra une amende. »

TABAC
Souvenirs

Suite de la Une

grant haïtien sodomisé à l'aide d'un débouche-toilettes dans un commissariat de New York, en 1997, ou encore le cas Diallo, un immigrant africain abattu par erreur de 41 balles dans la peau par des policiers new-yorkais.

Le maire noir de Philadelphie, John Street, qui s'apprête dans quelques jours à accueillir la convention du Parti républicain, a tenu à lancer dès mercredi soir un appel au calme. Tout en rappelant que les policiers en question étaient en train d'appréhender un suspect dangereux, il a néanmoins admis que « ces images suscitaient de sérieuses interrogations ».

Le département de la Justice a annoncé hier l'ouverture d'une enquête fédérale préliminaire sur ces actes de brutalité, qui vient s'ajouter à trois investigations administratives ordonnées par les autorités locales, dont une enquête interne des services de police.

UNE PETITE FRAPPE

Hier, en annonçant son inculpation notamment pour tentative de meurtre et aggression armée, les responsables policiers ont dépeint Thomas Jones comme un criminel endurci, une petite frappe au casier judiciaire déjà bien rempli. Les dirigeants de la communauté noire de Philadelphie ont néanmoins estimé que ce n'était pas une raison pour s'acharner sur un homme blessé. »

Le commissaire de Philadelphie, John Timoney, a réfuté toute comparaison avec l'affaire Rodney King. « King (...) était couché par terre, n'offrant aucune résistance, et il a reçu 56 coups (...). Ce n'est pas le cas ici. On voit des coups de pieds (...) mais c'est une mêlée au terme d'une course-poursuite. Cela ne dure pas longtemps », a-t-il dit, tout en concédant que « ce n'est pas beau à voir ».

NUANCE
Les cas de décès ne sont pas si nombreux

Suite de la Une

certains décès par accidents cérébro-vasculaires (ACV) — non pas arrêts cardio-vasculaires — et ce genre de traitement a été démontré clairement par des autopsies. »

Il ajoute toutefois que les cas de décès ne sont pas si nombreux. Pour appuyer ses dires, il se fonde sur les travaux de deux neurologues de l'Université de Californie qui, dans une étude publiée en avril 1999, démontraient que sur 360 cas de dissections de l'artère vertébrale entre 1966 et 1993, la moitié seulement avaient été causés par des manipulations de la colonne vertébrale.

Rappelant au passage que les chiropraticiens ne sont pas les seuls traitants à pratiquer ce type de manipulation (certains médecins physiatres et physiothérapeutes l'utilisent aussi), M. Melanson soutient que les risques font partie du métier pour les chiropraticiens comme pour les médecins. « C'est sûr qu'il y a des risques puisque l'artère vertébrale passe très près de la structure osseuse mais, jusqu'à un certain point, ça fait partie du jeu. »

Jacques Melanson profite d'ailleurs de l'occasion pour répondre au président de l'Ordre, Normand Danis, qui dressait hier un parallèle entre les dangers de dissection de l'artère vertébrale pour les membres de sa profession et les nombreux décès causés chaque année par les traitements aux anti-inflammatoires prodigués par les médecins. « C'est un problème dont nous sommes conscients, on s'en occupe, d'ailleurs. » Le Collège des médecins a publié l'année dernière un Guide sur les dangers liés aux manipulations cervicales à l'intention des médecins qui pratiquent cette méthode.

Du vin sur le Net

Après avoir ouvert à Hull son tout premier magasin-entrepôt, récemment, la Société des alcools du Québec se lance dans la vente de vins sur Internet. La SAQ fera le grand saut dans le monde du commerce électronique à la fin du mois d'octobre, en permettant à ses clients d'acheter leurs vins sur le site www.saq.com. Selon *Le Droit*, la SAQ mettra 2000 produits en vente, soit un peu moins de la moitié de tous ses produits, dans une section spéciale de son site Internet, baptisée SAQ Virtuelle. Les achats se feront par carte de crédit en transaction sécurisée, mais afin d'éviter que des mineurs ne se procurent du vin de cette manière, les acheteurs devront d'abord s'enregistrer et obtenir un numéro d'identification personnel (NIP). (PC)

Nous interrompons vos prestations parce que... vous êtes mort

Vos prestations sociales ont été interrompues « parce que vous êtes mort », a annoncé dans un courrier la mairie d'un quartier de Londres à un homme décédé d'un cancer en avril dernier, rapporte la presse britannique. « Cher M. Reynolds, indique la mairie de Lambeth dans sa lettre, vos allocations sont interrompues depuis le 17 avril 2000 parce que votre situation a changé, le changement étant que vous êtes mort. » Le conseil municipal précise toutefois que « si vous pensez que vous pouvez tout de même prétendre à une allocation, vous devez nous contacter immédiatement pour faire une nouvelle demande ». La mairie de Lambeth a rejeté la faute sur la compagnie privée qui agit comme sous-traitant pour la gestion des allocations sociales. « C'est inacceptable, incroyable et indéfendable », a commenté un porte-parole du conseil municipal. La lettre a été ouverte par Christine Allery, nouvelle locataire de l'appartement depuis le décès de William Reynolds. « Je l'ai lue, puis je l'ai relue car je croyais que la lettre m'était adressée. J'ai regardé le nom et je me suis dit "Mon Dieu!". C'est horrible d'envoyer une lettre de ce genre », a-t-elle ajouté. (AFP)

loto-québec spécial 30e anniversaire résultats

Numéro complet 100 000 $ — 4 derniers chiffres 100 $
5 derniers chiffres 1 000 $ — 3 derniers chiffres 30 $
2 derniers chiffres 20 $

Numéro du 2000-07-14 : 809066

(numéros décomposables)

2000-07-01	238948	2000-07-08	169578
2000-07-02	000347	2000-07-09	308079
2000-07-03	407305	2000-07-10	735126
2000-07-04	873024	2000-07-11	596202
2000-07-05	432630	2000-07-12	788364
2000-07-06	593376	2000-07-13	829432
2000-07-07	657845		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

100 000 $ chaque jour du 1er au 30 juillet 2000

loto-québec résultats

Lotto 6/49 — Tirage du 2000-07-12

	GAGNANTS	LOTS
6/6	3	666 666,70 $
5/6+	7	78 277,70 $
5/6	177	2 476,60 $
4/6	12 104	69,40 $
3/6	221 547	10,00 $

16 21 31 35 42 44 — Numéro complémentaire: 25

Ventes totales: 13,040,958 $
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2000-07-12

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	14	500,00 $
4/6	710	50,00 $
3/6	15 161	5,00 $

10 28 31 34 35 39 — Numéro complémentaire: 37

Ventes totales: 527 040,00 $

Banco — Tirage du 2000-07-13
02 10 11 13 14
18 19 25 27 30
31 33 34 45 50
54 55 59 63 64

Québec Dollar — Tirage du 2000-07-13
3 4
417 7016

Extra — Tirage du 2000-07-12 — NUMÉRO: 884733

Extra — Tirage du 2000-07-13 — NUMÉRO: 194762

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Claude Léveillée a fait hier soir un voyage symphonique à travers ses 40 années de carrière.

CLAUDE LÉVEILLÉE

Un grand rendez-vous

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Si je suis ici, c'est que je me suis pris encore une fois au piège de mes chansons, de ma musique, de mes chimères, mais surtout à celui d'être près de vous, c'est ça le grand rendez-vous ! » a lancé Claude Léveillée au moment d'amorcer son voyage symphonique à travers ses 40 années de carrière, sur les plaines d'Abraham, hier.

Comédien ou pianiste, interprète ou auteur, conteur ou poète, Claude Léveillée est apparu sous tous ses jours aux dizaines de milliers de festivaliers et de téléspectateurs (sur TV5) qui l'ont joint dans ce périple.

Rappelant avec beaucoup d'émotion les plus belles rencontres de sa carrière, Claude Léveillée-le-comédien s'est raconté généreusement, cédant régulièrement la place au musicien. Ce dernier a invité ses amis, « le grand mélodiste » André Gagnon (à qui il a laissé son premier piano) et Jorane, une « artiste de l'an 2000 », à le joindre sur scène le temps de quelques pièces.

À deux instruments, les pianistes ont livré des versions classiques, mais réussies des *Vieux pianos*, de *12*, du *Cheval blanc*, de l'incontournable *Frédéric*, etc. Avec la jeune et fougueuse violoncelliste, plutôt sage dans les circonstances, Claude Léveillée a interprété *Les amoureux de l'an 2000*. En solo, ce fut *Poissons*, *Adagio*, *La petite patrie*, *Soirs d'hiver*, le texte de Nelligan, *Mon pays*, etc.

La voix éraillée par les années, le cœur dans la gorge et — à n'en pas douter — la sensibilité artistique toujours aussi exacerbée, Claude Léveillée a donné sans compter le meilleur de son répertoire pour mettre en scène de bien beaux rendez-vous. Des rencontres hors du temps, à la limite de la poésie. Merci !

NICOLA CICCONE

En première partie, un jeune artiste montréalais, dont l'univers musical se situe à des lieues de distance, Nicola Ciccone, a eu la difficile tâche de préparer le terrain à l'arrivée de l'auteur-compositeur-interprète.

Dans sa courte prestation (à peine une demi-heure, impératifs télévisuels obligent), il a offert la plupart des titres de son premier album, *L'opéra des mendiants*.

Du nombre, *Le petit monde*, *Le paresseux*, *Au cégep*, *Fils de rien, fils de personne*, *L'Italienne* et *Le menteur* étaient visiblement connus du public, qui en reprenaient les paroles.

Chanteur charmeur — il est Italien et l'assume parfaitement ! —, bon communicateur, il a bien rempli son mandat sans toutefois casser la baraque.

CRITIQUE

Oregon : un air de jazz d'été

RÉGIS TREMBLAY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Puisque le Festival de jazz de Montréal se mêle de chansons et de variétés, pourquoi le Festival d'été de Québec, d'appellation beaucoup plus générique, ne jouerait-il pas dans les platebandes du Festival de jazz ?

En haut lieu, on semble avoir déjà répondu à la question, puisque les organisateurs du Festival d'été ont invité le fameux groupe Oregon pour deux soirs magiques. Après s'être joint à l'orchestre de Gilles Auger, mercredi, aux Jardins de l'Hôtel de Ville, le quatuor revenait hier soir, au Pigeonnier.

Si Ralph Towner et ses collègues s'étaient montrés fort à l'aise, la veille, entourés d'un grand orchestre, ils ont démontré encore plus de souplesse et de liberté, hier soir. Un vrai de vrai concert de jazz, qui a attiré les amateurs avertis. Un public recueilli comme on en voit rarement, devant une grande scène du Festival d'été. Autre preuve qu'à Québec, le groupe peut compter sur des inconditionnels, et depuis longtemps.

Ralph Towner, *leader* du groupe, est poète quand il prend sa guitare acoustique, et se change en rêveur quand il s'assied devant son piano. Un virtuose et un penseur.

Le souffleur Paul McCandless fait butiner sa clarinette comme un papillon fou, quand il ne lance pas son saxophone soprano dans de très hautes voltiges. L'équilibriste du groupe.

Mark Walker est un intello de la batterie. Très fin, très alerte, il sait ménager ses effets, créer un suspense, mettre du relief dans toutes ses phrases. Très applaudi à chacune de ses interventions.

Quant au bassiste Glenn Moore, c'est toujours posément, avec circonspection, qu'il entame une impro, pour se piquer progressivement au jeu. Fort, mais doux. Rien n'est plus fort que la douceur. Rien n'est plus doux que la vraie force.

Pas de doute ! Oregon n'a jamais été meilleur. On est tenté de dire, vu son bagage fantastique, que la formation n'a jamais été aussi bonne. Les experts n'en étaient pas autrement surpris. Quant aux badauds et autres flâneurs à macarons, ils ont été surpris et conquis !

DEBASHISH BHATTACHARYA

En première partie, le roi de la guitare *slide* indienne, Debashish Bhattacharya, nous a soumis à un long conditionnement sonore, avec sa guitare à 18 cordes, accompagné par les tablas, un pipa, une mandoline indienne et des boucles électroniques qu'il nomme des *noise makers*.

Les longues pièces instrumentales s'enroulent progressivement autour de vous comme des serpents sans queue ni fin, alors que la batterie répand son battement de machine à broyer toute velléité de résistance. Une voix persuasive vous suggère des choses assez étrangères à un festival...

La musique n'est que répétition évolutive. Un massage lénifiant, un conditionnement métaphysique. Des gens tapent parfois des mains, peut-être pour passer le temps...

LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Ralph Towner, leader du groupe, est poète quand il prend sa guitare acoustique.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

VENDREDI 14 JUILLET

- **Plaines d'Abraham.**
  La Brigade: 19h;
  Mass Hysteria: 20h;
  Grimskunk: 21h30.
- **Parc de la Francophonie.**
  Vive la France: 20h;
  Hommage à Piaf (France): 21h30.
- **Place D'Youville.**
  Debashish Bhattacharya: 12h15, 16h; René Lacaille: 14h, 18h; Annie Ebrel et Riccardo Del Fra: 20h; Kristen Nogues, Riccardo Del Fra et Jacques Pellen: 22h.
- **Jardins de l'hôtel de ville.**
  George Gao et son Ensemble: 12h;
  I Musici, Wu Lie, George Gao: 20h30.
- **Parc de l'Esplanade.**
  Ateliers de cirque interactif: 14h, 16h; Robert M. Lepage et le Cirque Éos: 16h; Fanfare Le S.N.O.B.: 18h; Amalgama de Los Galindos : 19h.
- **Place de l'Hôtel de ville.**
  Barto: 14h, 17h; Duo Magique 15h, 21h; Mr. Émile & Mr. Nick: 16h; Stéphane Boucher: 18h; Stretch People: 19h, 22h; Cirque Ximélia: 20h; Stretch People: 22h.
- **Place de l'Assemblée nationale.**
  De mémoire de violon de et avec Jean-François Vrod: 12h30;
  Robert M. Lepage: 14h, 17h;
  Fanfare Le S.N.O.B.: 15h30.
- **Statue de Champlain.**
  Cirque Ximélia: 14h, 17h; Stéphane Boucher 15h, 20h; Stretch People: 16h; Duo Magique: 18h; Mr. Émile & Mr. Nick: 19h, 22h; Barto: 21h.
- **Clarendon.** Angelo Debarre: 21h.
- **Le D'Auteuil.**
  Jorane: 23h; Les Jardiniers: 01h30.
- **Pub St-Alexandre.**
  Cape Breton Barbarians: 23h.
- **Animation sur la rue.**
  Groupe d'Intervention du Gag Naturel: 18h30.

SAINT-FULGENCE

L'ourse rôde toujours

ISABELLE LABRIE
Le Quotidien

■ SAINT-FULGENCE — Les agents de conservation de la faune ont installé hier une cage à proximité de l'endroit où un employé de la municipalité de Saint-Fulgence a été attaqué par un ours, près du lac Léon.

Selon Guy Langevin, porte-parole de la Société de la faune et des parcs du Québec, cette décision est avant tout une mesure préventive. « Il nous est difficile de savoir, à partir du récit de l'homme qui a été attaqué, si l'ours a été blessé ou non. Dans l'affirmative, il pourrait être plus dangereux et agressif. »

La cage demeurera en place quelques jours, mais si l'ours ne s'est pas trop éloigné, il devrait être attiré par l'odeur se dégageant des appâts installés dans le piège, et être capturé rapidement.

En attendant, les agents de la faune ont fait le tour des 17 résidences situées autour du lac Léon, pour inciter les citoyens à redoubler de prudence et à ne pas trop s'éloigner de leurs habitations.

NOURRITURE

Selon une résidante du lac Léon, Odette Potvin, il n'est pas rare de voir des ours dans ce secteur.

Ces derniers ne s'approchent cependant pas des maisons, mais s'attaquent au conteneur à déchets situé tout près. « Il y a des gens qui arrivent des monts Valin et qui jettent leurs ordures un peu n'importe comment dans le conteneur. Ou ils ne ferment pas le couvercle du bac, ou ils jettent carrément leurs détritus à côté. On a même déjà trouvé un chien mort », déplore-t-elle.

Elle croit donc que les humains ont leur part de responsabilité dans le fait que les ours se nourrissent dans les bacs.

Elle ajoute que les conteneurs ne sont vidés qu'une fois par semaine, ce qui est nettement insuffisant durant la période estivale : « Lorsque nous circulons près du bac et qu'il y a des déchets qui traînent, nous les ramassons. Mais nous ne pouvons exercer une surveillance constante.»

ATTAQUE

Rappelons que le contremaître de la municipalité de Saint-Fulgence, Claude Bélanger, s'est retrouvé face à face avec une maman ourse alors qu'il s'affairait à vider le conteneur à déchets des résidants du lac Léon.

L'ourse se trouvait dans le bac et n'eût été des réflexes de M. Bélanger, qui a sorti un couteau et qui s'est collé à la boîte à déchets plutôt que de tenter de fuir, la situation aurait pu être dramatique.

Il a été atteint légèrement à un bras par les griffes de la bête lorsqu'elle est sortie de la boîte à ordures. L'ourse a ensuite pris la fuite dans la forêt.

La cage demeurera en place quelques jours, mais si l'ours ne s'est pas trop éloigné, il devrait être attiré par l'odeur se dégageant des appâts installés dans le piège.

Agression au couteau contre deux femmes

CLAUDE CÔTÉ
Le Quotidien

■ ROBERVAL — La police municipale de Roberval a mis rapidement la main au collet d'un homme de 38 ans, Jean-Noël Deschesne, qui, en pleine rue, se serait attaqué à des femmes avec un couteau et en aurait même forcé une à le suivre jusqu'à son appartement où il l'aurait violée.

Il était vers 18 h, mercredi, lorsque cet homme au visage découvert aurait pointé un couteau dans le dos d'une femme de 45 ans qui marchait sur le trottoir de la rue Scott en direction de l'hôpital.

« Suis-moi à l'appartement », lui aurait-il ordonné. Rendu à son logement situé au 126, rue Marcoux, l'homme en question, toujours armé de son couteau, se serait livré à une agression sexuelle complète sur la dame qui, par la suite, s'est empressée de déguerpir.

La femme s'est rendue au Centre de réadaptation où, un peu avant 20 h 30, on a appelé la police. Informé de ce qui se passait, l'enquêteur Camil Trudel, de la police municipale de Roberval, a accouru auprès de la plaignante qui a été interrogée après avoir été conduite à l'hôpital pour des soins et certains prélèvements.

À partir des renseignements donnés par la présumée victime, le policier Trudel a demandé à un juge de paix d'émettre d'un mandat permettant d'effectuer une perquisition dans l'appartement où aurait eu lieu le présumé viol.

AUTRE ATTAQUE

Pendant ce temps, au poste de la police municipale, on recevait un appel de citoyens disant qu'un homme, armé d'un couteau, poursuivait une femme sur le trottoir de la rue Scott, en direction du centre-ville. Ne perdant pas un instant, les policiers-patrouilleurs sont accourus sur les lieux où ils ont vu à leur tour une femme de 32 ans et son chien poursuivis par un individu tenant un couteau à la main.

Intercepté aussitôt, l'homme a été conduit au poste de police où il a été identifié comme étant Jean-Noël Deschesne, domicilié au 126, rue Marcoux, à Roberval. Dès lors, les policiers ont présumé que Deschesne et celui qui, quelques heures plus tôt, aurait agressé sexuellement la femme de 45 ans, serait le même individu.

COMPARUTION

Deschesne a comparu sur mandat devant un juge de paix, hier matin, au palais de justice de Roberval, afin de répondre de huit chefs d'accusation dans trois dossiers ouverts en rapport avec les événements de mercredi soir. Il fait donc face aux accusations de voies de fait armées, d'agression sexuelle, de deux voies de fait simples, de harcèlement, de séquestration et de deux bris d'engagement.

Comme cet individu a été condamné en 1994, à Chibougamau, à deux ans moins un jour de prison pour une agression sexuelle et d'autres crimes, la poursuite, représentée par Me Michel Boissonneault, substitut du procureur général, s'est objectée à sa remise en liberté provisoire. Par surcroît, au moment où auraient été commis les crimes qui lui sont maintenant reprochés, Deschesne était en liberté sur engagement depuis le 16 mai dernier relativement à trois dossiers dans lesquels il est en attente de procès, lequel est fixé au 28 août.

Dès lors, l'enquête sur mise en liberté de l'accusé, représenté par Me Jean-Pierre Lévesque, a été fixée au lundi 17 juillet, date à laquelle il devra d'abord comparaître en chambre criminelle devant un juge de la Cour du Québec.

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Cinq policiers blanchis

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

QUÉBEC — Le Comité de déontologie policière a disculpé cinq policiers de la Ville de Québec, qu'un citoyen avait accusés de brutalité lors d'une affaire survenue en 1996.

Les agents Réjean Blanchet, Marc Richard, Dan Soucy, André Turcotte, Denis P. Turcotte ainsi que le caporal Jean-Yves Vallée, du service de police de la Ville de Québec, n'ont pas commis d'entorses au code d'éthique de leur profession. C'est ce que conclut le commissaire à la déontologie policière dans son rapport, émis le 3 juillet, sur l'arrestation d'un habitant de Québec.

En octobre 1996, Martin Saint-Pierre avait été appréhendé par les policiers, qui le soupçonnaient d'avoir commis un vol à main armée dans un dépanneur. Peu coopératif, l'individu avait dû être traîné de force au commissariat, où il avait subi une fouille à nu et passé trois heures en cellule d'isolement.

L'homme s'en était tiré avec quelques ecchymoses et une dent fracturée. À l'Hôtel-Dieu, il avait demandé à consulter un psychiatre pour détresse émotive. Il disait souffrir « d'insomnie, de visions de flics, de perte d'appétit » ainsi que « du goût de sonner tout le monde ». Le personnel l'avait référé au CLSC.

Le Comité de déontologie a complètement innocenté les policiers impliqués dans cette histoire. Les agents n'ont pas abusé de leur autorité, a statué le Comité. Ils n'ont utilisé que le degré de force nécessaire pour maîtriser l'individu, qui se débattait. Les blessures mineures dont a souffert Martin St-Pierre ont été occasionnées par son refus d'obéir aux ordres. Quant à sa détention, elle était justifiée par son attitude récalcitrante, qualifiée d'« hystérique » par les policiers. Des accusations d'entrave à la justice ont été portées contre Martin St-Pierre, mais rejetées en cour.

Gare aux inspecteurs

L'approche a l'air légitime. Des individus, habillés en pompiers ou prétendant pratiquer ce métier, vous demandent s'ils peuvent vérifier vos extincteurs d'incendie portatifs. Mais le hic, c'est que la Ville de Québec n'a accordé à aucune compagnie ou individu le mandat de faire ce genre d'inspection sur le territoire qu'elle dessert. De tels cas ont été rapportés dans la région de Québec et les autorités conseillent aux citoyens de rester sur leurs gardes. Ces inspecteurs sont complètement inutiles, car il est facile de vérifier soi-même, en trois étapes, le bon fonctionnement des extincteurs d'incendie domestiques. 1-Vérifier la pression indiquée au manomètre afin que la flèche pointe vers la zone qui se situe entre la zone de recharge et la zone de surcharge. 2-Vérifier à l'oeil nu l'état des composantes de l'extincteur. 3- Inverser régulièrement l'appareil afin de s'assurer que la poudre qu'il contient ne se compacte pas. Il n'est pas obligatoire de posséder un extincteur portatif. **L.-J.P.**

CACOUNA

COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

Un fardier traverse le garde-fou

Un accident qui a fait un blessé grave, a eu lieu hier vers 6h du matin, à l'intersection de l'autoroute 20 et de la route 132 à la hauteur de Cacouna au Bas-Saint-laurent. L'événement s'est produit lorsqu'un camion-remorque rempli de pneus, a mal négocié sa courbe à la sortie de la 20 Est, pour ensuite traverser le garde-fou, rouler sur lui-m'me et s'immobiliser dans le fossé de la bretelle d'accès à l'autoroute 20 Ouest. L'un des deux occupants qui y prenaient place a été gravement blessé, mais sa vie ne serait pas en danger. L'autre souffre d'un violent choc nerveux. Les deux personnes ont été transportées au Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup. Les policiers n'ont pas remarqué de traces de freinage sur les lieux. Aussi, ils ne savent pas encore pour l'instant si le conducteur a négocié la courbe trop rapidement ou s'il se serait endormi au volant. La circulation a été détournée par la route 132 durant au moins dix heures, le temps de dégager le poids lourd passablement endommagé de sa fâcheuse position. **M.L.**

Croisières
AQUARIA II
UNE FENÊTRE SUR LE MONDE MARIN

Montez à bord du seul navire offrant une fenestration sous l'eau !

Plus de **32 fenêtres** sur le monde marin :
baleines, bélugas, phoques, flore et coraux.

La croisière, d'une durée de 3 heures vers les baleines et le fjord, peut accommoder jusqu'à **250 passagers**.
Naturaliste et service de rafraîchissements.

Deux départs par jour de Tadoussac : 10 h et 14 h

Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins.
Forfaits familiaux disponibles.

Venez vivre l'expérience unique de votre été !

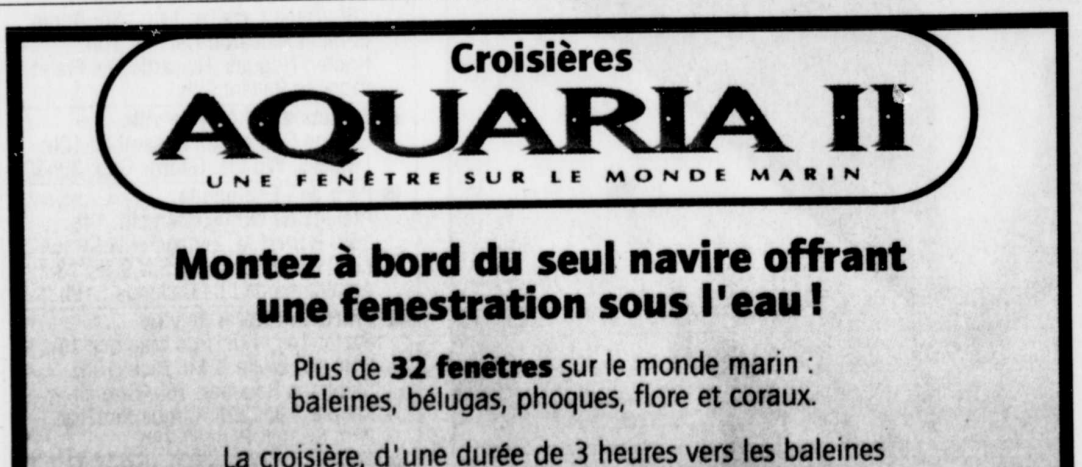

Pour renseignements et réservations,
composez sans frais le 1-888-996-2444

EN BREF

RIMOUSKI

Disparition

L'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec à Rimouski est à la recherche d'un homme disparu de cette région depuis le 13 juin. Le véhicule de Paul Côté, 35 ans, a été trouvé cinq jours plus tard dans le stationnement d'un commerce de la région. Il mesure 1,80 m, pèse 95 kg, a les yeux pairs, les cheveux gris très courts et portait la moustache. Lors de sa disparition, il était vêtu d'un jeans bleu, d'un t-shirt et d'un manteau gris de type Polar. La police croit qu'il pourrait se trouver n'importe où au Québec. Selon Claude Ross, de la SQ, il n'a commis aucun crime. Toute information à son sujet peut être transmise au numéro (418) 723-1122, ou au numéro sans frais 310-4141.

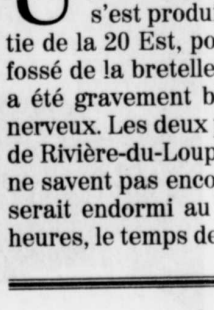

Paul Côté

Timide voleur

Un jeune voleur tout sauf intrépide s'est présenté à la station-service Irving mercredi soir, près du boulevard Langelier. L'homme de 24 ans, hébété par les stupéfiants, a menacé avec son couteau le commis, bien à l'abri derrière une vitre protectrice. Le jeune voleur est ensuite resté sagement à attendre qu'on lui remette l'argent. Les policiers de Québec, à deux coins de rue de là, ont pu venir le chercher sans problème. **I.M.**

Cocaïne en taxi : trois chauffeurs détenus

Trois des quatre chauffeurs de taxi soupçonnés de faire partie d'un réseau de distribution de cocaïne attendront en prison la suite des procédures judiciaires. Le juge Michel Babin a en effet refusé la liberté provisoire à Richard Plamondon, Serge Lévesque et Normand Tousignant. Le juge en est venu à cette conclusion après avoir entendu ce qu'il qualifie comme une preuve accablante. L'écoute électronique, des transactions avec des agents doubles, et de la filature sont les moyens utilisés par les policiers pour accumuler la preuve. Le magistrat a aussi noté le nombre impressionnant de transactions que les chauffeurs réalisaient pendant chaque quart de travail. Une ordonnance de non-publication empêche les médias de révéler les détails de la preuve. Le juge Babin ordonne la détention préventive pour la sécurité du public et pour la confiance que le public doit conserver envers l'administration de la justice. Un quatrième chauffeur, Claude Simard, saura aujourd'hui si un juge lui permet de recouvrer la liberté en attendant la tenue de son procès. **G.B.**

La concurrence reprend son envol aux Îles

Régionnair brise le monopole

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

HAVRE-AUX-MAISONS — La compagnie Régionnair, dont le siège social est à Sept-Îles, a effectué depuis une semaine ses premières liaisons aériennes régulières entre la Gaspésie et les Îles. Selon un représentant de la compagnie, Donald Tremblay, c'est un premier pas visant à donner aux Madelinots un service aérien adapté à leurs besoins.

Depuis qu'Inter Canadien et Air Montréal ont plié bagage, Air Nova/Air Alliance demeurait le seul transporteur de passagers entre les Îles et le continent. L'arrivée de Régionnair introduit la concurrence dans le marché et offre un choix aux Madelinots.

Régionnair utilise un avion du type Beech 1900C, d'une capacité de 15 sièges, pour se rendre aux Îles. M. Tremblay a indiqué que sa compagnie négociait l'achat d'un avion, possiblement un Embraer 120, capacité de 26 sièges, qui pourrait être en service au début de septembre, après que les pilotes auront suivi la formation pour ce type d'appareil.

Régionnair offre un tarif promotionnel jusqu'au 4 septembre, sans restriction, de 529$ pour un aller-retour les Îles-Montréal et 499$ pour les Îles-Québec. Le tarif promotionnel concurrent est de 673$ pour Québec et 680$ pour Montréal.

Interrogé par LE SOLEIL, le président de la chambre de commerce des Îles, Pierre Proulx, a déclaré être très content de cette venue de Régionnair dans l'archipel. Les gens d'affaires des Îles, selon un sondage effectué récemment par la chambre, souhaitent à 66% pouvoir se rendre directement des Îles à Québec ou à Montréal, sans passer par la Gaspésie.

Régionnair fut fondée en 1992 à Chevery, par un groupe de personnes de la Basse-Côte-Nord qui ont décidé de prendre leurs affaires en main. Récemment, Régionnair étendait son service en Gaspésie, à Gaspé et à Bonaventure.

DÉRAILLEMENT DE VAL-ALAIN

Cueillette de données

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Au lendemain du déraillement de quatre wagons vides de l'Ultratrain à Val-Alain, les superviseurs du Canadien National s'affairent toujours à recueillir des données dans l'espoir de comprendre ce qui s'est passé.

Les relevés des boîtes noires des derniers trains à avoir circulé sur cette portion de la voie doivent être analysés au cours des prochains jours.

Quelques hypothèses ont circulé, comme un problème d'aiguillage ou une déformation d'un rail due à la chaleur.

Les quatre wagons qui ont quitté leurs rails vers 12 h 45 et les 64 autres wagons servant au transport de produits pétroliers ont été soigneusement inspectés hier soir à la gare de Charny. « Par précaution, quatre paires de roues ont été changées », précise le porte-parole du CN Pierre Leclerc. L'Ultratrain a pu reprendre du service à la raffinerie Ultramar de Saint-Romuald sitôt l'inspection terminée.

Un wagon-test a examiné la voie ferrée hier et pourrait fournir plus de détails sur l'état des rails.

ENQUÊTE FORMELLE

L'enquêteur Steve Callaghan du Bureau de la sécurité dans les transports (BST) décidera au cours des prochains jours si une enquête formelle sur le déraillement de Val-Alain sera entreprise. « Dans le cadre du suivi des autres déraillements de l'Ultratrain, à Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy en avril 1999 et à Mont-Saint-Hilaire en décembre 1999, je dois regarder Val-Alain avec attention pour voir s'il y a des liens », assure M. Callaghan.

Il s'agissait du quatrième déraillement de l'Ultratrain depuis sa mise en service en 1996.

Un sourire chaleureux nommé Myra

Une jeune femme de 24 ans dévouée au bonheur des handicapés

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — Myra aurait bien pu être bénévole au Festival d'été, dans un groupe d'aide aux démunis ou dans une autre organisation. Elle a plutôt choisi de redonner un sourire à des personnes handicapées.

Âgée de 24 ans, Myra Leblond-Fortin en est à son deuxième été au centre de plein air pour personnes handicapées le Grand Village à Saint-Nicolas. Thérapeute en réadaptation physique, elle vient sporadiquement donner un coup de main aux animateurs et animatrices. Cette semaine, elle sera là durant quatre jours.

« On s'attache beaucoup aux campeurs. C'est un monde à part. Nous n'avons pas le même rapport qu'avec d'autres gens. C'est un rapport de *chums* », a-t-elle confié au cours d'un entretien.

« Ces gens sont tellement reconnaissants. Bien souvent, ils sont en institution. Ils sont dans leur fauteuil roulant, regardent la télé. Quand ils sont ici, ils sont tellement heureux, épanouis. Ce sont des moments tellement précieux pour eux et pour nous aussi », a ajouté Pirouette, son surnom au camp.

Comme Myra, Marie-Ève Gagné, alias Smarties, anime, surveille, donne à manger, donne le bain, chante, amuse des jeunes et moins jeunes handicapés physiques et intellectuels durant tout l'été. C'est un travail exigeant, sur de longues heures, avec peu de répit. Ça ne fait pas beaucoup de l'heure mais ce n'est pas ça l'important. Marie-Ève est une animatrice rémunérée qui passe l'été au Grand Village.

« Ici, on vit en fonction des autres, on s'oublie pour les autres. C'est tellement gratifiant. Ça nourrit beaucoup », a affirmé cette jeune femme de 21 ans. Ce n'est pas sans compliquer une vie de couple quelquefois mais Marie-Ève semble avoir un *chum* bien compréhensif, comme elle dit.

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

« Ces gens sont tellement reconnaissants. »

Il y a aussi cette vie de groupe intense durant presque trois mois, de la fin mai à la mi-août, qui attire bénévoles et animatrices. On compte 24 animateurs et animatrices pour une soixantaine de campeurs handicapés à la fois.

« Ici, on vit en fonction des autres, on s'oublie pour les autres »

Encore cet été, le centre de plein air fondé en 1965 par les clubs Rotary accueillira 350 handicapés durant un séjour de deux semaines en moyenne. La moitié de ces campeurs provient des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. L'autre moitié réside ailleurs au Québec. Depuis 35 ans, le village a hébergé près de 10 000 campeurs dans ses petits chalets.

Au cours des trois prochaines années, les dirigeants de ce petit centre de vacances se sont donné comme objectif d'amasser 1,5 million$ pour retaper chalets, salle communautaire, piscine et terrains. Le coordonnateur de cette levée de fonds, Léandre Cloutier, reconnaît qu'il s'agit d'un objectif ambitieux mais tout de même réaliste. Jusqu'à maintenant, le Grand Village a reçu une aide financière de plusieurs entreprises et organismes dont l'Opération Enfant-Soleil et la Fondation Maurice-Tanguay. Cette fondation a déjà versé plus de 150 000$ au centre.

Le centre situé au 2434, chemin Marie-Victorin (831-1677) a l'appui de la municipalité de St-Nicolas. Mardi, le maire Roger Noël était le président d'honneur d'une réception qui a réuni au Grand Village les campeurs, les animateurs et animatrices, les bénévoles, le personnel et d'autres personnes qui soutiennent ce camp de vacances.

LE QUÉBEC LE CANADA

PC

Matthew Coon Come prenant la parole après son élection, mercredi.

Coon Come se dit prêt à négocier à condition que...

OTTAWA (PC) — S'il privilégie le dialogue, le nouveau chef de l'Assemblée des premières nations, Matthew Coon Come, n'hésitera toutefois pas à utiliser toutes les tribunes et tous les moyens à sa disposition pour faire valoir les droits des Premières nations.

Élu par ses pairs mercredi avec 58 % des voix, le leader autochtone se donne la mission de faire entendre haut et fort la « voix » des peuples autochtones.

Activiste de la première heure, Matthew Coon Come ne voit rien de mal à ce que des chefs autochtones fassent une grève de la faim ou que des barricades soient érigées sur les routes. « Ils sont en train de protéger leurs droits », a-t-il justifié hier lors d'une conférence de presse marquant la fin de la réunion annuelle de l'Assemblée des premières nations. Au passage, il a écorché le style de son prédécesseur Phil Fontaine, un modéré perçu comme étant trop proche des libéraux du gouvernement Chrétien.

C'est au fédéral de mettre de l'eau dans son vin, estime le nouveau chef

Selon Matthew Coon Come, l'Assemblée des premières nations a manqué à sa vocation première d'être le chien de garde des droits des autochtones.

L'ex-grand chef des Cris déplore que l'APN n'ait pas porté à l'avant-scène les questions criantes des titres ancestraux, des ressources naturelles et du logement. Aussi, veut-il corriger le tir. Le chef Coon Come s'est dit prêt à relancer les négociations avec Ottawa sur une nouvelle voie à l'aube du nouveau millénaire.

« Je suis en faveur des négociations. Mon bilan montre que je suis capable de négocier, a-t-il précisé. C'est ma préférence, mais si le gouvernement continue d'ignorer les décisions dans l'arrêt Delgamuukw ou Marshall, je crois qu'il faut porter l'affaire sur la scène internationale. Je ne veux pas le faire, mais je le ferai si nécessaire pour défendre les droits ancestraux et les droits issus des traités. »

Selon Matthew Coon Come, c'est au gouvernement fédéral de mettre de l'eau dans son vin, de respecter les décisions des tribunaux et de solliciter le consentement des autochtones au lieu d'imposer des décisions « unilatérales ».

« Si le gouvernement fédéral choisit cette voie, cela enverra un signal d'espoir à nos jeunes et à nos aînés qui ont connu les luttes du passé, que la tendance est maintenant différente. »

PARTAGE DES TERRES

Le défi de son mandat de trois ans sera donc d'amorcer des négociations sérieuses sur le partage des terres et des ressources naturelles, l'un des thèmes centraux du rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones.

« Nous exhortons le premier ministre à convoquer une conférence des premiers ministres pour traiter de cette recommandation et d'élaborer des stratégies. »

Le premier contact qu'il a eu avec le ministre des Affaires autochtones, Bob Nault, a été poli, voire amical. Une rencontre suivra dans un avenir rapproché.

Un leader qui baigne dans la controverse

OTTAWA (PC) — Matthew Coon Come arrive à la tête de l'Assemblée des premières nations avec tout un bagage.

Avocat de profession, militant aguerri de longue date, le chef de 44 ans a laissé sa marque au Grand Conseil des Cris, qu'il dirige de 1987 à 1999.

Contre vents et marées, il s'est entêté à renégocier la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Il réussit à faire échec au projet hydroélectrique de Grande-Baleine : conférences médiatisées à New York, tribunes de choix, accusations de « racisme » à l'endroit du gouvernement de Jacques Parizeau.

LEADERSHIP AGRESSIF

Or, de l'avis de plusieurs, Matthew Coon Come n'aura pas nécessairement la partie facile à la tête de l'Assemblée des premières nations. Son style ne plaira pas à tout le monde et il ne pourra pas que prêcher pour sa paroisse.

Selon l'un de ses partisans, David Ahenahew, un ex-chef de la Saskatchewan, Matthew Coon Come est définitivement l'homme de l'heure.

« Nous allons voir un type de leadership plus agressif, a-t-il déclaré lors d'une entrevue, hier. C'est bon pour nous. Les jeunes, en particulier, aiment ce style (...) Ils veulent quelqu'un qui va les défendre et les protéger. »

Aimé des Cris, respecté des autochtones, les tactiques de M. Coon Come avaient suscité l'ire du gouvernement Parizeau. Cette image de leader belligérant le suit dans ses nouvelles fonctions, reconnaît M. Ahenahew, mais il est difficile d'en mesurer la portée.

« C'est lui qui a fait mourir Grande-Baleine (...) Il avait tenu son propre référendum. Personne d'autre ne l'avait fait. Évidemment, le gouvernement du Québec n'avait guère apprécié, mais tant pis. C'est notre pays. C'est difficile de prévenir l'avenir. »

Selon le chef de l'APN pour le Québec, Ghislain Picard, Matthew Coon Come va certainement tenter de « raffermir un peu le discours par rapport à la question autochtone ».

Cela dit, le nouveau chef va se rendre compte qu'il n'a pas de « chèque en blanc » pour véhiculer ses positions personnelles ou celles de la nation crie, croit M. Picard. Il doit tenir compte des positions de l'ensemble des chefs autochtones. En revanche, pour la première fois, l'APN aura un chef sensible aux préoccupations du Québec.

D'autres voient l'arrivée du chef Coon Come autrement.

Le chef mohawk de Kahnawake, Joe Norton, estime qu'il est trop tôt pour conclure à la « radicalisation » du mouvement autochtone. Selon lui, il y a beaucoup de « rhétorique » dans les propos du chef Coon Come.

Victime de son passé, il sera difficile pour le chef cri de « sortir du moule », avance Joe Norton. Celui-ci souhaitait la réélection de Phil Fontaine, un candidat perçu comme étant plus conciliant.

AÉROPORT DE TORONTO

Vu de près

Manœuvre d'urgence par crainte d'une collision entre deux avions

■ TORONTO (PC) — Les responsables de l'aéroport international Pearson de Toronto affirment que les passagers d'un vol d'Air Canada n'étaient pas en danger quand leur avion a dû reprendre d'urgence de l'altitude, mercredi, alors qu'un Boeing 747 décollait de la piste au même moment.

Contrairement à ce qui a été raconté dans certains médias, affirme Jim Harris, porte-parole du Bureau de la sécurité des transports, les deux avions volaient dans la même direction — et non en sens inverse — lorsque le vol 835 d'Air Canada venant de Boston a interrompu son atterrissage pour reprendre de l'altitude. « Tout s'est fait entièrement dans les règles », a déclaré M. Harris, hier.

Au moment de l'incident, le Boeing 747 avait déjà parcouru les trois quarts de la piste et s'apprêtait à décoller lorsque l'avion Airbus A320 d'Air Canada a surgi derrière lui. Au total, 79 personnes prenaient place dans l'Airbus, qui a finalement pu atterrir normalement, 15 minutes plus tard.

L'agence responsable du contrôle aérien au Canada a aussi conclu, après avoir enquêté sur l'incident, qu'il n'y avait pas eu de risque de collision aérienne et que les passagers avaient été en sécurité en tout temps. « Les deux avions volaient dans la même direction. L'avion qui décollait était en l'air avant que l'avion arrivant ait atteint le début de la piste d'atterrissage », affirme NAV Canada, qui précise que les deux appareils étaient alors à 2,5 kilomètres l'un de l'autre.

C'est le pilote qui a jugé bon de remonter l'appareil

« Le délai entre les deux avions était normal et la procédure suivie était appropriée », ajoute l'agence.

Irene Hawrylyshyn, responsable du service à la clientèle à l'aéroport, a fait valoir que c'est le pilote qui s'est senti inconfortable avec cette proximité.

Chez Air Canada, une porte-parole a déclaré que le pilote avait fait usage de son jugement et décidé de remonter pour tenter un nouvel atterrissage. « Nous avions reçu l'autorisation d'atterrir et nous nous apprêtions à le faire, a déclaré Laura Cooke. La nuit était claire et, en voyant l'avion sur la piste, le capitaine a décidé de faire le tour, comme nous le faisons toujours dans des cas similaires. »

Un avion quitte l'aéroport international Pearson toutes les cinq minutes en été.

PC

Andre Kovats est payé 10 $ l'heure pour sentir du fumier de porc dans le cadre d'une recherche à l'Université de l'Alberta.

La production animale continuera malgré les surplus de fumier

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

QUÉBEC—Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Rémy Trudel, n'entend pas freiner le développement des productions animales comme le lui suggère le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSSQ) dans un rapport accablant obtenu par *Le Devoir*.

En fait, Santé Québec demandait dans un avis de santé publique remis confidentiellement au gouvernement Bouchard un arrêt de l'expansion des productions animales dans les zones en surplus de fumier tant que des solutions techniques aux problèmes de surplus ne seront pas opérationnelles.

L'organisme gouvernemental visait principalement les bassins versants des rivières Yamaska, Chaudière, Etchemin et l'Assomption.

RÉVISION DE LA STRATÉGIE

Lors d'une conversation téléphonique depuis les Îles-de-la-Madeleine, où il était en tournée hier, le ministre Trudel reconnaît qu'il s'agit là d'une analyse sévère. « Il n'est pas question de nier les faits. Mais on va s'occuper de cela, affirme-t-il. On va procéder à une révision de la stratégie environnementale dans les régions qui affichent un surplus de fumier. »

Il ne croit pas que cette recommandation-choc de Santé Québec puisse contrecarrer le plan du gouvernement québécois de doubler les exportations agricoles d'ici 2005.

En fait, le ministre Trudel estime qu'il ne faut pas freiner le développement de la production animale, mais bien apporter des remèdes aux problèmes soulevés.

Le ministre Trudel se porte à la défense des agriculteurs

Cette question de surplus de fumier n'est pas nouvelle. Elle traîne dans le décor depuis plus de cinq ans. Ainsi, en 1996, les auteurs du portrait agroenvironnemental de la production porcine de Chaudière-Appalaches rapportaient que « 83 % des entreprises porcines de Chaudière-Appalaches ne cultivent pas assez de superficie pour épandre la totalité du fumier produit. » En fait, 31 % de ces entreprises porcines ne possédaient pas de sol pour épandre le lisier.

À cette époque, les surplus de fumier équivalaient à 10 402 tonnes métriques d'azote et à 7938 tonnes métriques de phosphore.

En regard d'une telle situation, le ministre Trudel avoue que jusqu'à maintenant, d'importants efforts ont été réalisés par les producteurs agricoles. Il assure que d'autres mesures destinées à protéger l'environnement s'ajouteront à celles déjà existantes. Parmi les mesures envisagées, le ministre parle d'une modification des pratiques agroenvironnementales, de nouvelles technologies pour les épandages de fumier et d'une nouvelle vague de construction de structures d'entreposage du fumier.

Il avoue que de 400 à 500 projets de construction de ces structures ont été approuvés par son ministère, entraînant des dépenses de 13 millions $. Du même souffle, il précise qu'il dévoilera prochainement le contenu d'un « budget substantiel » pour l'aménagement de 3000 autres structures d'entreposage.

Se portant à la défense des producteurs agricoles, le ministre Trudel souligne qu'ils sont conscients de la situation et qu'ils manifestent une volonté très claire de résoudre le problème. « Les producteurs, rajoute-t-il, ont décidé d'investir massivement dans ce domaine. »

De plus, il ne rejette pas l'idée d'accentuer le transport de fumier d'une région où l'on enregistre des surplus vers des régions qui enregistrent un manque de fumier. Ce système existe déjà. « Mais là, dit-il, il nous faut plus d'usines de traitement du fumier. »

Météo Conseil* 1 900 565-4455
* Frais applicables
Beau temps, mauvais temps, toujours présent
Environnement Canada Environment Canada

CONSULTATION JEUNESSE

Les jeunes du PQ approuvent

QUÉBEC (PC) — Le vice-président du Conseil national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ), Mathieu Laberge, ne croit pas que les jeunes seront désillusionnés de devoir encore participer à une vaste consultation sur un avant-projet de politique jeunesse que présentera le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault.

Mathieu Laberge a défendu la démarche du PQ

Au cours d'une entrevue à la Presse canadienne, hier, M. Laberge a défendu la démarche proposée par le ministre malgré le fait que des solutions concrètes ont fait l'objet d'un large consensus lors du Sommet de février dernier, et que les jeunes se sont déjà clairement exprimés sur ce qu'ils attendent d'une politique jeunesse. « Je pense que ces consultations sont essentielles pour que les jeunes soient partie prenante à 100 % de cette politique », a-t-il dit.

L'élément essentiel de la nouvelle consultation, selon le vice-président du CNJPQ, c'est qu'elle permettra d'établir les règles quant au suivi de l'application de la politique. « Cette dernière chose n'a pas du tout été discutée au Sommet de février », a-t-il fait valoir.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Robitaille, croit pour sa part que la consultation est nécessaire, d'autant plus que le document de réflexion que vient de déposer le ministre Legault est loin d'être satisfaisant.

« Qu'il y ait une autre consultation sur la politique, a-t-il affirmé hier, au cours d'une entrevue téléphonique, ce n'est pas un problème, au contraire, ça se situe tout à fait dans ce que nous attendions. C'est une nouvelle ouverture dans laquelle nous allons nous engager. »

« Parce que présentement, le document qui est là ne nous satisfait absolument pas, a ajouté M. Robitaille. Il contient plusieurs lacunes. Il ressemble beaucoup plus à une courtepointe sans ligne directrice. »

Pour le porte-parole du monde étudiant, une politique jeunesse doit d'abord être cohérente, « ce qui est un minimum ».

ATTENTAT CONTRE LE Dr ROMALIS

Le «front de libération des bébés» menace

■ VANCOUVER (PC) — Un individu affirmant appartenir au « Front de libération des bébés » a appelé le journal *Vancouver Province*, hier, pour proférer des menaces contre tous ceux qui offrent des services d'avortement.

Selon le porte-parole du quotidien, Don MacLachlan, l'interlocuteur anonyme a déclaré que son groupe revendiquait la responsabilité de l'attentat contre le gynécologue Garson Romalis, blessé d'un coup de poignard dans le dos, mardi, à l'extérieur de la clinique où il travaille.

Garson Romalis

« Il a déclaré que le groupe regrettait de ne pas avoir mieux fait son travail, et que les gens qui offraient des services d'avortement devraient surveiller ce qui se passe derrière eux », a déclaré M. MacLachlan.

La police a fait savoir qu'elle prenait les menaces au sérieux et qu'elle faisait enquête, même si elle n'a jamais entendu parler de l'« Armée de libération des bébés ».

Ces menaces sont survenues au lendemain de l'attentat contre le Dr Romalis. Le médecin demeurait sous bonne garde à l'hôpital hier, et son état s'améliorait. C'était la deuxième fois qu'il était victime d'une agression. Il avait été grièvement blessé en 1994, atteint à la jambe d'un coup de feu tiré par une personne qui se trouvait à l'extérieur de son domicile.

Une chercheuse qui fait des essais cliniques sur le comprimé RU-486, aussi appelé « pilule du lendemain », a également reçu des menaces.

Entre-temps, la Coalition nationale pour la vie a offert une récompense pour toute information susceptible de mener à l'arrestation et à la condamnation de l'assaillant du Dr Romalis. Le groupe anti-avortement a précisé que la prime de 10 000 $ démontrait son opposition à toute forme de violence.

Le président de la coalition, Jim Hughes, a également mis au défi l'Association canadienne pour le droit à l'avortement, le Réseau d'action prochoix, Planned Parenthood et d'autres organismes offrant des services d'avortement de faire une offre équivalente.

L'attaque dont le Dr Romalis a été victime a incité trois représentants de la National Abortion Federation, de Washington, à se rendre à Vancouver pour tenter de venir en aide à la police et aux autres médecins qui pratiquent des avortements.

La police de Vancouver a également appris hier aux journalistes que les indications fournies par les témoins confirment que le suspect se tenait depuis quelque temps dans le secteur de la clinique du Dr Romalis.

MAURICIE

Pourchassé par un ours pendant 30 minutes

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (PC) — Yves Vallières, un travailleur forestier de Saint-Alexis-des-Monts, en Mauricie, a été pourchassé par un ours pendant 30 minutes mardi dernier.

Il prenait des relevés de superficie dans la forêt, à quelque 65 km du village, lorsqu'il est soudainement arrivé face à face avec un ours. Rien d'alarmant, s'est-il d'abord dit. C'est qu'il en a vu au moins 25 dans sa semaine. D'habitude, il se retire tout doucement et l'animal s'en va. Mais ce matin-là, les choses ne se sont pas déroulées comme d'habitude.

L'ours a décidé de le charger pour une raison que M. Vallières n'arrive toujours pas à s'expliquer. « Je suis sûr que ce n'était pas une femelle qui protégeait ses petits. J'ai vu cet ours au moins quatre fois dans ma semaine et je n'ai jamais vu d'oursons dans le voisinage », analyse-t-il.

Yves Vallières a pris ses jambes à son cou. Il s'est mis à courir de toutes ses forces pour tenter de fuir l'animal.

La poursuite s'est terminée dans une clairière, près d'un lac. Yves Vallières était certain qu'il vivait là les derniers instants de sa vie. Mais curieusement, c'est le moment qu'a choisi l'ours pour cesser sa poursuite. Il a alors tout simplement repris le chemin du bois.

ENCORE UN OURS À HULL

Pour la deuxième journée de suite, un ours affamé a semé la panique dans un quartier résidentiel de Hull, hier matin. Peu après 8 h, un gros ours noir est sorti de la forêt pour venir se balader sur la rue du Versant à la recherche de nourriture.

Une dizaine de policiers accompagnés d'un agent de la faune ont traqué l'animal pendant trois heures dans plusieurs rues des Hautes-Plaines avant qu'il ne se réfugie finalement dans un boisé dense.

Contrairement à la veille, un agent de la faune armé d'un fusil tranquillisant est arrivé sur les lieux rapidement. « Mais il n'a jamais eu un bon angle de tir. De notre côté, l'ours ne montrait pas un comportement menaçant et nous n'avions donc aucune raison de l'abattre », a expliqué l'agent Roger Chénier, du Service de police de Hull.

Vers 11 h, le gros animal fatigué de fuir ses poursuivants s'est terré dans un boisé derrière la rue du Sommet. Les policiers ont alors décidé de ranger leurs fusils et de plier bagage.

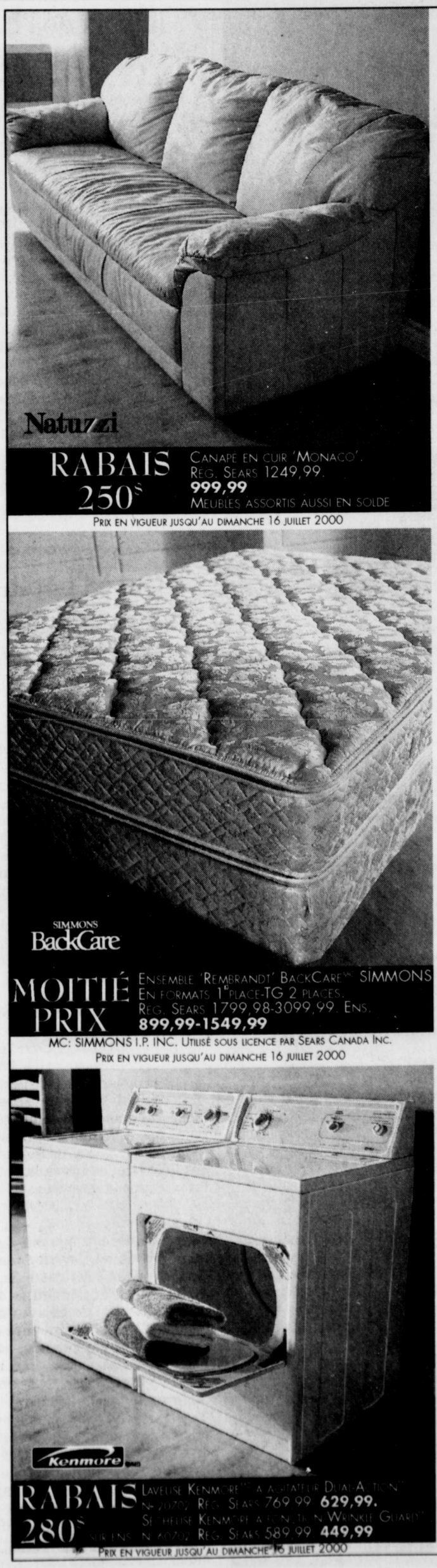

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers

Tous
les meubles† et ensembles matelas-sommier sont
en solde
ou à prix spécial

Offre 'Tout en solde' en vigueur du samedi 15 juillet au dimanche 30 juillet. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière.

De plus, ÉPARGNEZ 7%*
sur tous les meubles† et ensembles matelas-sommier

Et, avec la carte Sears, gagnez le double de points du Club Sears**
pour tous les meubles†, ensembles matelas-sommier et électroménagers.

VENTE D'ENTREPÔT SEARS
Et quantité de bons achats

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers
tout pour la maison. meubles coordonnés
Centre Rattmarques – Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

Québec
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears

PLACE FLEUR DE LYS
500, WILFRID-HAMEL
QUÉBEC (QUÉBEC)
(418) 529-9861

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
STE-FOY (QUÉBEC)
(418) 658-2121

LES GALERIES CHAGNON
300, CÔTE DU PASSAGE
LÉVIS (QUÉBEC)
(418) 833-4711

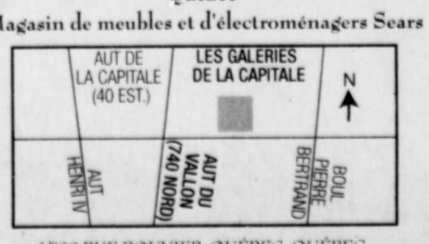

1700 RUE BOUVIER, QUÉBEC, QUÉBEC.
N° DE TÉLÉPHONE: (418) 260-9084

*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes.
**Offre 'Le double de points du Club Sears': avec la carte Sears, gagnez le double de points du Club Sears pour tous les meubles, ensembles matelas-sommier et électroménagers. Sur approbation de votre crédit. Renseignez-vous.
Les deux offres: s'appliquent à la marchandise spécifiée ci-dessus dans les magasins de meubles et d'électroménagers Sears. Les offres ne s'appliquent ni aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation, ni aux achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 16 juillet 2000.
†R/01 Meubles, sauf les meubles pour bébés et de jardin des magasins Sears situés dans les centres commerciaux

NP0728100

Copyright 2000 Sears Canada Inc. 1482102

LE QUÉBEC LE CANADA

LAVAL

Les chantiers de Beaver reprennent

MONTRÉAL (PC) — La Commission de la construction du Québec a permis la reprise des travaux sur les chantiers de Beaver à Laval et à Saint-Hubert.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier un porte-parole du Groupe Devesco, la compagnie mère de Beaver, M. Michel Lemay. C'est mardi dernier que la Commission de la construction du Québec a suspendu les chantiers de Beaver à Laval et à Saint-Hubert parce que le nouvel entrepreneur en charge des travaux, Les Constructions et pavage Jeskar, n'avait pas la licence appropriée pour effectuer des travaux relatifs aux ponts et aux viaducs.

Toutefois, la Régie du bâtiment du Québec a accordé cette licence à Jeskar mercredi.

Les travaux pourront donc reprendre au chantier de la route 116 à Saint-Hubert et à celui du viaduc de la Concorde à Laval. Ce ne sera cependant pas encore le cas pour le chantier du viaduc du Souvenir. « Il faudra probablement attendre le rapport du coroner », a déclaré M. Pierre de Cotret, un porte-parole de la Ville de Laval.

Peu de temps après l'effondrement du viaduc du Souvenir sur l'autoroute 15, le 18 juin dernier, la Compagnie de pavage d'asphalte Beaver et son entreprise de caution, la London Garantie, avaient annoncé le transfert des travaux à Jeskar.

Si Beaver est une filiale du Groupe Devesco, ce n'est pas le cas de Jeskar. Cette dernière appartient à M. Joseph Carola, le président-directeur général du Groupe Devesco.

Beaver éprouve de sérieux problèmes de solvabilité, avec des dettes de 32 millions $. Elle s'est placée sous la protection de la Loi de la faillite en février dernier, et la Régie du bâtiment a récemment refusé de lui délivrer une nouvelle licence de construction.

La fessée pour les parents ?

PC

Un groupe de jeunes Canadiens qui jouent les parlementaires à la Chambre des communes cette semaine a organisé hier un débat sur la possibilité de donner la fessée à leurs parents. L'article 43 du code criminel permet aux parents d'infliger des punitions corporelles à leurs enfants dans un but éducatif. « Alors pourquoi pas l'inverse? » se demandent-ils.

EN BREF

SAINT-HUBERT

Pédophile récidiviste à l'ombre pour 10 ans

Un récidiviste de Saint-Hubert accusé d'attouchements sexuels sur 18 garçons qu'il attirait avec de la marijuana a été condamné, hier, à 10 ans de prison. Jean-Claude Séguin, un cuisinier de 42 ans, avait déjà plaidé coupable aux accusations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui. Les actes qui lui sont reprochés sont survenus entre 1996 et 1998 et impliquent des garçons qui étaient, à l'époque, âgés de 11 à 15 ans. Séguin, qui n'a jamais usé de violence mais menaçait ses victimes de représailles si elles le dénonçaient, devra passer un minimum de cinq ans derrière les barreaux avant d'être admissible à une libération conditionnelle. À sa libération, il sera sous surveillance étroite pendant 10 ans et ne pourra en aucun moment, durant cette période, se trouver en compagnie d'une personne de moins de 14 ans. Jean-Claude Séguin a purgé, dans le passé, de longues peines de prison pour le même type d'agissements. Au moment de le déclarer récidiviste, il y a deux mois, la Cour avait été informée que Séguin offrait de la drogue aux jeunes garçons pour pouvoir toucher leurs organes génitaux ou se livrer à la fellation sur eux. Il a, de plus, persuadé certains d'entre eux de se livrer à des actes sexuels de groupe et de se laisser photographier nus. (PC)

GRANBY

Nouvel éditeur à la Voix de l'Est

Jacques Pronovost, rédacteur en chef à La Tribune depuis 1991, succède à Pierre Gobeil au poste de président et éditeur du quotidien La Voix de l'Est, de Granby. Guy Crevier, à la tête du groupe Gesca (qui comprend La Presse, Le Nouvelliste, La Tribune et La Voix de l'Est), a présenté mercredi aux employés du quotidien granbyen celui qui deviendra leur grand patron. « C'est un gars qui a beaucoup de *background*, et qui connaît bien l'information régionale. Il est aussi très impliqué dans la communauté », a-t-il indiqué. Amusé, il a confié que toutes les personnes qu'il avait consultées lui avaient chaudement recommandé ce candidat. M. Pronovost a débuté sa carrière à l'âge de 22 ans au quotidien Le Nouvelliste, de Trois-Rivières. Il était alors journaliste sportif. En 1985, il est devenu directeur de l'information pour ce même quotidien. Six ans plus tard, le poste de rédacteur en chef de La Tribune lui était confié. Il entrera en fonction le 7 août. (PC)

MONTÉRÉGIE

Oui à l'hôpital pour chimpanzés

Les 15 chimpanzés de laboratoire de recherche biomédicale, qui vivent à la Fondation Fauna de Carignan, en Montérégie, depuis 1997, pourront y rester. La Commission de protection du territoire agricole du Québec a en effet statué que l'organisme sans but lucratif peut continuer d'utiliser sa propriété comme sanctuaire et permet la construction en annexe d'un hôpital pour les chimpanzés. L'hôpital sera consacré uniquement aux soins des chimpanzés. Le conseil municipal de l'endroit avait donné le feu vert à cette construction l'an dernier. (PC)

MARITIMES

Nouvelles bases côtières

Le gouvernement fédéral établira huit nouvelles bases côtières de sauvetage dans les secteurs des Maritimes et du golfe du Saint-Laurent. Le ministre fédéral des Pêches et des Océans, Herb Dhaliwal, a affirmé hier que son ministère affecterait 115,5 millions $ au cours des trois prochaines années en vue d'ajouter huit bateaux de sauvetage — avec des bases côtières respectives — à la flotte, qui en compte actuellement 33. Il s'agit de bateaux de 16,5 mètres, de classe Cape. Micheline Brodeur, porte-parole de la Garde côtière canadienne, a indiqué que le lieu exact des bases côtières reste à déterminer. Les nouveaux fonds permettront à la Garde côtière d'embaucher 18 personnes pour des tâches de recherche et de sauvetage aux bases d'Halifax, de Québec, de Trenton, en Ontario, et de Saint-Jean, à Terre-Neuve. Mme Brodeur a signalé que les appels d'offre relatifs au contrat de construction des nouveaux bateaux débuteront dans quelques semaines. (PC)

LE MONDE

Bill Bradley se rallie finalement à Al Gore

GREEN BAY, Wisconsin (d'après AFP) — Le candidat à la Maison-Blanche Al Gore a obtenu hier le soutien de son ex-rival démocrate, Bill Bradley, qui avait mené une bataille acharnée contre lui lors des élections primaires au sein du parti démocrate au début de l'année.

« Gagner est un sport d'équipe », a lancé l'ancien sénateur et ex-star du basketball Bill Bradley, présent aux côtés de M. Gore dans le Wisconsin.

« J'encourage Al Gore à devenir président (car) je crois que les démocrates seront mieux à même que les républicains de guider l'Amérique vers un avenir plus brillant », a déclaré M. Bradley.

M. Gore a salué l'appui apporté par son ancien adversaire et lui a rendu hommage en affirmant qu'« il n'y a pas de voix plus passionnée en faveur de la justice et de l'égalité dans toute l'Amérique que celle du sénateur Bradley ».

Il lui avait pourtant livré une lutte sans merci

M. Bradley avait pourtant vivement critiqué le candidat Gore lors des élections primaires.

Cherchant à se différencier de M. Gore, il avait affirmé que les démocrates devaient choisir « entre ceux qui considèrent le parti démocrate comme le gardien des intérêts établis (et) ceux qui souhaitent que ce parti retrouve son rôle historique ».

Le candidat républicain à la présidentielle, le gouverneur du Texas George W. Bush, devance légèrement M. Gore dans les sondages.

L'intervention de M. Bradley vient donc redonner un coup de fouet à la campagne d'Al Gore.

M. Bush avait reçu en mai l'appui de son ancien rival John McCain aux primaires républicaines.

La convention du Parti démocrate doit se réunir du 14 au 19 août pour désigner officiellement son candidat à la présidentielle.

La convention des républicains est quant à elle prévue du 31 juillet au 3 août.

Le voilier Sedov saisi à Brest

BREST, France (AFP) — Le *Sedov*, un voilier russe à quatre mâts considéré comme le plus grand du monde et vedette de « Brest 2000 », la grande fête maritime internationale qui se tient jusqu'à dimanche à Brest, a été saisi par voie d'huissier hier à la suite des dettes contractées par l'État russe, a-t-on appris auprès des organisateurs de la manifestation bretonne.

« Un jugement datant de 1997 a donné gain de cause à une société suisse d'import-export condamnant l'État russe à payer des dettes de plusieurs millions de dollars, et ordonnant la saisie de certains biens russes dont ce voilier », a précisé un responsable de l'association « Brest 2000 ».

« L'État russe a reconnu ses dettes mais refuse de les payer. Le *Sedov* n'a rien à voir directement dans cette affaire. Il fait simplement partie des biens qui appartenaient à la Russie à l'époque du jugement », a ajouté ce responsable, en marge du grand rassemblement de voiliers traditionnels qui s'est ouvert hier à Brest.

Le *Sedov* pourrait en conséquence rester bloqué à quai à Brest. Le *Sedov*, 117,5 m de long, 4192 m² de toile, est propriété de l'académie de marine de Mourmansk. Il accueille, outre une cinquantaine d'hommes d'équipage, jusqu'à 110 cadets, futurs ingénieurs ou officiers de navigation, ainsi qu'une cinquantaine de passagers désireux de découvrir la vie à bord du grand voilier-école. Il a déjà participé à plusieurs fêtes de voiliers traditionnels dès 1988, notamment en Bretagne.

Orangistes divisés

AP

Les orangistes continuaient hier de parader un peu partout en Ulster pour commémorer d'anciennes victoires britanniques. Des dissensions sont néanmoins apparues hier parmi eux sur l'opportunité d'organiser de nouvelles manifestations, alors que la tension semblait retomber en Ulster après dix jours de violences. La loge de Portadown de l'Ordre d'Orange a appelé hier à de nouvelles manifestations « pacifiques » cet après-midi, tandis que le Grand Maître de l'Ordre d'Orange, Robert Saulters, s'est dissocié de cet appel. Lors d'une interview à la BBC hier soir, M. Saulters a estimé que les quelque 100 000 membres de son organisation devaient prendre le « temps de la réflexion » plutôt que descendre dans la rue.

SOMMET DE CAMP DAVID

Compromis frontalier au menu

LAURA KING
Associated Press

■ THURMONT, Maryland (AP) — Pour la première fois depuis leur arrivée à Camp David, Ehoud Barak et Yasser Arafat ont eu un entretien en tête-à-tête. Durant près d'une heure, les deux hommes ont discuté de « questions difficiles » touchant aux « intérêts vitaux » des deux camps, selon le Département d'État. Mais les spéculations allaient bon train hier sur des compromis concernant le tracé des frontières.

Jusqu'alors, le premier ministre israélien et le président de l'Autorité ne s'étaient rencontrés qu'en présence de Bill Clinton. Ce dernier a passé le relais hier pour quelques heures à la secrétaire d'État Madeleine Albright pendant qu'il allait prononcer un discours à Baltimore et remettre des médailles à Washington.

Loin de Camp David, Bill Clinton a profité de la signature d'un accord commercial avec le Vietnam à la Maison-Blanche pour inviter une nouvelle fois Israéliens et Palestiniens à « pardonner et se réconcilier » à l'exemple de Washington et d'Hanoi.

Le chef de la Maison-Blanche, qui s'était entretenu séparément mercredi avec MM. Barak et Arafat puis avec la délégation palestinienne, est resté fidèle à la volonté affichée par toutes les parties de ne rien révéler des discussions mais il est clair, d'après les comptes rendus officiels et des sources diplomatiques, que ces pourparlers n'ont encore débouché sur aucune percée.

Échange de territoires entre Israéliens et Palestiniens

Les principaux désaccords portent sur le statut de Jérusalem, dont les Palestiniens veulent faire la capitale de leur État, le tracé final des frontières et le retour des deux millions de réfugiés palestiniens.

Mais à Jérusalem, le ministre Haim Ramon, proche de M. Barak, a affirmé mercredi soir que les négociateurs s'étaient entendus sur le principe d'un échange de terres.

Les Palestiniens suggèrent, selon lui, qu'Israël annexe 3 ou 4 % des territoires de Cisjordanie où se trouvent d'importantes colonies juives, en échange de terres israéliennes peuplées d'Arabes. C'est la première fois qu'Israël admet qu'un tel compromis est sur la table des négociations. M. Barak souhaite que les principales colonies juives de Cisjordanie restent en terre israélienne.

Interrogé à ce sujet, Fayçal Husseini, haut responsable palestinien chargé de la question de Jérusalem, a répété que les Palestiniens s'en tenaient à la résolution de l'ONU demandant le retour aux frontières de 1967 mais il avait reconnu auparavant qu'il faudrait probablement accepter des compromis « douloureux ». Il a par ailleurs réaffirmé que les quartiers arabes de la ville sainte devaient passer sous contrôle palestinien, car « sans Jérusalem, il n'y aura pas de paix ».

Le quotidien israélien *Haaretz* a rapporté hier que M. Barak doit présenter au sommet un plan qui accorderait aux faubourgs palestiniens de la Ville sainte une large autonomie.

Le vice-ministre israélien de la Défense, Ephraïm Sneh, a évoqué pour sa part une solution « au municipale » qui éviterait de diviser la Ville sainte, car, selon lui, sans un règlement de la question de Jérusalem, « il ne peut y avoir de solution au conflit » israélo-palestinien.

LE MONDE

Otages tous enfin libres aux Fidji

Michael Field
et Asha Lakhan
Agence France-Presse

SUVA — La libération des 18 derniers otages, dont le premier ministre déchu Mahendra Chaudhry, qui étaient retenus dans l'enceinte du parlement aux îles Fidji a mis fin hier à une crise politique de 55 jours dans cet archipel du Pacifique Sud.

Josefa Iloilo, un fidèle de l'instigateur du coup d'État George Speight, a été nommé quelques heures plus tard à la présidence des Fidji et a indiqué qu'il allait former un gouvernement.

Après sa libération, Mahendra Chaudhry, amaigri et barbu, a dit qu'il avait été battu mais n'est pas apparu résigné, expliquant que sa priorité était de « remettre le pays sur pied ».

« J'ai besoin de me reposer mais je suis optimiste. Fidji est un pays formidable », a-t-il dit devant la presse.

Alors qu'on lui demandait s'il se considérait toujours comme premier ministre, M. Chaudhry, premier chef de gouvernement d'origine indienne, a répondu : « Je ne sais pas. Cela dépend de ce que le peuple pense ».

M.Chaudhry a également dit qu'il n'avait pas l'intention de partir, alors que beaucoup d'Indo-Fidjiens, qui représentent 43 % des 800 000 habitants de l'archipel, songent au départ après ce coup d'État dont l'objectif était d'écarter leur communauté du pouvoir.

Les otages, capturés le 19 mai par George Speight, un homme d'affaires controversé ayant déclaré agir « au nom de la population indigène des Fidji », ont été évacués du parlement dans des camionnettes de la Croix-Rouge et ont subi ensuite un examen médical.

Les rebelles ont applaudi et salué de la main les otages lorsque ces derniers ont franchi les grilles du parlement. Ils se sont aussi mis à chanter, semblant considérer comme une victoire l'issue de cette crise après plusieurs jours de violences dans l'île, où s'est installé un climat d'anarchie.

ACCORD POLITIQUE

La libération des otages a eu lieu dans le cadre d'un accord que les putschistes avaient signé le 9 juillet avec l'armée qui détient tous les pouvoirs après la proclamation de la loi martiale le 29 mai.

Conformément à cet accord, le Grand conseil des chefs, une assemblée non élue de 50 chefs indigènes fidjiens, s'est réuni hier pour élire un président et un vice-président auquel sera transféré le pouvoir exécutif.

Un fidèle de George Speight, Josefa Iloilo, a été nommé à la présidence. Il a indiqué qu'il allait former un gouvernement dans les jours qui viennent. « Une fois le pouvoir exécutif transféré au nouveau président, l'armée reprendra son rôle normal », a indiqué le porte-parole de l'armée, le colonel Filipo Tarakinikini.

Les détails sur les conditions exactes de la libération des otages n'étaient pas encore tous connus jeudi soir, mais les rebelles ne semblaient pas avoir rendu leurs armes, ce qui figurait pourtant parmi les points de l'accord signé avec l'armée.

Jour « J » pour les fabricants de cigarettes

Les amendes pourraient atteindre 196 milliards $ en Floride

Angeline Montoya
Agence France-Presse

MIAMI, Floride — Le procès contre l'industrie du tabac s'achève à Miami, en Floride, après un marathon judiciaire de deux ans, par un jugement qui pourrait être rendu dès aujourd'hui et se solder par des amendes records.

Les cinq grands fabricants — Philip Morris, R.J. Reynolds, Brown et Williamson, Lorillard et Liggett — ont déjà été jugés coupables par les six jurés de ce tribunal, lors d'une précédente étape de la longue procédure.

Poursuivie par quelque 700 000 fumeurs malades de Floride, l'industrie du tabac risque aujourd'hui une amende de 196 milliards $, montant maximum des dommages demandés par Stanley Rosenblatt, l'avocat des plaignants.

Ce type d'amende « punitive » vise, selon le droit américain, à sanctionner une personne mal intentionnée.

Face à une telle somme, les avocats de la défense ont contre-attaqué, avançant qu'une telle condamnation « tuerait » l'industrie et mettrait au chômage les milliers de personnes qu'elle fait vivre.

En outre, selon les fabricants, la législation de l'État de Floride interdit les condamnations à des amendes « punitives » qui entraînent la faillite d'une entreprise et, d'après leurs calculs, le tribunal ne pourrait de ce fait fixer des dommages supérieurs à 15,3 milliards $.

Me Dan Webb, représentant de Philip Morris, a avancé un troisième argument, estimant que les plaignants avaient des motivations financières et que l'amende serait « une récompense » pour « un style de vie risqué » grâce auquel les fumeurs deviendraient « instantanément millionnaires ».

Enfin, selon la défense, l'industrie du tabac a évolué en acceptant de payer aux États américains 246 milliards $ pour compenser les méfaits de la cigarette.

MARATHON DE DEUX ANS

De plus, les fabricants ont mis en place des programmes de prévention auprès des jeunes et ont supprimé toutes les publicités qui leur étaient destinées.

Un argument balayé par Me Rosemblatt, l'avocat des plaignants : selon lui, les sommes consacrées à la promotion dépassent largement celles allouées à la prévention.

Les jurés, estimant que l'industrie du tabac a entraîné sciemment la maladie des fumeurs, ont déjà accordé plus de 12,7 millions $ en dommages compensatoires à trois plaignants.

Dans un accès de franchise jamais égalé, les grands patrons de l'industrie qui défilaient à la barre de ce procès ont même présenté des excuses.

« J'éprouve des regrets », a admis en juin Nicholas Brookes, pdg de Brown et Williamson. « Je vous présente mes sincères excuses », a-t-il ajouté en s'adressant aux plaignants.

« Fumer est mauvais pour la santé », a pour sa part avoué Michael Szymanczyk, pdg de Philip Morris, le n° 1 mondial.

Si des centaines de petits procès ont déjà opposé aux États-Unis les fabricants à des individus isolés, « aucun des quelque 1850 procès intentés par des individus contre les compagnies américaines n'a donné lieu à un quelconque paiement d'amendes » punitives, constate le principal conseiller juridique de British American Tobacco sur le site Internet du groupe.

Quelle que soit la décision des jurés, les fabricants ont prévenu qu'ils feraient appel, ce qui pourrait encore prolonger le marathon judiciaire de deux ans. Le procès de Floride risque en effet de créer un précédent, incitant les fumeurs d'autres États à présenter des plaintes similaires.

Le Rwanda comptera ses morts

KIGALI (AFP) — Le Rwanda organisera à partir de lundi et jusqu'au 27 juillet une vaste enquête pour déterminer le nombre des victimes du génocide de 1994, ont indiqué les autorités.

Le nombre exact des victimes du génocide organisé contre la minorité tutsie et les Hutus modérés par des extrémistes hutus entre avril et juillet 1994 n'est pas connu avec certitude.

Les estimations varient entre 500 000 et un million de morts.

Cette opération sera menée par des enquêteurs, qui se rendront chez les habitants pour recueillir leurs témoignages. « L'information restera confidentielle entre la personne qui la reçoit et celle qui la donne, a indiqué Prospere Mutijima, chargé des opérations techniques au recensement général de la population, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit « nullement d'une affaire judiciaire, ni policière », mais « purement statistique ».

Ce « recensement » vise, selon lui, à connaître le nombre des victimes et à localiser les lieux qui ont connu un nombre élevé de massacres.

Une commission nationale, composée de ministres et de fonctionnaires, a été nommée pour cette opération.

Selon le président de l'association des rescapés de génocide IBUKA, Frédéric Mutagwera, il s'agit d'une « bonne chose qui permettra de couper court aux spéculations des uns et des autres » et permettra « de fixer de façon définitive l'ampleur du génocide.

Il ne s'agit pas de préparer des compensations pour les victimes ou de faire juger des suspects, a précisé le président de la commission Népomuscène Rugemintwaza.

EN BREF

PAMPELUNE

Taureau imprévisible

Quatre personnes ont été blessées, dont trois par coups de corne, hier lors du septième *encierro* (lâcher de toaureaux dans les rues) des fêtes de la San Fermin de Pampelune, en Espagne. Les blessés par coups de corne sont Arthur Duff, un Californien de 59 ans, et deux Espagnols, Fernando San Segundo et Francisco Gonzalez Martin, 28 et 38 ans. Une quatrième personne, José Ramon Hernandez Veguillas, 30 ans, a subi des contusions à un genou lors d'une chute. L'encierro d'hier, l'avant-dernier de la San Fermin, a été le plus long des fêtes. Il a duré six minutes, l'un taureaux ayant soudainement rebroussé chemin et effectué une partie du parcours en sens inverse, prenant au dépourvu de nombreux coureurs d'abord médusés puis pris de peur. (AFP)

Samedi seulement,
le service Internet **Sympatico** Bell
est à 10 ¢.

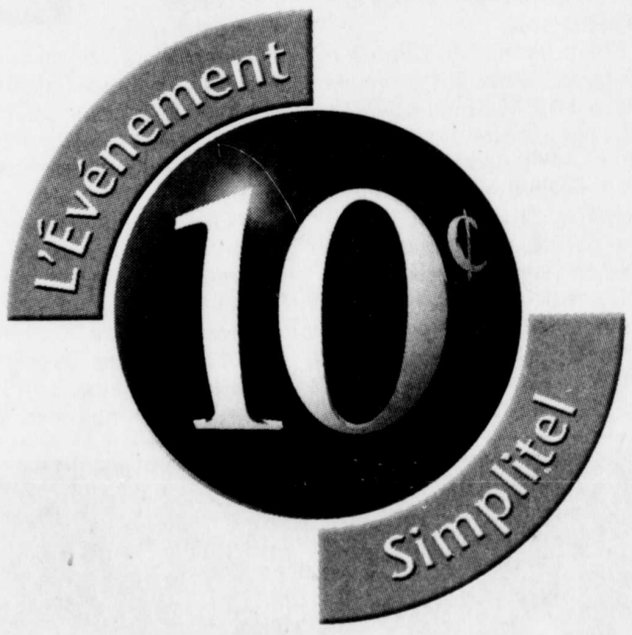

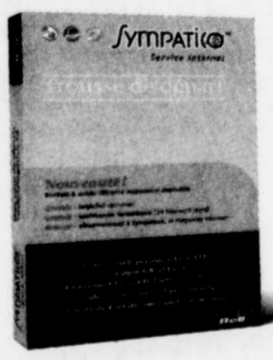

Ce samedi 15 juillet, présentez votre facture récente* de l'interurbain Bell dans un magasin **Espace Bell**MC ou visitez le **www.bell.ca/espacebell** et obtenez 3 mois d'accès au service Internet **Sympatico**MC pour seulement 10 ¢ !**

Arrivez tôt, les quantités sont limitées.

Le plan **Simplitel**MC vous offre un tarif à 10 ¢ la minute, soirs et week-ends, pour un maximum de 20 $. Pour vous abonner, composez le **310-BELL** ou visitez notre site à l'adresse **www.bell.ca**

Bell est fière de commanditer
l'équipe olympique canadienne

Bell

*Facture de mai, juin ou juillet 2000. **Valide pour le service de base uniquement. Applicable aux nouveaux abonnements seulement. À raison de 250 heures par mois, chaque heure supplémentaire coûtera 1 $. La date limite pour l'activation du service est le 31 août 2000. Cette offre n'est valable qu'à la date indiquée. Limite d'une offre par client par semaine. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Voir quantité disponible et détails dans les magasins Espace Bell. Simplitel et Espace Bell sont des marques de commerce de Bell Canada. Sympatico est une marque de commerce de Bell ActiMedia inc., utilisée sous licence.

Région de Québec

Charest
1171, boul. Charest Ouest
Québec (418) 687-2121

Galeries Chagnon
300, Côte du Passage
Lévis (418) 833-3848

Québec
1100, rue Bouvier
Québec (418) 627-6000

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 650-1000

Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries
Québec (418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (418) 529-9292

Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 658-9833

Autres régions

Alma
Plaza 1
500, Sacré-Cœur Ouest
Alma (418) 662-0469

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 696-2147

Place du Royaume
1401, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 693-1188

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Canicule chez les motards

Aussi longtemps qu'ils ne se tuent qu'entre eux..., entend-on souvent au sujet de la guerre entre bandes de motards qui a déjà fait 24 morts depuis le début de l'année, sans compter 15 autres tentatives de meurtres. Depuis 1994, un total de 140 personnes sont mortes au Québec dans des fusillades, explosions et autres attentats attribués aux groupes de motards, selon les statistiques officielles.

L'année 2000 est particulièrement chaude dans cette branche du crime organisé : deux fois plus d'assassinats ont été compilés au cours des six premiers mois que pendant toute l'année 1999. En plus, des proches d'une tête dirigeante célèbre des Hell's Angels, Maurice « Mom » Boucher, l'ex-syndicaliste André « Dédé » Desjardins et Robert Savard, ont été pris pour cibles tout récemment, ce qui laisse présager de sanglantes contre-attaques. Les Hell's Angels ont en effet largement pris le dessus sur leurs adversaires, disent les policiers. Le bilan de l'année pourrait bien dépasser celui de 1995 alors qu'une trentaine de personnes ont été victimes d'attentats meurtriers.

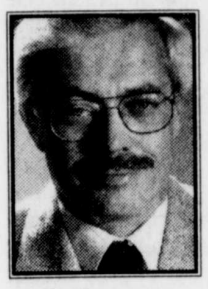

J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Il ne faut pas établir d'équation directe entre le nombre de combattants tués dans les guerres de gangs et l'efficacité des policiers dans la lutte au banditisme. En d'autres termes, les forces policières n'ont absolument pas « perdu le contrôle », elles ne sont pas moins bien informées et n'ont pas ralenti le rythme des enquêtes sur le terrain. Les attentats à des fins d'intimidation ou de règlements de comptes sont parmi les crimes les plus difficiles voire impossibles à prévenir et à solutionner, parce que préparés et réalisés par des professionnels, dans des cercles où règne la loi du silence. Ils sont par contre souvent symptomatiques d'une recrudescence des activités criminelles dans la rue. En somme, plus le marché de la drogue, par exemple, est florissant, plus les territoires sont convoités et plus les rivalités se cristallisent.

Les gouvernements, à tous les ordres, sont moralement tenus de renforcer la lutte au crime organisé. Les budgets alloués pour les escouades spécialisées, composées d'enquêteurs provenant des divers corps policiers, comme Carcajou, sont toujours à renégocier. Les policiers ont besoin de moyens additionnels pour réprimer le crime à la base : trouver et vider les champs des plantations illégales qui se multiplient, fermer inlassablement les points de vente, contrôler les importations, recueillir et garder à jour leurs informations, infilter. Tout cela coûte cher et le succès est fonction de la permanence des efforts consentis, ce qui n'a pas toujours été le cas au Québec ces dernières années.

Par ailleurs, la loi antigang adoptée aux Communes en 1997 après une vigoureuse campagne menée par le député du Bloc québécois Robert Ménard s'est révélée très peu efficace, telle que conçue. La marge de manœuvre laissée par la Charte canadienne des droits et libertés est étroite mais il appartient aux procureurs du ministère fédéral de la Justice d'en explorer les limites pour resserrer la loi.

Le gouvernement Chrétien n'a pas manifesté une très grande détermination politique dans ce dossier, ces cinq dernières années. C'est plutôt l'action d'un député de l'opposition, après la mort d'un enfant de onze ans dans l'explosion d'une bombe dans l'Est de Montréal, qui a conduit à une intervention législative que les organisations policières réclamaient depuis longtemps. Depuis, d'autres attentats ont causé la mort d'innocents ou occasionné de graves blessures, comme ce fut le cas la semaine dernière pour une serveuse de restaurant de Montréal-Nord, atteinte par des balles destinées à un proche de « Mom » Boucher.

D'une part, les motards ne font pas que s'entre-tuer, ce qui en soi laisserait une large majorité de citoyens indifférents. Ils mettent de plus en plus souvent en péril la vie d'honnêtes gens. D'autre part, ces flambées de violence témoignent d'une activité criminelle souterraine toujours en pleine expansion.

CARREFOUR DES LECTEURS

Tape sur la main

Question : Qu'est-ce qu'on obtient quand on mêle consommation excessive d'alcool, conduite dangereuse et un policier chevronné dont la conduite criminelle est responsable de la mort de quatre jeunes hommes ?
Réponse : Une petite tape amicale sur la main.
Juste avant la lecture du prononcé de sentence, on aurait pu trancher la tension dans la salle des audiences. Puis, la juge a procédé à la lecture de sa décision. À mesure que défilaient les facteurs aggravants, un timide sentiment de soulagement commençait à remplacer le sentiment d'appréhension que plusieurs ressentaient. Il est policier. Il est expert dans le domaine des ivressomètres. Il aurait dû savoir qu'il se trouvait dans une situation de danger. Il a démontré une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie de ses passagers. Il a fait plusieurs victimes. Deux des victimes avaient de jeunes enfants. Le nombre élevé de collisions routières. Une vitesse excessive. La sentence doit satisfaire aux critères d'exemplarité et de dissuasion.
Puis, le coup est arrivé. Comme une gifle en plein visage, il a coupé la parole à tous ceux qui croyaient que la sentence se mesurerait au crime. Que de questions qui demandent des réponses ! Où est la justice pour les victimes ? Est-ce là le message que notre système de justice pénale veut livrer au public ? La punition est-elle à la mesure du crime (182 jours pour chacune des vies perdues) ? De quelle façon cette sentence est-elle exemplaire et dissuasive pour les éventuels contrevenants, alors qu'on sait qu'il est peu probable que plus d'un sixième en sera vraiment purgé ?
Pourquoi épargnerait-on à un policier la prison fédérale, juste parce qu'il craint les représailles derrière les barreaux ?
Le remords, c'est important, mais devrait-il remplacer la responsabilité face à ses actions ?
Nonobstant l'intention, monter dans sa voiture après avoir pris plusieurs consommations, conduire un véhicule de façon téméraire et tuer quatre personnes ne diffère aucunement d'un homicide involontaire. Pourquoi le fait d'être un policier peut-il vous mettre à l'abri de la justice ? Au contraire, sa profession devrait justifier une pénalité plus sévère. Il avait la formation et les connaissances pour éviter de se placer dans cette situation en connaissance de cause.
N'oublions pas que toutes les collisions impliquant de l'alcool sont entièrement évitables ! Il suffit de planifier à l'avance. Nous savons tous que, peu importe la sentence, rien ne ramènera Yves Bossé, 25 ans, Alexandre Pucar, 26 ans, Denis Tremblay, 30 ans et Serge Arsenault, 32 ans. Ce n'est pas une raison pour manquer à son devoir et laisser passer le comportement insouciant et téméraire d'un policier qui est censé représenter la loi. Alors que la défense en appelle du verdict et de la sentence, nous recommandons avec insistance à la Couronne d'en faire de même. Peut-être alors verrons-nous ce crime puni d'une manière exemplaire et dissuasive.
Johanne Morin
Montréal

Lettre de reconnaissance au général Dallaire

Mon cher général,
Avec les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur le génocide de 1994 au Rwanda, vous pouvez maintenant vivre en paix avec votre conscience. Vous n'aurez plus à vous torturer l'esprit au point de vouloir cesser de vivre. Ce n'est pas vous le coupable de cette tragédie humaine. vous ne l'avez jamais été, malgré le doute installé dans votre être, comme la pointe d'un fusil prêt à cracher le feu.
C'est plutôt la communauté internationale avec en tête l'ONU, les États-Unis et la France qui sont à blâmer pour leur incurie. Que voulez-vous, il n'y avait pas d'intérêts économiques d'importance stratégique à défendre au Rwanda. Il n'y avait que des humains à protéger les uns contre les autres. L'Église, dans ses hiérarchies anglicane et catholique, est également pointée du doigt. Dans ce pays dont la population est majoritairement chrétienne, l'esquive de l'Église est insoutenable. Son refus d'utiliser sa position morale dominante est impardonnable. Dans cette année jubilaire de tous les pardons et remises de dettes, l'Église devrait tout au moins faire amende honorable auprès du peuple rwandais.
Vous aurez été, tout compte fait, la seule personne crédible, de par votre position sur le terrain, à pouvoir lancer un cri d'alarme désespéré. Mais vos avertissements n'auront pas été pris au sérieux par les grands de ce monde. Votre calvaire est enfin terminé, mon cher général. Vous bénéficiez maintenant du titre de seul héros de ce triste épisode de la fin d'un siècle sanglant. Portez avec honneur et fierté cette médaille à votre uniforme de militaire canadien. La vie vous tend à nouveau la main. Serrez-la bien fort et, de grâce, ne la lâchez plus jamais.
Gilles Baribeau
Charlesbourg

Excellents services hospitaliers

Le 5 juillet dernier, j'ai dû subir une intervention coronarienne appelée cathétérisme à l'hôpital Laval. La veille, une infirmière m'a clairement expliqué à quoi m'attendre, comment je devais me préparer, les risques minimes de l'intervention et le suivi.
Bien que je déplore les mois d'attente avant d'obtenir un rendez-vous pour cet examen, je dois tout de même rendre hommage à tout le personnel de l'unité coronarienne de l'hôpital Laval. La gentillesse et la patience des différentes personnes qui y œuvrent de même que le suivi des plus professionnels de tout le personnel m'ont beaucoup aidé à traverser cette période insécurisante.
Un gros merci au Dr Gleeton (chirurgien) et à toute l'équipe de l'unité coronarienne de l'hôpital Laval.
Michel Giroux
Beauport

Tout cacher

Étant depuis des années un adepte du Festival d'été de Québec, je comprends mal l'attitude des gens du Festival de vouloir chaque année presque emmurer les sites de spectacles afin de cacher la vue aux gens hors site. Pour la plupart, ces gens portent le macaron, mais préfèrent rester à l'écart ou y sont simplement à cause d'un site trop densément peuplé. Vu cette attitude, à quoi bon acheter le macaron...
Ça fait plusieurs années que c'est ainsi ; lorsque la scène principale était à l'Esplanade du Parlement, on entourait le site de tentes cachant la vue à ces gens, alors que sur les parterres du Parlement, on voyait les milliers de clignotants des macarons de participants ainsi « escroqués ». Je comprends qu'on ne puisse plus profiter de la gratuité des débuts, mais le but ultime est-il d'en venir à un festival en salle ?
R. Tessier
Lac-Saint-Charles

Les paris sur la santé et l'éducation

Lilie Desjardin
Sainte-Foy

Faut-il s'étonner de l'histoire de la famille Robitaille dont l'indignation a été dénoncée dans LE SOLEIL du 8 juillet ? Non, car cette réalité est de plus en plus courante. Cette histoire m'a ramené à l'esprit ce que ma mère de 77 ans a vécu récemment.

En mai, un mal de jambe inhabituel se fait sentir ; il progresse au point qu'elle doit réduire ses déplacements à leur plus simple expression, soit l'intérieur de sa résidence. D'après le médecin, c'était un mal musculaire pour lequel il a prescrit des pilules qu'elle devait renouveler au besoin. Alors qu'elle était de passage chez moi à la mi-juin, je l'ai amenée chez le chiropraticien qui me traite et elle a poursuivi ses traitements avec un chiropraticien qui pratique près de chez elle. Après seulement trois traitements, son mal était disparu, elle avait retrouvé son autonomie et n'avait plus besoin de bander la jambe qui l'empêchait de dormir en raison de la douleur.

DIGNITÉ

La situation de la famille Robitaille et celle de ma mère sont choquantes, parce qu'il s'agit de personnes âgées qui ne se plaignent pas. Il en était ainsi de mon père, lorsqu'il était aux soins intensifs en février 1995 après un triple pontage. Après des radiographies prises en ma présence, l'infirmière n'a pas daigné lever les draps. Comment aurait-il pu le faire, il était entre la vie et la mort ? Que dire de son visage éraflé, sans compter les poils de barbe ici et là ? Que dire de la difficulté à obtenir des renseignements sur l'état de sa santé sous prétexte que ma mère et mon frère en avaient été informés ? Il a fallu que je me plaigne avec véhémence pour que mon père soit traité avec la dignité due à tout être humain. Des personnes silencieuses ne sont pas dérangeantes pour le système.

Faut-il s'étonner de ces situations quand un gouvernement accorde 14 millions $ à l'industrie des courses ? Un entrefilet paru dans LE SOLEIL du 1er juillet montre la véritable priorité du gouvernement prétendument social-démocrate : « Québec accordera une aide spéciale de 13,9 millions $ à la Société nationale du cheval de course, ... permettra de doubler les montants versés en bourses aux programmes réguliers de courses et événements spéciaux pour ... 2000-2001. L'industrie... pourra mieux concurrencer les hippodromes ontariens...Québec craint un déplacement des meilleurs chevaux et conducteurs vers l'Ontario.... »

Les personnes silencieuses, qui ne se plaignent pas, ne sont pas dérangeantes pour le système

Dire que le millionnaire de l'Éducation tente de nous faire croire que le gouvernement mise sur l'éducation. Foutaise ! Il suffit de penser aux contrats de performance qu'il veut imposer aux universités. La société devra-t-elle remplir de tels contrats ? L'augmentation de 1 $ par semaine des frais de subsistance accordés aux étudiants est très significative de la véritable importance de l'éducation. D'autant plus que la somme accordée pour les frais scolaires ne suffit pas à payer les frais d'inscription, les frais afférents et le matériel exigé par les professeurs.

Ceux qui avaient ouvert les paris sur l'importance de la santé et de l'éducation ont perdu la course. Pour ma part, j'ai toujours parié que ce gouvernement misait sur la rentabilité de l'éducation, la santé, la sécurité du revenu, etc. Or, il n'y a aucune adéquation entre la sociale-démocratie et la rentabilité.

DOLLAR
67,46¢ US
-0,09

OR
280,00 $ US
-0,40

ARGENT
7,728 $
+0,045

QUESTIONS D'ARGENT

TORONTO
10679,32
+106,47

NEW YORK
10788,71
+5,30

NASDAQ
4174,86
+75,27

Sprint et WorldCom renoncent à leur fusion

■ NEW YORK (AP, AFP) — Les géants américains des télécommunications Sprint et WorldCom ont annoncé, hier, qu'ils renonçaient à leur projet de fusion, estimé à 129 milliards $ US, à cause des conditions posées par les autorités de régulations américaines et européennes pour le respect de la concurrence.

« Les conditions posées par le ministère américain de la Justice compromettraient les bénéfices de la fusion pour les clients et les intérêts financiers », ont estimé les deux compagnies dans un communiqué conjoint. Depuis plusieurs jours, elles avaient laissé entendre qu'elles prendraient cette décision.

La ministre de la Justice Janet Reno avait annoncé, le mois dernier, que son administration s'opposait à la fusion, également rejetée un peu plus tard en Europe, car le rapprochement entre les opérateurs longue distance n°2 et n°3 aux États-unis se traduirait pour des millions d'Américains par une facture plus lourde pour des services moins complets. Côté européen, le commissaire à la concurrence Mario Monti, avait estimé que l'opération réduirait la concurrence pour l'accès à Internet.

Le cours des actions de Sprint et de WorldCom a énormément fluctué sur les marchés financiers ces derniers jours.

Les deux groupes auraient pu s'engager dans une bataille judiciaire afin d'arracher le droit à fusionner. Mais, comme WorldCom et Sprint l'ont souligné hier, ce « n'était pas dans l'intérêt des actionnaires, des clients et des employés ».

Chacun reprend donc sa liberté. Dans le même temps, les rumeurs sur les prochains mouvements de consolidation reprennent. A ce jeu, le groupe allemand Deutsche Telekom est donné comme favori pour le rachat de Sprint, même si France Télécom ou la société japonaise NTT sont également des noms avancés par les analystes.

Mais Deutsche Telekom, qui n'a jamais caché sa volonté et la nécessité de prendre pied sur le marché américain, n'a pas le droit à l'erreur après avoir essuyé un revers cinglant l'an dernier avec l'échec du rachat de Telecom Italia puis ce printemps dans sa tentative de s'emparer de l'américain Qwest.

Deutsche Telekom devra également composer avec le législateur américain. La rumeur du rachat de Sprint par le groupe allemand a soulevé l'ire d'une trentaine de sénateurs américains qui voient là un mouvement « contraire à la loi américaine » dans le cadre de la protection de la concurrence et surtout des risques pour la sécurité nationale.

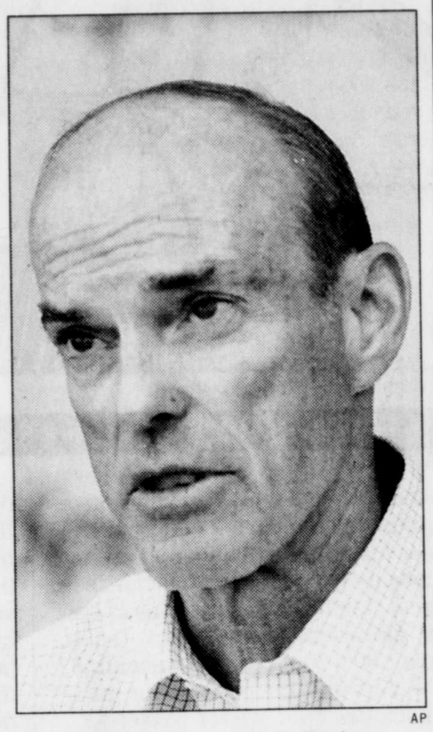

AP

William Esrey, pdg de Sprint.

PAS À VENDRE

De toute façon « Sprint n'est pas à vendre », a affirmé, hier, William Esrey, le pdg de Sprint. Il n'est pas sourd aux rumeurs mais « nous ne parlons avec personne », a-t-il affirmé.

Comme c'est un homme bien élevé, William Esrey « prendra l'appel de Ron Sommer ou celui de Michel Bon de France Telecom, ou celui de Michael Armstrong d'AT & T », s'ils venaient à l'appeler, mais il est formel, Sprint peut se débrouiller seul.

Sprint « n'est pas un groupe qui ressemble à quelque chose à vendre », a-t-il dit en prévoyant une progression de son chiffre d'affaires de 20 % par an sur les trois prochaines années, dont notamment 25 % l'an prochain pour les activités de téléphonie mobile.

CRÉDITS D'IMPÔT DES MAISONS DE PRODUCTION

Revenu Québec exige des remboursements

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le ministère du Revenu du Québec a commencé à réclamer à des maisons de production une partie des crédits d'impôts qu'elles ont reçus alors qu'elles n'y avaient pas droit.

« Il y a des maisons de production qui ont reçu un avis de cotisation, mais tout ceux à qui j'ai parlé vont les contester, a déclaré la présidente-directrice générale de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec, Mme Claire Samson, en entrevue téléphonique, hier. C'est un problème d'interprétation de la loi, ce n'est pas un problème de fraude ou d'abus. »

Le ministère du Revenu du Québec a entrepris au printemps 1998 un programme de vérification sur le secteur de la production cinématographique et télévisuelle afin de voir si les conditions d'attribution du crédit d'impôt étaient bien respectées.

« Nous avons analysé l'ensemble des sociétés qui demandent ce crédit-là, soit environ 300, et suite à nos analyses, nous en avons retenu une centaine pour faire des investigations supplémentaires », a déclaré la directrice des normes et des programmes au ministère québécois du Revenu, Mme Brigitte Portelance.

Dans le cadre de cet examen, le ministère du Revenu a commencé à envoyer des avis de cotisation. « Il y a des entreprises pour lesquelles il y a dû avoir des ajustements au niveau des crédits versés », a déclaré Mme Portelance, précisant qu'il était encore trop tôt pour donner une idée des montants récupérés jusqu'ici.

FISCALITÉ COMPLEXE

Elle a également refusé de parler de fraude, insistant sur la complexité de la fiscalité dans ce domaine.

« Les gens peuvent avoir demandé des crédits pour des dépenses qui peut-être n'étaient pas admissibles, a-t-elle déclaré. Ce n'est pas toujours facile de voir ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas. Ça ne veut pas dire que les gens ont fraudé pour autant. »

« Le secteur (de la production audiovisuelle) nous apparaissait comme un secteur où il y avait un certain risque, notamment à cause de l'ampleur des sommes versées », a déclaré Mme Portelance pour expliquer l'intérêt porté par le ministère du Revenu.

Le crédit d'impôt du gouvernement québécois dans le domaine de la production audiovisuelle a atteint 80 millions $ en 1998 et 92 millions $ en 1999.

« Je ne veux pas laisser l'impression que ce secteur est pire que les autres, ce n'est pas le cas du tout, a précisé Mme Portelance. Ce qu'il faut comprendre, c'est que la nature même du crédit fait en sorte que ça peut peut-être présenter plus de risques. »

DES RÈGLES PLUS CLAIRES

« Les maisons de production ne sont pas des multinationales, il s'agit de petites entreprises qui n'ont pas à leur emploi trois fiscalistes, a protesté Mme Samson. Tout ce que les producteurs veulent, c'est que les règles soient claires de façon à ce qu'ils puissent se conformer sans inquiétude. »

Il y a deux semaines, le 27 juin, un comité interministériel a fait plusieurs recommandations de façon à rendre plus rigoureuse l'administration du crédit d'impôt. À peine deux jours plus tard, le ministère des Finances a annoncé la mise en oeuvre de certaines de ces mesures.

Mme Samson s'est cependant inquiétée au sujet de l'image que le public, et surtout les banquiers, garderont des producteurs après tout ce débat.

« Si les banques ne veulent plus financer les producteurs sur la base du crédit d'impôt parce que c'est une trappe à fraudeurs, il ne se fera plus de longs métrages et d'émissions de télévision », a-t-elle déploré.

Imax à la recherche d'un acheteur

AMRAN ABOCAR
Reuters

■ TORONTO — La firme canadienne de cinéma sur écran géant Imax s'est lancée, hier, à la recherche d'un acheteur ou d'un partenaire en vue d'une fusion, un geste poussé par un important actionnaire américain insatisfait de la performance boursière de la compagnie.

Estimant que la meilleure façon de retrouver la faveur boursière passe par un regroupement avec un plus grand que soi, Imax a chargé des conseillers financiers de trouver des pistes de solution à la compagnie, dont une possible vente.

« Notre priorité est de maximiser le potentiel d'affaires à long terme d'Imax pour le bénéfice de ses actionnaires, ses employés, ses clients et le public, et nous croyons que la meilleure façon de le faire est de nous associer avec une plus grande entité », ont déclaré par voie de communiqué les deux chefs de la direction, Richard Gelfond et Bradley Wechsler.

Pour réaliser son objectif, Imax a retenu les services de Goldman Sachs et de Wasserstein Perella, une firme d'investissement de New York détenant 30 % des actions d'Imax, ce qui en fait son plus important actionnaire.

Les deux dirigeants d'Imax ont précisé qu'il n'était pas garanti qu'une transaction se concrétisera et qu'il s'agissait d'une démarche répondant au désir de la firme d'investissement américaine de liquider son placement.

Wasserstein Perella détient ses actions par l'entremise d'un fonds d'investissement privé qui est « en phase de liquidation », a observé un analyste. La firme avait le choix de se défaire de sa participation en vendant ses titres sur le marché public ou en trouvant un acheteur stratégique.

« N'importe qui prêt à débourser autant d'argent pour acquérir environ le tiers de la compagnie serait probablement intéressé à l'acheter au complet », a opiné Dan O'Neill, un analyste pour Credit Suisse First Boston, à New York, qui recommande l'achat des titres de la société.

Le coût de l'essence fait monter l'inflation

■ OTTAWA (PC) — Les prix des biens et services faisant partie du panier de l'Indice des prix à la consommation ont grimpé en moyenne de 2,9 %, de juin 1999 à juin de cette année, a fait savoir Statistique Canada, hier, précisant que les prix de l'essence avaient exercé la plus forte pression à la hausse.

Il s'agit de la plus importante hausse annuelle des prix depuis mars, alors que le taux d'inflation s'établissait à 3,0 %, selon l'organisme fédéral. En mai, le taux était de 2,4 %.

L'essentiel de l'augmentation est imputable aux prix de l'essence. Ces derniers ont progressé de 30,5 %, de juin 1999 à juin dernier, ce qui constitue le 15e mois consécutif de hausse annuelle de l'indice de l'essence. Sans cela, le taux d'inflation n'aurait été que de 1,4 %.

AUTRES COUPABLES

Néanmoins, l'essence n'était pas la seule coupable. Ainsi, l'intérêt hypothécaire, le gaz naturel, le mazout et les frais de scolarité ont tous coûté davantage, en juin.

Par contre, la diminution des prix des fruits frais, du matériel et des fournitures informatiques ainsi que des achats de véhicules automobiles a exercé une pression à la baisse sur l'indice d'ensemble.

Quoi qu'il en soit, les analystes affirmaient hier ne rien voir dans ces données qui puisse inciter la Banque du Canada à accroître ses taux d'intérêt.

Par ailleurs, l'indice de l'hébergement pour voyageurs a crû de 10,5 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'entrée en vigueur des tarifs d'été.

L'indice des légumes frais a quant à lui progressé de 3,8 %, le mois dernier, cette hausse étant principalement due à notre dépendance envers les produits importés et au retard des récoltes locales de légumes causé par les conditions météorologiques.

Enfin, l'indice du coût de l'intérêt hypothécaire a augmenté de 0,7 %. Il s'agit de la plus forte augmentation d'un mois à l'autre depuis celle observée en février 1995.

TAUX D'INFLATION

L'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation

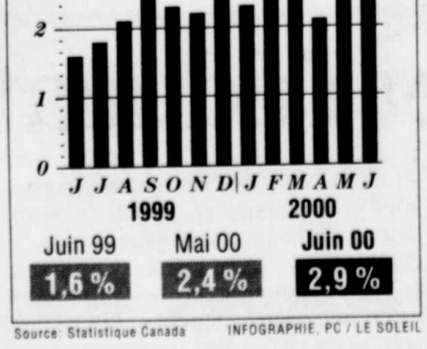

Juin 99 : 1,6 %
Mai 00 : 2,4 %
Juin 00 : 2,9 %

Source: Statistique Canada — INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Nervosité à l'usine Reynolds

Une étude des tâches fait craindre des mises à pied

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — La Société canadienne de métaux Reynolds tient à désamorcer la rumeur voulant que de nombreux postes seront éliminés après l'étude de tâches actuellement réalisée dans l'usine, à la suite de la fusion avec le géant de l'aluminium Alcoa. Du côté du syndicat, on dit rester sur ses gardes.

Dans un communiqué, Reynolds soutient qu'elle doit intégrer rapidement ses activités à celles d'Alcoa. C'est pour cette raison qu'en mai, quelques jours après l'annonce de la fusion, des équipes de travail des deux compagnies ont commencé à examiner les opérations de finance, de technologie de l'information, d'entretien et de sécurité au travail, notamment, « afin d'en arriver le plus rapidement possible à un fonctionnement harmonieux répondant aux plus hauts standards de l'entreprise », a indiqué Gilles Chassé, responsable des relations publiques de l'usine.

Pour ce qui est de l'organisation du travail et de la productivité, soit les postes en usine même, Reynolds a décidé de faire appel à une firme de l'extérieur pour réaliser l'étude des tâches. Des équipes sont donc à l'oeuvre, chronomètre et crayon à la main, et mesurent en temps toutes les étapes du travail, ce qui a rapidement donné lieu à toutes sortes de rumeurs voulant qu'Alcoa sabre dans le personnel.

M. Chassé assure qu'il n'y a rien de nouveau dans cette manière de procéder et que l'organisation du travail basée sur des études de tâches est utilisée à l'usine depuis les années 60. Le porte-parole a aussi ajouté qu'un représentant syndical participe au processus.

« Nous pouvons comprendre que certaines personnes soient un peu nerveuses, mais nous tenons à rappeler que le tout se fait dans le respect total des conventions collectives en vigueur », dit le communiqué de M. Chassé.

Le président du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau, Jean-Luc Hovington, a confirmé que la compagnie a avisé le syndicat de la tenue de ces études de tâches. « La compagnie nous a dit qu'elle préférait étudier à fond les tâches pour améliorer la productivité avant de toucher aux postes, mais on ne sait à peu près rien d'autre », a-t-il dit.

PLAN DÉVOILÉ MERCREDI

M. Hovington a souligné que le plan de restructuration de l'entreprise découlant de ses études de tâches devrait être connu dès mercredi prochain. « Ça inquiète certains de nos membres, c'est évident, mais ça inquiète aussi certains membres de la haute direction car s'il y a des coupures, ce sera dans tous les secteurs », a soutenu le président.

L'usine Baie-Comeau, l'une des plus imposantes et des plus productives au monde, emploie 2200 personnes. Ces chiffres semblent toutefois dérisoires dans l'océan Alcoa, qui a 150 000 employés dans 37 pays. Le géant américain, qui possède notamment 26 alumineries, a cependant la réputation d'utiliser beaucoup moins de personnel qu'à Baie-Comeau pour faire fonctionner une aluminerie. La convention collective entre Reynolds et ses 1800 employés de production prend fin le 31 mars 2003.

QUESTIONS D'ARGENT

La Caisse de dépôt crée une société en commandite dédiée à la gestion de fonds

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Caisse de dépôt et placement du Québec, par l'entremise de sa filiale Services financiers CDPQ, vient d'investir 95 millions $ dans la création de Myriade, une nouvelle société en commandite dédiée à la gestion de fonds.

Outre la Caisse de dépôt et placement, Crédit commercial de France (Groupe CCF) a participé à hauteur de 95 millions $ et un groupe d'investisseurs américains a fait part de son intérêt à souscrire un montant additionnel pouvant atteindre 35 millions $.

ACQUISITIONS

Myriade, qui est dotée d'un capital initial prévu de 225 millions $, entend faire des acquisitions de gestionnaires de fonds oeuvrant dans des secteurs variés, afin que son groupe de filiales dispose d'une expertise étendue et soit en mesure d'offrir des produits diversifiés.

La première acquisition de Myriade est Addenda Capital, une société de gestion dont le président est Carmand Normand. M. Normand et son associé, Serge Rémillard, seront respectivement président du conseil et président et chef de la direction de Myriade.

Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier, M. Normand a souligné qu'il y a actuellement une tendance à la consolidation parmi les sociétés de gestion de placements, dont plusieurs sont de petites entreprises privées dirigées par des gestionnaires vieillissants.

Sa propre société ne faisant pas exception, M. Normand dit que plutôt que de la vendre à une banque comme d'autres l'ont fait, il a décidé de chercher des associés et de devenir un acquéreur.

Le président et chef de la direction de Myriade, Serge Rémillard, a indiqué que le plan initial de la société prévoit l'acquisition de deux à trois sociétés canadiennes de gestion de fonds, et mise sur une croissance annuelle de 15 % de l'actif sous gestion des sociétés acquises, en vue de constituer un portefeuille de 50 milliards $ d'ici sept ans.

Cowpland soutient que Corel sera rentable au 4e trimestre

■ TORONTO (PC) — Le chef de la direction de Corel, Michael Cowpland, a prédit, hier, que sa compagnie — actuellement en sérieuses difficultés — retrouvera la rentabilité au quatrième trimestre, mais il s'est notablement distancié des pronostics émis au mois de mai sur les ventes du logiciel Linux.

« Nous avons été quelque peu malmenés financièrement ces derniers temps, mais c'est maintenant chose du passé et nous pouvons aller de l'avant », a déclaré M. Cowpland après une allocution prononcée dans le cadre de l'exposition technologique Comdex.

Il a, de plus, fait valoir que « tout au long de cette période, nous n'avons jamais ralenti le rythme de mise en marché de nos innovations informatiques ».

Corel, dont les ventes de logiciels traditionnels — comme CorelDraw et WordPerfect — subissent une baisse radicale, joue en effet son va-tout sur Linux, un système d'exploitation libre dont on parle comme d'un concurrent potentiel du système Windows de Microsoft.

À l'heure actuelle, il n'existe que peu de logiciels utilisables dans l'environnement informatique Linux, mais son logiciel serveur arrive toutefois juste derrière celui de Microsoft, avec un quart du marché. Les observateurs se demandent donc si Corel saura se maintenir à flot assez longtemps pour pouvoir assortir le système Linux de logiciels qui lui permettraient de se tailler une plus grande part du marché.

À la fin de mai, les cadres de Corel avaient exprimé leur confiance d'atteindre un volume de ventes du système Linux de 20 millions $ US pour l'année 2000. Or, au premier trimestre, les ventes n'étaient évaluées qu'à 2,3 millions $ US et au deuxième trimestre, elles n'ont été que de 2,6 millions $ US.

C'est pourquoi M. Cowpland était, hier, plus circonspect dans ses prévisions. « Nous ne voulons pas avancer de chiffres, mais nous sommes très heureux du niveau de ventes de notre produit Linux », a-t-il soutenu.

Corel a annoncé en juin, au terme du second trimestre, ne détenir que 9,9 millions $ US en liquidités. À la fin du premier trimestre, les liquidités étaient pourtant de 29,3 millions $ US. Enfin, au dernier trimestre, Corel a perdu 23,6 millions $ US.

Plus tôt cette année, Corel a vainement tenté de fusionner avec la compagnie californienne Imprise-Borland.

Quoi qu'il en soit, de nombreux investisseurs ont déjà choisi d'abandonner l'instable titre de Corel qui, en fin de journée hier, se transigeait à 5,50 $ sur le parquet torontois, en baisse de 5 ¢. On est loin du zénith annuel de 64,65 $ qu'a atteint l'action de Corel.

ENTREPRISE$

❑ **Abitibi-Consolidated**, premier producteur de papier journal au monde, a annoncé, hier, avoir complété la vente de titres d'emprunts totalisant 1,4 milliard $ US qui serviront à rembourser le prêt contracté pour l'acquisition de son rival Donohue inc., anciennement sous contrôle de Quebecor. Selon certains investisseurs, Abitibi a accru considérablement la taille de son placement, qui devait à l'origine se situer entre 1 milliard $ US et 1,25 milliard $ US, après avoir reçu des offres totalisant plusieurs milliards de dollars. Abitibi utilisera le produit net de la vente pour réduire ses dettes et payer une partie du prêt de 1,8 milliard $ contracté pour financer l'acquisition de 7,1 milliards $ de Donohue, troisième producteur de papier journal au monde. Les deux compagnies ont leur siège social à Montréal, et leur fusion a été complétée en juin.

❑ **Thomson Corp**. a annoncé, hier, son intention d'acheter la firme privée de relation avec les investisseurs Carson Group pour soutenir ses activités électroniques d'édition financière. Le prix de l'offre n'a pas été dévoilé. Thomson a précisé que les revenus de Carson ont atteint 50 millions $ US en 1999. La société privée, qui se spécialise dans le renseignement corporatif stratégique et les relations avec les investisseurs, fera dorénavant partie du groupe corporatif de Thomson Financial. Carson possède des bureaux à New York, San Francisco, Chicago, Londres, Bruxelles et Paris.

❑ **British Airways** et **KLM Royal Dutch Airlines** ont l'intention de soumettre aux autorités européennes de la concurrence un projet de fusion au cours de la première semaine d'août, a écrit, hier, le *Financial Times*. Leo Van Wijk, directeur général de KLM, a déclaré au quotidien londonien que les deux compagnies aériennes visaient « une fusion en bonne et due forme », tout en ajoutant qu'un rapprochement n'aurait lieu que si les gouvernements britanniques et américains se mettaient d'accord cette année sur un traité de déréglementation du trafic aérien.BA et KLM avaient annoncé le 7 juin qu'elles allaient discuter d'une éventuelle « mise en commun de leurs activités. »

❑ **Microcell Solutions**, qui commercialise des services de communications personnelles sous la marque Fido, a acquis 68 430 clients au cours du deuxième trimestre de 2000, ce qui représente une augmentation de 14 % des nouvelles activations nettes par rapport au deuxième trimestre de 1999, a fait savoir, hier, André Tremblay, président et chef de la direction de Microcell Telecommunications Inc. La société a obtenu 113 808 activations brutes au deuxième trimestre, soit une hausse de 34 % par rapport au trimestre correspondant de 1999.

❑ **Canada 3000** inc. a annoncé, hier, avoir clos son premier appel public à l'épargne tel qu'annoncé précédemment, récoltant ainsi un produit brut de 30 millions $. Trois millions d'actions ont été vendues à 10 $ l'unité. De plus, certains actionnaires ont garanti aux syndicataires une option d'attribution de 375 000 actions ordinaires supplémentaires. Le syndicat financier de Canada 3000 était composé de CIBC World Markets Inc. à titre de syndicataire chef de file, de BayStreetDirect Inc., de HSBC Securities (Canada) Inc. et de Yorkton Securities Inc.

❑ La société **Bestar** a enregistré un bénéfice net de 1,2 million $, soit 11 ¢ par action, lors du trimestre clos le 30 juin 2000, comparativement à un bénéfice net de 83 000 $ (1 ¢ par action) lors du trimestre équivalent de l'exercice précédent, a-t-elle annoncé, hier, à Lac-Mégantic. Lors de la période de trois mois terminée le 30 juin dernier, le chiffre d'affaires de Bestar s'est élevé à 20,8 millions $, contre 16,8 millions $ un an plus tôt. Au cours du semestre clos le 30 juin 2000, Bestar a enregistré un bénéfice net de 3,0 millions $ (28 ¢ par action), comparativement à un bénéfice net de 491 000 $ (5 ¢ par action) un an plus tôt. Lors de ces deux mêmes périodes, son chiffre d'affaires s'est élevé à 46,7 et 37,4 millions $ respectivement.

❑ La société **Saturn Solutions** Inc. a enregistré un bénéfice net de 5,5 millions $, soit 95 ¢ par action, lors de l'exercice clos le 31 mai 2000, comparativement à un bénéfice net de 4,3 millions $ (84 ¢ par action) lors de l'exercice précédent, a-t-elle annoncé hier à Montréal. Lors de la période de 12 mois terminée le 31 mai dernier, le chiffre d'affaires de Saturn s'est élevé à 88,5 millions $, contre 75,9 millions $ un an plus tôt.

❑ La société **Technologies R.A.N.K.I.N.** Inc. a enregistré un bénéfice net de 630 857 $, soit 3 ¢ par action, lors de l'exercice clos le 30 avril, comparativement à un bénéfice net de 123 509 $ (1 ¢) lors de l'exercice précédent, a-t-elle annoncé, hier, à Montréal. Lors de la période de 12 mois terminée le 30 avril, le chiffre d'affaires de Technologies R.A.N.K.I.N. s'est élevé à 5,0 millions $, contre 1,7 million $ un an plus tôt. Au cours du trimestre clos le 30 avril, Technologies R.A.N.K.I.N. a enregistré un bénéfice net de 150 921 $, comparativement à un bénéfice net de 87 438 $ un an plus tôt. Lors de ces deux mêmes périodes, son chiffre d'affaires s'est élevé à 1,9 million $ et à 642 063 $ respectivement.

la Baie

Destination SOLDE DU WEEK-END

10 % de rabais*
De 8 h à 10 h, samedi 15 juillet seulement
dans tout le magasin.
*Sur nos prix ordinaires, de solde et de liquidation.
Exception : aubaines « lève-tôt ».
Certaines exceptions s'appliquent; précisions en magasin.

Du vendredi 14 au dimanche 16 juillet

10 % de rabais
JOURNÉE APPRÉCIATION DES TITULAIRES DE LA CARTE LA BAIE : LE VENDREDI 14 JUILLET SEULEMENT
Réglez vos achats avec votre carte la Baie et obtenez 10 % de rabais dans tous les rayons, incluant les articles en promotion et les **meubles, duos-sommeil gros électroménagers et appareils électroniques!** Certaines exceptions s'appliquent; précisions en magasin.

40 % de rabais
Tout le sportswear printemps-été Chaps® pour homme
Sur nos prix ordinaires.
CHAPS RALPH LAUREN

40 % de rabais
• Mode Liz Claiborne® et Tommy Hilfiger pour elle
Sélection de modèles. Sur nos prix ordinaires.
• Toute la literie Tommy Hilfiger
Sur nos prix étiquetés.
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

40 % de rabais
Maillots de bain pour femme
Sur nos prix ordinaires.

Achat spécial! Cravates Tommy Hilfiger pour lui seulement 34,99 $
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

30 % de rabais
Tous les articles de jardin et les objets en acrylique
Dans notre rayon des articles de jardin. Sur nos prix ordinaires.

10 % à 15 % de rabais
Tous les gros électroménagers
Sur nos prix ordinaires.
Ces articles ne sont pas offerts à la Baie : Place Fleur de Lys, Chicoutimi et Rivière-du-Loup

ça se passe **ici et maintenant** à la Baie!
Galeries de la Capitale

La foire du matelas durant tout le mois de juillet
Procurez-vous un duo-sommeil Beautysleep garanti 10 ans!
Bâti de 510 ressorts.
Modèle 2 places. Achat spécial 399,99 $
Modèle grand lit. Achat spécial 449,99 $
Faites vite car les quantités sont limitées!

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Toronto

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 10 679,32 en hausse de 106,47. Volume des transactions: 130,2 millions d'actions. Titres en hausse: 533. En baisse: 530. Inchangés: 295.

TSE 35 : 558,29 +6,95
TSE 60 : 653,07 +7,98
TSE 100: 667,68 +7,03

10 679,32

Tendances des 10 derniers jours

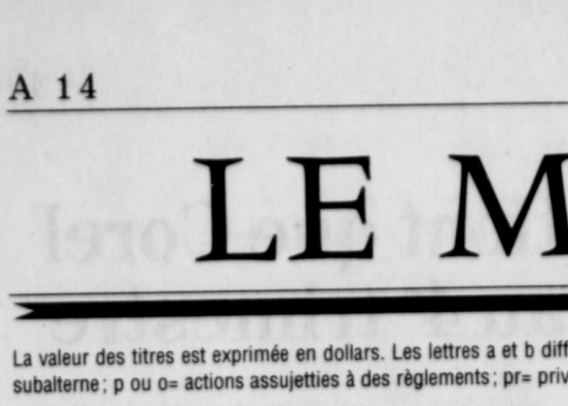

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.

A et B

Abl cdn o	3500	0.66	0.66	0.66	0.00
Ad opt	4400	5.15	4.97	5.00	-0.15
Adf gr f	3148	9.45	9.25	9.25	0.00
Ads inc a	9100	1.91	1.85	1.85	-0.15
Afm o	222	2.25	2.25	2.25	0.00
Agf b f	10901	44.00	43.00	44.00	+0.20
Aic diver	200	26.55	26.55	26.55	-0.30
Aic dive p	7375	26.00	25.50	25.50	-0.50
Ait adv	51023	1.50	1.42	1.42	-0.03
Ali tech	600	5.60	5.60	5.60	-0.10
Amr tech	229555	2.00	1.90	1.90	-0.07
Art adv o	63415	8.60	8.30	8.50	-0.05
At plastics	14830	2.65	2.45	2.50	+0.05
At t can	41010	49.00	48.50	48.65	+0.40
Ati tech	854377	12.95	12.30	12.45	-0.20
Ats auto	564372	36.25	35.25	36.25	+0.50
Aastra t	11050	10.10	9.50	9.80	+0.05
Abbey w o	57000	0.67	0.67	0.67	0.00
Aber res	32090	9.45	9.10	9.45	+0.30
Abitibi c	715054	14.50	14.10	14.35	-0.05
Acanthus	53614	8.95	8.90	8.90	-0.05
Acetex	850	9.00	9.00	9.00	-0.50
Acktion	400	11.35	11.30	11.35	+0.05
Advantx o	74087	1.30	1.28	1.30	-0.04
Aeterna f	22457	14.60	14.10	14.20	-0.60
Afton o	3200	1.40	1.35	1.40	+0.05
Agnico e	6950	9.00	8.90	8.90	0.00
Agrium	176366	13.20	13.00	13.10	0.00
Agro pac a	2500	0.20	0.20	0.20	0.00
Aimglobl	145315	24.15	22.85	24.15	+1.15
Ainsworth	6500	6.70	6.70	6.70	0.00
Air canada	151010	20.50	20.30	20.50	+0.15
Air can a f	14674	18.00	17.80	18.00	+0.05
Airboss o	18800	2.60	2.35	2.50	+0.15
Akita a f	3700	10.65	10.30	10.65	+0.15
Alt energy	320175	57.75	57.00	57.30	-0.20
Alt ener p	2860	25.90	25.80	25.90	+0.20
Alcan	721632	48.00	46.50	47.90	+0.30
Alcan c p	50500	25.15	25.15	25.15	+0.05
Alcatel	166045	111.0	109.0	110.9	+2.15
Algo gr a f	5500	0.20	0.20	0.20	+0.01
Algo cent	200	28.55	28.55	28.55	-0.15
Alg steel	10378	1.58	1.52	1.52	-0.03
Algon merc	1500	3.50	3.50	3.50	-0.10
Aliant	46866	37.50	36.50	36.50	-1.35
Alimenta b f	200	18.50	18.50	18.50	-0.05
Allbanc sp	8612	33.50	32.90	33.00	0.00
Allbanc sp p	5125	25.80	25.35	25.35	-0.20
All atl a	1800	20.00	19.00	19.00	-1.00
All atl bf	57542	19.00	17.75	18.00	-0.80
Alli forest	99952	17.85	17.25	17.75	+0.40
Alpine oil	123400	2.37	2.33	2.36	+0.01
Altagas	200	5.75	5.75	5.75	-0.30
Altai res o	6500	0.37	0.33	0.37	+0.05
Altarex o	333423	1.08	0.99	1.05	+0.04
Am eco	34700	0.29	0.24	0.24	+0.03
Am leduc	750	0.28	0.28	0.28	+0.01
Amisco i	400	6.65	6.65	6.65	-0.05
Amisk a	2500	2.32	2.32	2.32	-0.13
Amisk ser p	4400	2.50	2.50	2.50	+0.18
Amtele	3000	2.10	2.10	2.10	+0.10
Anadime o	2720	0.46	0.46	0.46	+0.01
Anderson	275592	26.25	25.65	26.00	-0.25
Andrs wa f	3200	12.20	12.00	12.10	-0.30
Andres w b	100	12.20	12.20	12.20	0.00
Angiotec o	77544	74.50	66.00	66.00	-5.00
Anormed o	14710	12.75	12.00	12.00	-0.25
Anthem p	2500	5.45	5.45	5.45	-0.10
Anthony o	425	8.75	8.75	8.75	-0.05
Apex a	8600	1.85	1.75	1.75	-0.10
Arbor a	875	7.50	7.25	7.50	-0.50
Arbor b f	575	6.85	6.85	6.85	-0.35
Arcis o	42125	0.59	0.55	0.55	-0.02
Arcis w	1500	0.22	0.22	0.22	0.00
Arctic gr o	210000	1.55	1.50	1.55	+0.03
Ariel o	62500	0.10	0.08	0.10	-0.00
Armbro en	4600	3.30	3.11	3.30	+0.01
Ashton	4051	0.63	0.61	0.61	-0.02
Asia o	71500	1.54	1.45	1.46	-0.04
Assante c	1100	5.00	4.90	4.90	+0.05
Astral a f	1000	37.50	37.50	37.50	-0.50
Atco i f	38295	34.25	33.00	34.00	+0.90
Atco ii	300	34.00	34.00	34.00	+0.25
Athabska o	10000	0.07	0.07	0.07	-0.01
Atna o	33000	0.58	0.51	0.51	-0.03
Aur res	35760	2.30	2.17	2.17	-0.01
Aurado ex o	53200	0.17	0.16	0.17	+0.00
Aurizon o	5000	0.92	0.91	0.91	0.00
Avcorp i	2600	1.48	1.47	1.47	-0.13
Avid og ao	38835	2.99	2.92	2.99	-0.06
Axcan p	15720	9.85	9.60	9.60	-0.15
Axia net o	18010	8.40	7.95	7.95	-0.10
Axxent b o	15356	9.10	8.95	9.00	-0.10
Azcar tec	7800	1.80	1.76	1.80	+0.04
Azco mng o	1500	1.50	1.50	1.50	-0.05
B split	7205	187.2	181.5	186.5	+7.50
B split p	3449	28.60	28.25	28.25	+0.15
B split ii	7418	21.65	20.75	21.50	-0.25
B split iip	3600	18.40	18.30	18.40	0.00
Bae sys	81085	21.25	19.30	20.75	+1.45
Bce emer	141242	99.15	95.10	98.10	+3.15
Bce inc	2339535	37.20	36.10	36.45	-0.60
Bce i p	3510	25.75	25.50	25.50	-0.25
Bce i q	3000	25.05	24.80	24.80	-0.25
Bce i s	2655	24.65	24.60	24.60	0.00
Bce i y	170240	24.00	23.90	24.00	0.00
Bc gas	23647	27.50	27.00	27.40	+0.35
Bc gas 6.32	500	25.00	25.00	25.00	-0.25
Bfs ent o	300	0.50	0.50	0.50	0.00
Bmtc a f	600	20.05	20.00	20.00	0.00
Bw tech o	4890	6.45	6.00	6.25	+0.25
Bxl enr	39033	1.60	1.54	1.55	-0.05
Badger	112500	2.20	2.00	2.05	+0.05
Bakbone o	72095	17.80	16.25	16.65	-0.50
Ballard	130940	153.0	145.1	149.0	-1.50
Band ore o	28200	0.73	0.70	0.70	-0.02
Bank mtl	992216	64.05	63.75	63.80	-0.15
Bk mtl b	5000	26.10	25.95	26.00	+0.05
Bk mtl 3p	7100	25.50	25.40	25.50	+0.10
Bkmtl b4	59350	24.40	24.15	24.25	-0.10
Bkmtl b 5	7900	22.50	22.40	22.50	+0.30
Bk mtl b6	41050	24.25	24.10	24.20	-0.05
Bank n s	670245	35.70	35.05	35.25	-0.20
Bk ns 6p	1400	26.05	26.05	26.05	0.00
Bk ns 7p	1375	26.85	26.80	26.80	-0.15
Bk ns 8p	400	27.50	27.25	27.50	+0.50
Bk ns 9p	9960	27.00	26.85	26.95	+0.10
Bk ns 11p	1560	26.50	26.20	26.50	+0.50
Bk ns 12 p	2900	21.75	21.65	21.65	0.00
Barick gld	819448	27.10	26.55	26.70	-0.10
Basis100 o	378690	2.93	2.65	2.81	+0.21
Battery	102188	0.62	0.60	0.60	0.00
Battle mtn	18036	3.00	3.00	3.00	+0.04
Baytex	22150	12.70	12.25	12.40	-0.10
Beamscpe	63420	8.00	7.00	7.75	+0.85
Beau can	75800	1.72	1.65	1.65	-0.04
Behavirb f	16650	0.12	0.12	0.12	0.00
Bell c 15p	2900	24.35	24.20	24.35	+0.15
Bell c intl	24620	45.95	44.00	44.50	-1.25
Bema gl o	24000	0.79	0.73	0.77	+0.02
Benet e o	11513	4.35	4.06	4.35	+0.15
Benson	5000	1.87	1.80	1.87	+0.07
Bentall	2600	14.70	14.40	14.70	+0.30
Benvest c f	75	2.55	2.55	2.55	0.00
Berkly p	389041	10.30	9.80	9.95	-0.40
Best pac	18150	1.14	1.12	1.12	-0.03
Bestar	2200	3.60	3.51	3.51	-0.09
Bidcom i o	246375	3.99	3.79	3.89	+0.16
Big rock	7520	5.75	5.45	5.45	-0.20
Bioch phar	82554	36.55	35.85	35.90	-0.60
Biomira	77441	13.70	13.10	13.35	-0.25
Bioniche o	3000	3.60	3.53	3.53	+0.02
Biovail c	144761	94.90	87.00	87.25	-5.25
Birim a o	30000	0.29	0.27	0.29	+0.07
Bissett a	4290	17.00	16.35	17.00	+0.45
Bitech	10433	0.80	0.66	0.75	-0.03
Bl hawk o	246500	0.08	0.07	0.07	0.00
Blk swan	880	0.19	0.19	0.19	0.00
Blkrock o	10600	0.90	0.85	0.85	-0.10
Boardwl	815	13.90	13.75	13.90	-0.10
Bocenor gr	400	1.57	1.57	1.57	-0.03
Boliden	46451	2.00	1.96	1.96	-0.01
Boliden pr	100	27.50	27.50	27.50	-3.00
Bolivar o	29200	0.80	0.75	0.80	0.00
Bombdr a	33859	23.00	22.15	22.60	0.00
Bombdr b f	3379538	22.55	21.85	22.35	-0.10
Bmbdr 2 p	222725	25.00	24.85	24.90	-0.05
Bonavist	468	24.85	24.85	24.85	+0.35
Bonus res	9037	3.45	3.10	3.45	+0.25
Boralex a	2610	3.20	3.15	3.20	+0.05
Bovar a	34000	0.15	0.15	0.15	0.00
Bow val i	19093	0.58	0.52	0.58	+0.06
Bowater c	400	73.90	73.90	73.90	+1.40
Bowridge	14300	0.73	0.73	0.73	-0.01
Boyd gr ao	9000	2.40	2.40	2.40	0.00
Bracknel	23100	7.30	7.00	7.25	+0.25
Bradst a f	40000	0.90	0.90	0.90	+0.10
Brmptn a f	6303	6.35	6.30	6.35	0.00
Brndselite	300	0.25	0.25	0.25	0.00
Brascad b	200	42.40	42.40	42.40	-0.10
Brascan a	338125	19.00	18.10	18.95	+0.35
Brascan 2	85900	15.85	15.70	15.85	0.00
Breakwtr	60650	2.90	2.83	2.83	-0.11
Brik brw o	1000	0.68	0.68	0.68	0.00
Bridge.c o	10800	3.90	3.50	3.65	+0.15
Brocker o	17000	7.75	7.60	7.75	0.00
Brookfld p	382944	21.10	20.80	21.00	+0.10
Budd can	400	23.00	22.00	22.00	-1.00
Buhler	1400	3.27	3.27	3.27	0.00
Burlington	3978	57.20	56.70	57.20	-0.40
Burntsan o	140850	6.80	6.50	6.75	+0.15

C

Cae	140195	16.00	15.50	15.70	-0.15
Cci b f	148615	8.90	7.75	8.65	+0.05
Ccr tech o	8000	0.69	0.68	0.68	0.00
Cdi educ	2414	5.90	5.55	5.75	0.00
Cfm mai	73000	6.15	6.00	6.10	-0.15
Cgi a f	632796	10.40	9.90	9.90	-0.40
Chc h a f	29500	5.10	5.00	5.00	-0.05
Ci fund	514436	30.00	28.10	30.00	+1.65
Cmac ind	263628	84.25	82.00	82.25	+0.55
Cml glob	84	1.25	1.25	1.25	0.00
Cpi plast o	765	6.00	6.00	6.00	0.00
Crs prf	4050	24.35	24.30	24.35	-0.10
Crs nt u	1250	21.85	21.85	21.85	-0.05
Crs robot	5570	3.83	3.70	3.80	+0.05
Csa a f	200	11.50	11.50	11.50	-0.25
Csi w o	52925	2.95	2.70	2.70	-0.01
Cable sv o	33457	8.35	8.10	8.20	+0.25
Cabletel	453	4.50	4.50	4.50	-0.75
Cabre	1401	15.25	15.10	15.10	-0.20
Calader o	19500	0.16	0.14	0.16	0.00
Caldwel a f	7800	2.95	2.85	2.95	+0.05
Caledonia	78525	0.08	0.06	0.06	-0.02
Calian tech	24800	6.75	6.55	6.75	+0.10
Callnet	60365	3.60	3.10	3.30	-0.35
Callnet b f	200482	3.29	2.75	2.84	-0.36
Cambiex o	603780	0.51	0.48	0.50	+0.04
Cambx w o	20000	0.15	0.15	0.15	0.00
Cambior	106520	0.65	0.62	0.63	0.00
Cambridg	140695	12.50	12.50	12.50	0.00
Camco inc	10000	4.00	3.75	4.00	+0.35
Cameco	51415	19.50	18.75	19.00	-0.15
Camp res	1350	2.22	2.22	2.22	0.00
Camvec	1000	1.70	1.70	1.70	0.00
Can ban a	1400	33.60	33.25	33.35	-0.25
Can ban p	3664	25.25	25.00	25.25	+0.05
Can 3000	1004310	13.00	11.10	12.45	+1.30
Can bread	3600	10.00	9.75	9.95	+0.05
Can life f	340695	30.00	29.25	30.00	+0.45
Cs pete	1500	10.20	10.00	10.20	+0.70
C trsco 3	500	25.20	25.20	25.20	0.00
Cdn crude	2833	4.85	4.80	4.80	0.00
C 88 eng	37550	2.95	2.91	2.95	+0.02
Cg invest	18849	12.00	11.65	12.00	+0.30
Cg inv 1p	400	24.75	24.75	24.75	+0.25
C hunter	172294	31.00	29.75	30.85	+1.00
C hydro o	8900	1.45	1.35	1.35	+0.04
Ci bk com	864689	41.10	40.20	40.30	-0.70
Cibc 13 p	400	26.05	26.05	26.05	-0.20
Cibc 14	2000	25.75	25.75	25.75	+0.05
Cibc 15	16500	26.25	26.00	26.25	0.00
Cibc 17	16070	25.30	25.20	25.30	+0.20
Cibc 18	15700	23.25	23.00	23.25	+0.20
Cibc 19	102000	23.90	23.65	23.65	-0.10
C medical	2550	17.90	17.80	17.85	-0.45
Cn rail	419543	45.05	44.30	44.45	-0.60
Cdn nat res	251261	46.00	44.00	46.00	+1.25
C ocdental	450023	40.50	39.70	39.70	-0.60
Cp ltd	628855	39.10	38.30	39.10	-0.20
Cp ltd p	3600	24.00	23.75	24.00	0.00
Cancom	51133	25.65	25.05	25.40	+0.40
Cdn split w	3672	28.00	26.00	28.00	+3.00
Cdn tire	335	49.00	49.00	49.00	-1.35
Ctire a f	104354	22.75	22.15	22.40	+0.10
Cutil a f	21253	41.45	41.00	41.05	-0.35
Cutil ser r	3000	22.40	22.30	22.40	+0.10
Cdn ws bk	77617	20.00	19.75	20.00	+0.15
Cdn world	10000	5.00	4.80	5.00	+0.49
Cdn z o	11000	0.45	0.44	0.44	0.00
Canam a f	2900	8.55	8.30	8.30	-0.10
Canarc o	17000	0.26	0.26	0.26	0.00
Canbras	16350	10.00	9.60	9.90	+0.15
Cancap p	2225	24.85	24.25	24.85	+0.35
Cancor o	25000	0.60	0.60	0.60	0.00
Cantor	238614	13.50	13.25	13.40	0.00
Cangene	15600	9.45	9.25	9.45	+0.20
Canmine o	25700	0.75	0.66	0.66	-0.09
Canwst n v	5150	18.60	18.00	18.00	-0.55
Canwest g f	52249	18.45	18.15	18.40	-0.10
Cara	518	4.75	4.75	4.75	-0.25
Cara a f	105670	4.00	4.00	4.00	0.00
Carma a	845	5.10	5.10	5.10	+0.05
Cascades i	32935	8.50	8.10	8.10	-0.30
Cassiar o	1500	0.60	0.60	0.60	0.00
Cathedrl o	51075	0.45	0.40	0.40	0.00
Causeway o	22000	1.34	1.24	1.34	+0.09
Cedara sft	3035	7.35	7.20	7.20	-0.20
Celestica	2276280	86.90	79.90	86.70	+10.20
Cell loc o	270891	46.60	42.75	43.00	+1.85
Cenalta en	41860	6.00	5.80	6.00	+0.10
Centrfund	36604	10.50	10.00	10.35	-0.15
Centrinty o	75804	11.75	11.00	11.40	+0.15
Centurion o	20000	0.63	0.63	0.63	0.00
Certcm c i	165537	52.50	51.00	52.45	+2.35
Chai na ta	1205	0.53	0.53	0.53	+0.02
Chain e o	9000	0.51	0.50	0.50	-0.05
Chapter i	97893	10.50	9.45	10.15	+0.90
Chaptr o o	19965	3.90	3.75	3.80	+0.10
Chase res o	56074	0.09	0.07	0.07	-0.01
Chateau a f	1100	4.60	4.50	4.50	-0.10
Chum b f	870	48.00	47.00	48.00	+0.85
Churchill	1500	1.70	1.69	1.70	0.00
Cinram	33175	9.35	9.00	9.25	+0.25
Cintech o	1000	3.50	3.50	3.50	+0.18
Circa o	26300	1.40	1.25	1.30	0.00
Circuit w	1475	2.05	2.01	2.01	-0.04
Clarica	469338	30.05	29.10	29.65	+0.20
Clarica p	1000	26.15	26.15	26.15	+0.05
Clarke i	1500	8.10	8.05	8.05	+0.05
Claude r	17000	0.57	0.54	0.54	0.00
Clearly c	6476	1.85	1.60	1.85	+0.07
Clearnet a f	81854	39.40	35.70	37.75	-1.20
Clinichm a	528	16.45	16.45	16.45	-0.25
Clublink	4010	5.95	5.70	5.95	+0.20
Co oper a	700	22.75	22.75	22.75	+0.25
Co steel	19880	13.25	13.00	13.25	-0.20
Cogco cble f	6985	36.90	36.00	36.55	+0.15
Cogeco f	5150	35.95	33.00	35.95	+2.95
Cognicase	103940	27.45	25.00	27.25	+2.55
Cognos	390608	67.00	64.65	65.00	-1.00
Collicutt	31455	10.50	10.00	10.35	-0.05
Colony p o	20000	0.47	0.40	0.40	-0.05
Com dev	483064	9.20	7.50	9.00	+2.00
Comaplx	41900	1.35	1.25	1.35	0.00
Cominco l	29700	20.00	19.55	19.80	+0.15
Command	13100	1.70	1.70	1.70	0.00
Comand w	12000	0.30	0.30	0.30	0.00
Comunic o	20500	0.60	0.50	0.54	+0.07
Compton	60800	2.40	2.30	2.35	0.00
Comstate	120600	1.90	1.80	1.80	0.00
Concert i	1400	5.25	5.25	5.25	-0.10
Concord p o	189	0.84	0.84	0.84	0.00
Conor pac o	128245	0.26	0.21	0.24	-0.01
C enfield	100	0.10	0.10	0.10	0.00
Cons ppty	35900	0.31	0.31	0.31	+0.02
C trillon o	66	0.26	0.26	0.26	0.00
Con pkg	2100	2.80	2.80	2.80	0.00
Continenti o	12400	0.53	0.52	0.52	+0.01
Corby	100	57.25	57.25	57.25	+0.85
Coreco i	303	7.25	7.20	7.20	+0.20
Corel	102793	5.70	5.45	5.50	-0.05
Crner bay o	7500	2.90	2.80	2.80	-0.10
Corona g o	300	1.00	1.00	1.00	0.00
Corriente o	52900	1.76	1.57	1.68	+0.18
Corus b	33684	39.25	39.00	39.00	0.00
Cossette f	850	14.05	14.05	14.05	0.00
Cott	122734	8.80	8.40	8.45	+0.05
Counsel	32358	5.00	4.70	4.76	+0.19
Courage e	22900	3.00	2.75	2.75	-0.25
Covitec gr	7600	0.49	0.48	0.49	+0.01
Creo prod	154839	27.45	24.00	27.25	+3.00
Crestar	145605	22.65	22.25	22.45	+0.15
Crew d o	135850	1.24	1.22	1.23	-0.01
Croskey s	67180	12.90	12.00	12.85	0.00
Crwn life i	100	88.00	88.00	88.00	+2.00
Clife i a	2955	26.70	26.55	26.60	+0.05
Cryptolog	49635	30.50	29.20	30.25	+1.10
Crystalx o	16749	2.58	2.35	2.37	-0.13
Cumberl o	33050	1.20	1.18	1.18	-0.02
Cyberplx o	75060	14.00	13.75	13.75	-0.15
Cygnal o	15950	4.90	4.60	4.60	+0.10
Cypress a	16686	6.65	6.45	6.50	-0.05

D à F

Dc diagn o	90500	0.81	0.79	0.81	+0.06
Ddi cdn w	6450	0.02	0.02	0.02	0.00
Dtm inf a	1000	2.85	2.85	2.85	-0.10
Dy 4 syst	35872	11.00	10.50	10.95	+0.20
Daimlerch	215	81.00	79.00	79.80	0.00
Dalsa	2820	9.40	9.00	9.40	+0.65
Danbel i p	5000	1.15	1.15	1.15	-0.10
Danoil	25000	3.05	3.00	3.00	-0.05
Datamark	2800	2.55	2.55	2.55	0.00
Datamiro	5170	21.75	21.30	21.75	+1.25
Datawest o	7550	1.80	1.75	1.76	-0.09
Dayton o	5980	0.85	0.81	0.81	-0.09
Decoma a f	800	11.25	11.05	11.05	-0.20
Deiour o	261733	0.34	0.30	0.30	-0.01
Denbridge	12000	0.11	0.08	0.08	-0.01
Denbury	2300	7.80	7.15	7.80	+0.65
Denison	97416	0.10	0.09	0.09	0.00
Derlan	18300	1.95	1.90	1.90	0.00
Descarte o	1635942	58.50	54.00	57.80	+10.60
Desirdn a f	33540	16.50	15.90	16.00	-0.75
Desirdn a p	4240	25.20	25.00	25.20	+0.20
Desiard t p	2700	19.00	19.00	19.00	0.00
Destinatn o	11000	0.81	0.81	0.81	-0.01
Devtek f	500	3.25	3.25	3.25	-0.25
Dia a o f	2700	16.75	16.50	16.75	-0.35
Dia met b o	4850	18.45	18.00	18.15	+0.15
Diagnocur o	13060	2.50	2.30	2.30	-0.20
Diamond f o	123100	1.03	0.91	0.96	-0.14
Diamwork	367200	0.05	0.04	0.05	0.00
Digital g o	113886	0.35	0.32	0.34	+0.01
Digital p	54733	5.45	5.00	5.15	+0.25
Dimethd o	70593	10.00	9.05	9.75	+0.85
Dion ent o	68800	0.70	0.65	0.69	+0.03
Diversifd p	100400	25.15	25.00	25.00	0.00
Dofasco	112277	25.95	25.65	25.70	-0.05
Dofasco 46	10	90.00	90.00	90.00	0.00
Doman b f	30220	1.35	1.27	1.27	-0.08
Domco inc	21082	6.00	5.30	5.30	-0.60
Domtar	5518157	15.00	14.75	14.85	+0.20
Dorel a	675	33.25	33.00	33.25	+0.50
Dorel b f	5100	31.90	31.10	31.10	+0.60
Dover ind	500	16.00	16.00	16.00	0.00
Draig en o	30500	1.90	1.78	1.90	+0.10
Draxis	30800	4.25	3.85	3.95	-0.15
Dreco en	100	46.00	46.00	46.00	-0.10
Drillers	42000	1.55	1.50	1.50	-0.10
Drillers wt	4900	0.22	0.22	0.22	0.00
Drug royal	10280	1.97	1.87	1.97	+0.02
Dundee a f	112492	16.50	15.55	16.00	-0.75
Dundee p a	14100	8.40	8.00	8.25	-0.20
Dundee re	5000	1.20	1.20	1.20	-0.03
Dundee we	1000	8.20	8.20	8.20	-0.05
Dupont a	19940	47.00	46.05	46.50	+0.50
Dylex ltd	73850	1.61	1.50	1.50	-0.12
Dynasty c o	11505	9.85	8.15	9.00	-0.85
Dynatec	15500	0.25	0.25	0.25	0.00
E-l fin	2305	180.0	145.0	160.0	-10.00
Emi sys	15200	4.35	4.00	4.35	+0.25
Eagle p	650	1.40	1.30	1.40	+0.10
Eastmain o	2000	0.45

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds. n : pas de frais de vente, g : frais de rachat, o : frais prélevés à l'achat ou au rachat, y : VANPA différée, z: non disponible pour achat, u : argent US, x : ex-dividende, m : achat minimum de 150 000$. (*) non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Membres de L'IFPC

Clean Env
oAct int 11.28
oActions 15.25
oEquilibré 11.77

Acuity Pooled
nAct Mond. 21.15
nAct can 20.65
nCourt Term 10.45
nEnvSci&Tec 22.17
nEquil can 15.20
nHigh Inc 12.41
nMond. Bal. 17.93
nRev. Fixe 11.52
nRépActCons 14.79

AGF Groupe C$
oAct Crois 40.04
oAct Mond 8.65
oActImMond 6.20
oAllemagne 44.61
oAm CT H Rd 3.58
oAm Latine 5.68
oAm RER RTA 6.42
oAmér RTA 24.74
oCan RTA 7.11
oCat Canada 7.64
zCdn Agg Eq 7.75
oCdn Agr AC 6.46
oCdn Bal 23.71
oCdn Div 26.90
oCdn Res 15.52
oCr Am RER 6.57
oCr Euro 20.26
oCrEuro RER 6.47
oCrois Act 53.82
oCrois Amér 41.23
oCrois Asia 13.16
oDir Chine 7.17
oEuro RA 9.71
oIndien 2.75
oInt RER RA 5.68
oIntTitAct 12.80
oJapon 8.07
oJapon RER 5.78
oMd Ress 5.96
oMdSciSnté 6.87
oMdServFin 6.08
oMdTitTech 7.21
oMnd Obl Gv 9.60
oMndObl RER 4.49
oMond équil 14.58
oMulti Gest 6.19
oOblig Can 5.26
oRev Amér 11.12
oRevCT Intl 11.07
oSpéc Amér 22.00
oTit ActJap 5.64
oTitRvBleve 9.48
oTitres Can 35.17
oTitres Int 10.93
oVal Intl 41.90
oValContTrm 3.05
oValMarémer 4.31
oVl Int RER 6.33

AGF Gestion
zAllem C$ M 48.62
uzAllem U$ M 32.84

AIC Série Avn
oAv Amér 8.35
oAv Mond 7.07
uoAv Mond U$ 4.77
uoAv UniU$ 4.43
oAv Univers 6.56
uoAvant AmU$ 5.63
oAvantage 71.71
oAvantageII 8.79
oREER Av Am 5.41
oREER Av Md 6.38
oREER Av Un 6.19

AIC Ciblée
oCib Am 5.31
uoCib Am U$ 3.58
oREERCib Am 5.33

AIC (Closed End)
yAIC DivFra 31.97

AIC serie div
oAct Mond 24.43
uoAct MondU$ 16.48
oCan Divers 34.68
oDiv Uni 6.18
uoDiv Uni U$ 4.17
oREER AcMd 6.34
oREER Dv Un 5.81
oREER Val 4.95
oValeur 46.38
uoValeur U$ 31.29

AIM Funds C$
oAmBlueChip 14.49
oAmMidCpGw 14.56
oCat démo 10.24
oCatScStMond 8.33
oCr actAmér 18.55
oCroi pacif 5.77
oCrois can 14.04
oCrois euro 34.53
oCroisAmLat 7.89
oCroiss int 10.06
Crt Trme A 5.53
gCrt trme B 5.39
oEquil can 23.44
oExcel can 17.37
oInnov mond 10.18
oMndCr& rev 7.84
oOblig can 11.50
oOblig mon 5.03
oRER C&R Mn 10.70
oRER CrEuro 13.17
oRER SS Md 11.89
oRER Tec Md 13.20
oRER Tel Md 12.82
oRER Thm Md 11.46
oRER cr int 10.04
oRER démo 10.08
oRER innov 10.12
oRSPAmBlCh 12.97
oRes natMon 6.06
oRevenu can 5.95
oSciStéMond 20.35
oTech mond 65.70
oThérm mond 10.09
oTélécm Mnd 22.10
oVal intl 9.40
oValeur can 7.98

AIM Funds U$
uoAmBCGwthU$ 9.79
uoAmMCGwthU$ 9.83
uoCat démoU$ 6.91
uoCr Pac U$ 3.90
uoCr euro U$ 23.32
uoCrActAm U$ 12.53
uoCrAmérLtU$ 5.33
uoCroisintU$ 6.79
uoInnmondU$ 6.87
uoMonCr&RvU$ 5.30
uoObligCanU$ 7.76
uoObligMonU$ 3.39
uoResNatMnU$ 4.10
u RevCrTmAU$ 3.74
ugRevCrTmBU$ 3.64
uoScStéMndU$ 13.75
uoScStéMonU$ 5.62
uoTechMondU$ 44.37
uoThérmMondU$ 6.82
uoTélé MndU$ 14.53
uoVal intlU$ 6.35

Altamira A
nAct euro 25.20
nActions 46.50
nAltaFund 22.66
nAmrSélect 60.99
nAmérGrSoc 28.69
nAsie-pacif 14.58
nCapital 24.42
nCroissance 33.43
nDivers mon 25.56
nDividendes 4.32
nDécouv mon 5.32
nEquilibré 21.13
nJaponaises 7.18
nMnd Rev CT 11.13
nMndPet soc 10.17
nObliGouvCT 5.39
nObiHautRen 5.53
nOblig 15.71
nOblig mond 9.82
nRER Japon 10.45
nReprise 13.03
nRev can CT 10.15
nRev&crois 11.22
nRevenu 7.53

ALTAMIRA B
nComm elect 35.64
nLois & div 14.09
nMndServFin 12.71
nMét préc 2.67
nRER Com ei 9.81
nRER Sc&Tec 13.17
nRessources 8.88
nSci & tech 48.28
nSci santé 20.01

ALTAMIRA C
nAm moy cap 13.07
nDow 30 10.01
nInd Amer 11.43
nInd euro 11.61
nIndice Can 16.56
nIndiceIntl 11.73
nPacifique 10.61
nRER Euro 12.06

Altamira P RER
nRER Cr&Rev 28.10
nRER croiss 29.07
nRER revenu 21.97
nRER équil 24.55
nRERRevStbl 20.62
nRERcroiMax 32.15
nRERrev&cr 23.01

-A.P.P.Q.
ynEquilibré 22.12

Argentum C$
oAct can 10.94
oDécouverte 11.13
oPerformCan 15.62
oPI MktNuC$ 9.48
oPrt Revenu 9.31
oPrtAmElite 11.45
oPrtEquiQué 12.68
oPt A/V AC 9.01
oPtIntElite 13.64
oPtMrNeu C$ 10.19
oPtRER IE 11.05

-Artisan Portfol
yCroiCanRER 11.33
yCroiMndRER 10.87
yCroiRevRER 10.79
ynCrois can 11.52
ynCrois mond 11.39
ynCrois rev 10.52
ynEquil RER 11.14
ynEquilibré 11.12
ynRev conser 9.67
ynRevenu 10.01

Fonds Cartier
oAct amér 5.93
oAct can 7.17
oAct mond 5.88
oActCnFaiCp 9.05
oCanRépAct 5.81
oObligation 4.79

CI - BPI C$
oAm Act RER 12.03
oAm Act RER 12.32
oAm val ré 14.22
oInt val ré 19.09
oMondValRé 35.80

CI - BPI U$
uoAct mon U$ 24.15
uoIntVIRé U$ 12.88
uoValActAmU$ 9.59

CI Funds C$
oAmér lat 10.78
oAméricain 19.24
oCrois can 7.82

CI Funds (CE)
ynDDJ can HR 23.83

CI Funds C$
oEquil can 7.40
oEquil int 19.98
oEuropéen 9.07
oIntl 23.79
oMar Nouv 11.91
oMondial 17.13
oOblig can 5.36
oOblig mnd 4.88
oPacifique 17.83
oRER E@E Md 8.83
oRER Ges Md 10.72
oRER Intl 10.50
oRER Japon 9.77
oRER Mc Nou 8.27
oRER Pac 7.68
oRER PrCnMd 11.49
oRER actMnd 6.33
oRER amér 15.09
oRER équInt 14.10
oRER ène Md 12.95
oRERBiotcMd 10.23
oRERCroiDémMn 13.35
oRERObiMond 4.61
oRERSciSanMd 12.09
oRERSrFinMn 11.35
oRERTechMnd 15.75
oRERTélémnd 16.59
oRevenu can 11.38

C.I. Sector C$
oAc E@E Md 8.86
oAct Gs Md 10.75
oAmér lat 9.03
oAméricain 17.06
oBPI AcAVR 9.52
oBPI AcIVR 9.12
oBPI AcMVR 9.40
oBiotec mnd 20.93
oCan Sign 13.66
oCanadien 8.79
oCrt-Terme 8.34
oEcoDémoMnd 18.91
oEnergieMnd 12.40
oEuropéen 8.69
oHarbr Sect 11.66
oInt Hsbgr 12.23
oJaponais 15.54
oMar nouv 9.46
zMnd Pet Sc 8.08
oMondial 21.02
oPacifique 11.21
oProdConsMd 24.98
oScSantéMnd 18.13
oServFinMnd 21.80
oSig Expl 11.57
oSigAcAm PS 9.22
oSigAcMd PS 9.46
oTechno mnd 47.50
oTélé mond 61.85
oVal Hsbgr 12.61
oVal Intl Ac Am 14.91
oVal Intl Ac Ca 10.69
oVal Intl Ac Mo 10.62
oVal Intl Ac Pa 10.37
oVal Intl Ac Ra 10.37
oVal Intl Ac Re 10.18
oVal Intl Ac Ta 10.18
oVal Intl Ac Un 10.18
oVal Intl Ac Ut 10.18
oVal Intl Ac Ve 10.18
oVal Intl Ac Wo 10.18
oVal Intl Ac Ya 10.18
oVal Intl Ac Yo 10.18
oVal Intl Ac Zo 10.18
oVal Intl Ac Zu 10.18
oVal Intl Ac Zz 10.18
oVal Intl Ac Zz 10.18
oVal Intl Ac Zz

Un surplus fédéral de 2,7 milliards $ en avril

■ OTTAWA (PC) — L'économie florissante continue d'engraisser le Trésor fédéral : le surplus budgétaire a atteint 2,7 milliards $ en avril, en hausse de 1,2 milliard $ comparativement au même mois l'an dernier.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 11,2 % et les dépenses de programmes ont été en hausse de 3,7 % en avril, a rapporté hier le ministère des Finances dans sa publication mensuelle, *La revue financière*. Les frais de la dette publique ont diminué de 1,3 %.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 12 %, ou 800 millions $, par rapport au même mois l'an dernier. La moitié de cette hausse est cependant attribuable à des questions de calendrier relatives au traitement des demandes de remboursement d'impôt sur le revenu des particuliers en mars et en avril.

La perception de l'impôt sur le revenu des sociétés a augmenté de 81,3 %, ou 900 millions $.

Les revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,2 %, la baisse du taux de cotisation compensant l'augmentation du nombre de personnes occupant un emploi et payant des cotisations.

Les recettes au titre des droits et taxes d'accises ont diminué de 1,8 %.

Sur le plan des dépenses de programmes, toutes les principales composantes ont été plus élevées par rapport à juin 1999.

Les transferts aux particuliers ont été en hausse de 1,4 %, alors que la hausse des prestations aux aînés a plus que compensé la baisse des prestations d'assurance-emploi.

Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 8,8 %, reflétant des transferts en espèces plus élevés au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et du programme de péréquation.

L'augmentation des transferts en espèces au titre du TCSPS tenait compte de la mesure adoptée dans le budget de 1999 pour porter le financement de base de 12,5 milliards $ en 1999-2000 à 13,5 milliards $ en 2000-2001.

Record à la bourse de Toronto

JAMES DALZIEL
Presse canadienne

■ TORONTO — Près de la moitié de l'an 2000 est encore devant nous et la bourse de Toronto a déjà fracassé son record quant au nombre de transactions effectuées durant une année complète.

Pour toute l'année 1999, la valeur totale des transactions effectuées à la bourse de Toronto a atteint 530 milliards $, un record qui a été dépassé hier, peu avant midi, alors que le calendrier affiche toujours le mois de juillet.

Et ce n'est pas tout : à la clôture, l'indice composite TSE 300 connaissait son deuxième plus haut sommet de tous les temps, gagnant 106,47 points pour atteindre 10 679,32.

UNE ANNÉE FOLLE

« C'est une année complètement folle. Regardez la croissance de notre marché. Le nombre de transactions quotidiennes a pratiquement triplé cette année, et on voit les records tomber les uns après les autres », a déclaré un porte-parole de la bourse torontoise, Steve Kee.

Le TSE 300, avec son vaisseau amiral, Nortel Networks, a connu une croissance de 25 % cette année. Hier, l'action de Nortel a atteint un nouveau sommet, grimpant jusqu'à 115 $ avant de clôturer à 113,20 $, en hausse de 2,70 $.

« Il n'y a pas de doute dans mon esprit que les valeurs technologiques ont frappé l'imagination de beaucoup de gens. De nombreuses personnes, qui ne s'intéressaient pas aux marchés, se sont mises soudain à s'y intéresser », a indiqué un analyste financier, Fred Ketchen, de la firme Scotia Capital Markets.

Pendant ce temps, à New York, l'indice industriel Dow Jones a clôturé hier à 10 788,71, en hausse de 5,3 points. L'indice Standard & Poor's 500 a clôturé en hausse de 2,92, à 1495,84 et le Nasdaq a terminé la journée en hausse lui aussi, gagnant 75,29 points pour atteindre 4174,88.

ÇA N'EST PAS FINI

Selon M. Ketchen, la bourse de Toronto va continuer sur sa prodigieuse lancée d'ici la fin de l'année, profitant de la conjoncture économique favorable. « Gardez à l'esprit que nous avons connu, au cours des neuf derniers mois, la plus importante distribution de richesse jamais vue au pays », a-t-il souligné.

NASDAQ

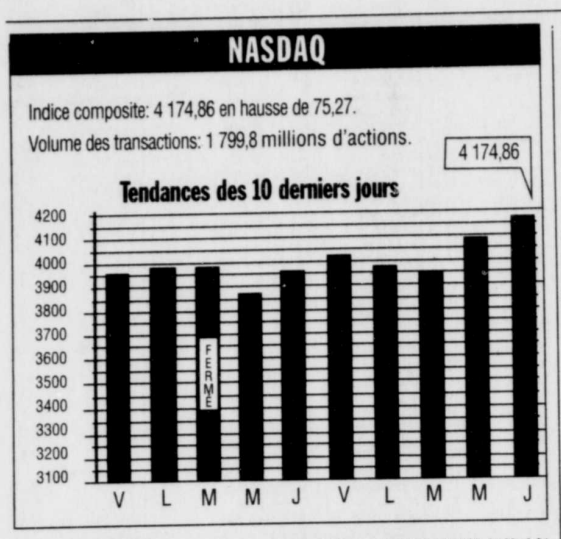

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.

A et B

ACTV	13478	17,13	14,94	16,88	2,06
ADC Tel s	55001	79,81	77,38	77,69	-0,63
ANC Rtl n	10486	5,94	5,44	5,88	0,38
ASAT Hd n	26241	11,19	10,5	11,19	0,56
ASM Intl	13396	27,38	25,13	26,31	1,5
ASM Lith s	15209	44,5	43,63	44	-0,13
Aastrom	11381	2,59	2,25	2,5	0,25
Abgenix s	10786	75,88	67,5	67,88	-7,69
About.com	9771	30,44	27,63	29,06	0,31
AcciNtw n	11650	65,44	56	60	-3,5
Acclaim	7661	1,5	1,38	1,44	-0,03
AccNetw n	7666	11,81	10,88	11,31	0,25
Actuate s	9869	60,94	58	60,25	6,44
AdacLabs	7562	24,81	21,75	22,44	-2,19
Adaptec	17900	20,31	19,75	20,13	0,5
AdptBrd s	9204	48,75	45,5	46,38	-0,25
AdobeSy s	0,1	105831	43,31	136,69	137,88	-2,63
AdvPara s		6342	21,13	20,5	20,75	-0,31
AdvDigi s		19937	14,31	13,06	13,81	0,06
AdvFCm		33657	55,38	52,81	54,81	2,81
AethrSys n		18563	181	153,5	179,94	27,31
Agcy.com n		15975	22,88	20,88	21,5	5,69
AkamaiT n		29401	129,19	115,75	127,06	13,56
Alkerm s		6432	47,63	43,5	43,75	-3,75
Allaire s		12638	43	38	43	4,88
AllianSemi		10378	26,94	26	26,69	0,69
Allscrpts n		23587	30,5	20,5	22,94	-6,19
Alphalnd s		41149	48,13	40,38	47	8,63
Alteon n		8481	129,25	123,5	124,31	-4,81
AlteraCp		68101	118	104,5	111,06	7,81
Amazon		83601	36	34,88	35	-0,06
AEagleO		12954	17,75	15,75	16	-1,5
APwCnv		10938	45,5	44,13	44,25	-0,81
AmrTrde		28170	14,69	12,31	14,38	1,94
Amgen s		79811	73,81	68,69	69,44	-3,94
AmkorT		10905	37,94	35,81	37,13	1,5
Anadigc s		19235	41	37,44	40,44	4,63
AncorCm		9414	47,25	42,69	47,06	4,94
Andrew		16085	33	31,06	31,94	0,94
AndrxCp s		8428	80	72,06	73,94	-6,81
AppNet		16498	47,88	42,5	46,63	5,81
AppleC s		78946	60,63	54,75	56,5	-2,38
ApliDig n		11694	3,47	3	3,41	0,34
ApldMat s		101272	90,94	86,25	87,75	-1,25
AMCC s		135911	155	145,88	153,5	28,06
ApdSci		7376	22,5	20,25	20,5	-1,44
Apropos n		7199	27,88	25	27,25	3,25
AquilaB n		16970	5,88	5,06	5,5	-0,69
Ariba		242229	132,5	120,63	131,19	27,69
ArtTech s		126871	126,88	115,81	117,5	-4,5
Artesyn		23204	40,25	36,56	39,94	4,69
ArthroC s		8888	41,94	36,75	39,63	-0,44
AskJvs		11230	16,94	15,5	15,81	0,38
AspectCm		23383	21,38	20,06	21,06	1,02
AsystTch s		9079	38,25	35,5	36,31	0,44
AtHome		37802	18,75	18,06	18,38	
Atmel s		79683	39,38	37,88	38,88	1,63
Audvox		8397	21,75	20,25	20,88	-0,5
Autodesk	0,24	18464	25,13	23,38	23,56	-0,5
Avanex n		10729	135,13	124	134,94	8,44
Avenue A n		8674	9,88	8,69	9,75	1,25
Axcelis n		20804	27,44	25	25,5	-0,38
BEA Sys s		86771	62,5	58	59,88	1,75
BMC Sft		80653	21,06	19,75	20	-0,06
BncGalic .34r		6127	18,5	17,5	17,5	-0,44
BeFree s		9249	8,44	7,88	8,06	-0,16
BedBath		8432	43,69	38,81	39,56	-0,81
BindVw s		9035	15,5	14,5	15,06	0,13
Biogen		38161	68,13	63,75	65,38	-2,75
Biomet .14f		12461	44,06	42,69	43,38	-0,56
BlackBx		36048	89,44	52,63	55,94	-34
Bluestne n		9663	29	26,13	28,63	2,88
Bookham n		8220	72,75	65,5	66,63	-6,5
BrioTech		15207	8,19	7,75	8	0,44
BroadVis s		144150	43,94	41,25	41,63	1,88
BrdbsSft s		31509	39,5	34,25	39	5
Brdcom s		43170250	56239,88	249,31	12,63	
BrcdeCm s		22444206	69	194,5	205,5	11,63
BurrBrn s		13326	92,38	86,5	89,88	4,88

C

C-CubeM n	6380	19,94	17,63	19,69	2,06
CDW Cpt s	6982	71,5	61,13	63,38	-7,63
CMGI	77371	46,5	43,8	45,69	2,25
CNET	46475	32,25	27,75	30,56	1,38
CacheFl n	10052	87	73,5	86,5	13
Calico n	15510	17,38	14,81	17,38	2,5
CalAmp	11739	59,38	51,06	54	-5,25
CambTch	8041	8,25	7,63	7,97	0,22
Celgene s	13852	54,75	49,5	50,94	-3,31
CellGens	6867	32,75	29,06	30,25	-1,88
CellTh	9417	32,36	27,25	27,88	-4,63
CentraSft	7448	4	3,72	3,94	0,19
ChrmSh	9161	6,44	6	6,44	0,44
ChartCm n	16736	16,13	15	15,75	
ChkPoint s	17997	239,88	227,31	234,94	3,25
ChkFree	31257	60,88	53	60,13	7,25
Chicos s	9946	27	23,56	24,19	-2,75
ChildPlc	7572	27,44	25,13	26,69	0,25
chndtcm s	27231	22,63	19,31	20,63	-1
Chiron	19119	55,19	52	52,38	-3
CienaCp	44524	169,88	160,5	166	4,69
Cintas s	6020	47,56	46,13	46,44	-0,81
Cirrus	7370	19,13	18,25	18,38	-0,13
Cisco s	573052	67,11	63,88	65,25	1,38
CitrixSy s	40878	21,44	20,75	20,88	-0,44
Clarent	8712	93,5	84	89	6,25
Clarus	12040	47,5	40,75	47,44	8,69
ClickSft n	19795	8,63	7	8,38	1,19
Cognos gs	7481	46,5	43,63	44	-0,5
Comc sp	63609	38,06	36,56	37,88	1,38
ComOne s	204701	60,63	55,44	59,94	8,06
ComIntell	6343	3,69	3,5	3,56	
CmpMtn	8686	13	9,69	10,75	1,63
Compuwre	35936	9,06	8,88	8,94	-0,03
Comvers s	184321	101,75	97,75	100,06	2,13
ConcEFS s	7009	29,5	28	28,75	-0,13
ConcurTch	6558	5,5	4,19	5,19	1,06
ConcCm	12442	14,25	12,38	14	1,44
Conexnt s	57462	56,38	50,56	52,06	-0,63
CopMntn	20038	105,5	93,25	102	8,44
CorTher	94261	110,13	99,06	99,94	-8,69
CorelCp	6775	3,81	3,69	3,69	-0,09
CostPlus s	8732	35,69	32	32,25	-3,63
Costco s	40845	36,64	35,19	36,5	-0,06
CovadCm s	75256	22,06	19,5	21,94	2,44
CredSys s	9546	61,19	56,5	56,69	-3,63
CrdAcp	6143	5,75	5,63	5,69	0,06
CritPath	11252	66	59,94	64,63	5,13
Crssrds n	31753	18,81	15,5	17,5	-1,94
CrwnCstl	6120	39,13	38,63	39,06	0,19
CuraGen s	9993	49,25	40,5	44,13	-3,31
Cytogn	8767	9,44	8,69	8,94	-0,13
Cytyc s	7840	65	59,25	61,63	-1,38

D à G

DataRet n	6306	37,75	32,75	33,31	-2,81
DBeer .97e	12482	26,25	25,8	26,06	0,25
DeliCptr	198548	53,25	51,19	52,94	0,88
DnsePc	15457	14,38	12,25	12,56	-1,44
DescSys	12985	40	35,44	38,75	6,81
Digex n	12117	78,88	74,86	75,56	-0,13
DigIsld	33182	46,5	42,56	45,94	4,13
DigLght	11452	116	99,5	113,25	13,94
DigMic	28516	40,19	37,25	40,06	3,56
DitechCo s	8842	88,5	77,5	85,56	8,38
divinVnt n	54543	12	9,25	10,56	1,78
DlirTree s	13021	46,5	44	44,06	-3,94
DbleClck	90634	37	32,69	36,44	4,94
DuraPh	7089	19,13	18,5	18,88	0,19
ETrade	73564	18,48	16,44	18,31	1,81
e.spire	6972	6,88	6,38	6,63	0,25
eBayInc s	59141	54,5	51,13	53,44	0,81
ECI Tel 0,2	10613	39,19	38,13	39,19	1
ESSTech n	7015	17,75	16	17,73	1,86
EXFO gn	9687	85,5	72,13	76,81	-3,19
ErthLink n	11729	14,25	13,63	14,06	0,38
EchelonC	6141	54,88	50,5	51,88	-1,38
EchoStar s	51956	42,31	40,25	40,69	-0,94
EffNtwr	13965	88,88	83,38	85,88	2,88
Egghead	10676	2,27	2,13	2,13	-0,03
Elantec s	6404	71,94	58,13	63,25	5,25
ElectSci s	7406	57	51,5	54	-1,5
ElcArt	7704	81,75	79,25	80	-1,06
EFII	36077	27,5	25,19	26,69	2,63
eMachns n	6608	2,97	2,63	2,88	0,22
Emulex s	15356	68	62,94	67,44	5,06
Engage s	27870	13,88	12,38	13,25	1
Entegris n	26273	14,75	12,38	14,19	2
Entrust	39306	33,75	29,5	33,31	4,81
Enzon	7152	53,88	50,75	50,88	-2,63
E.piph n	273351	147,19	116,63	146,2	26,52
EricTel s	.06e	204265	22,69	22	22,63	0,81
Exabyte	12906	6,38	4,41	5,34	1,09
Excalib	6364	42,13	39,38	41,75	1,88
eXcelon	9243	8,13	7,5	8,06	0,56
ExchApp s	9518	37,5	31,81	36,94	5,19
ExodusC s	217569	52	45,06	49,19	7,25
ExtNetw	109721	25,48	115,81	123,95	5,39
F5 Netw	15435	56,25	45,88	55,13	9,44
FSI Intl	6334	22,94	21	21,44	0,06
FfthThrd1.08f	6279	68,31	66,81	67,31	-0,75
FileNet	16115	21,88	18,44	21,06	
Finisar s	17189	35,38	33,63	34,88	1,64
FlagTlc n	8133	14,25	13,88	14	0,25
Flextrn s	51517	80,13	75	79,63	5,88
Foundry s	29145	124,94	117	121,69	5,63
FreeMkt n	33758	58,5	50,5	55,06	9,17
FtreLink n	17654	7,75	7,31	7,63	0,28
GSI Lum	9499	38,38	35,63	36,25	-0,81
GalileoT s	15553	25	23,75	24,38	0,5
Gasonics	7401	31,13	28,88	30	-0,94
Gemstar s	81984	76,25	70,5	70,63	0,88
GeneLgc	8039	32,88	30,13	30,5	-2,13
GMagic	19415	7,5	6,75	7,25	0,44
Genome	7213	31	28,13	28,31	-2,56
GenmcSi n	8167	24,75	21	22,06	-2,69
Gentiva n	10876	8,44	7,63	7,88	0,19
Genuity n	52718	9	8,19	8,56	-0,41
GenzymGn1.68	19048	66,5	64,19	64,38	-2,25
GilatSat	6232	91,25	85,13	88,88	4,13
Gilead	9332	89,75	78,63	82,19	-7,19
Glenayre	8793	13,75	12,63	13,06	0,56
GlblCrss	136317	34,06	32,25	33,38	1,31
Globlind	9462	16,75	15,88	16,75	
Globalstr	30224	9,25	8,69	9,03	0,28
GlbeSpn s	16034	148,5	128	144,63	19
GlobixCp s	8311	37	34,75	36,13	1,38
Go2net	9712	53,48	47,94	51,38	4,25
GoAmer n	6074	14,75	13,56	13,63	-0,81
GoldFd s2.41e	10152	0,25	0,13	0,19	-0,03
GoTo.com	45097	19	16,13	17,94	2,38
GrndToy	11637	4,75	2,38	4,5	1,94

H à M

HallKin	6413	45	39,94	43,06	3,06
Hndsprg n	8793	33,06	28,88	32,25	3,13
Harmonc s	45562	31,13	25,89	29,06	3,25
HthWMD	67656	17,88	16,25	17,75	1,94
HmGrcr n	8248	8	6,75	8	1,38
HmeStre n	7560	30,5	28,63	29,5	0,81
HumGen s	27642	169,13	151	153,75	-14,69
I-Many n	36933	13,31	8	12,48	
i2 Tech s	78082	142,86	129,19	141,56	18,38
IDEC s	13271	124,38	114	114,38	-10,63
IDXSys n	9295	18,25	14,81	16,94	2,44
IMRglobal	17070	14	12,56	14	2
INSO	12836	6,5	5,94	6,25	0,38
ITC DIta	11891	22,63	21	22	1,31
iXL Entp	7341	15,5	14,06	15,38	0,13
ImaginOn	28904	1,69	1,13	1,44	0,38
Imax Cp	13692	26,56	23	26,5	4,06
Imclne	6130	92,25	88	91	2,56
ImunRsp	8592	12,44	11	11,27	0,2
Imunex s	69161	62,38	55,31	55,69	-6,88
Incyte	10999	106	93	93,5	-10,13
IndepEn	10670	14,31	13	13,5	
InfoSpce s	58997	52,13	47,25	51,31	5,19
InFocus	7329	34,38	32,88	34,06	2,06
InfoArch	8880	8,75	7,56	8,31	0,59
Informx	67318	5	4,5	4,94	0,5
Inktomi s	26528	135	128,5	133,25	5,69
IntgDv	38575	71,94	66,38	67,63	-0,94
ISSI	10594	37,88	36,5	37,06	1,06
IntegSrg	6610	1,88	1,41	1,44	0,13
Intel	.16f	223271	145	140,25	143,19	2
Intelect	6198	2,25	2,06	2,06	-0,16
InterDig	10414	23,94	20,81	23,81	2,44
IntmdCm	55841	24,75	23	24,25	-0,31
IntrNAP s	12574	45	37,88	43,75	5,75
IntFibcm	17589	26,5	25,25	25,69	2,06
IntlSpdw .06e	16981	32,5	30,13	31,75	1,25
ItrntCap s	101610	36,94	34,38	36,31	3,94
Intersil n	6986	55,5	49,5	54,75	2
IntrWave n	12153	24,44	19,25	19,88	-3,06
ItrWrld n	7072	29,5	26,75	28,63	1,94
Intrwvn n	105291	59,69	144	155,06	5,88
Intrawre	6228	14,88	13	14,63	1,28
Intuit s	23912	43,88	41,25	42,69	0,25
IntSurg n	12051	18,13	16,13	16,75	1,75
InvFnSv s	6293	39,88	38,75	39,31	-0,31
Invitrogn	13698	64,63	63,25	63,88	1,19
Irvine	6749	4	3,72	3,97	0,19
iVillage	6248	8,5	8	8,13	-0,38
JD Edwr	6561	14,88	14,25	14,44	-0,19
JB Oxfrd	6437	5,06	4,38	4,97	0,66
JDS Uni s	302183	108,27	100,69	105,56	5,44
JNI Corp n	23053	51	41,75	50,44	11
JonesPh s0,08	36361	46	36,13	40	-3,75
JnprNtw	92936	181	157	169,5	17,56
KLA Tnc s	50137	63,13	58,06	58,94	-1,06
KanaCm s	25864	75	65,75	72,25	6,94
Keynote n	7649	90	79	83,19	3,19
KnghtTrd	28022	32,06	30,81	32	1,31
Kopin s	20497	38,94	32,56	36,75	3,13
LTX	13032	34,69	32	33,63	1,56
LamRsch s	30298	37,56	35,94	36,25	0,25
LamarAdv	12300	44,88	42,88	44,63	1,19
Lattice s	11013	74,75	68,88	72,13	3,5
LaunchM	7430	7,84	6,88	7,69	
LrnTree	13339	56,88	43,13	47,89	-9,48
Legato s	22021	13,25	12,13	12,38	-0,88
LerHaus s	25382	35,5	31,75	32,75	-1,38
Level3	8713	92,56	89,38	91	0,75
LexGnt n	9241	44,5	38,5	39	-2,63
LibteTch s	11391	26,94	24,94	25,06	0,31
LifeMind n	11074	29,5	22,13	29,5	7,5
LinearT s .12f	26219	70,25	66,19	67,88	0,13
Lumenon n	8383	28,25	23	27,56	3,94
Lycos s	24977	46,06	43	44,88	0,63
MIPS Tc n	42234	55,25	43,25	53,38	8,38
MIPS TcB n	12896	49,88	38,75	48,61	8,92
MRV Cm s	34323	75,31	66,75	74,88	8
MTi Tch	6641	6,5	5,81	6,06	0,16
Macrmdia	100381	110,88	99,88	109,94	6,63
Mail.cm	7370	8,88	7,75	8,69	0,13
Manugist	12024	60,38	57,94	59,88	1,38
MarchFrst	23619	22,75	21,63	22,06	0,69
MarvellT n	14162	63,75	54,06	60,38	2,25
Mattson	6702	29,25	27,06	29	1,81
Maxim s	43507	76	72,56	74,38	-0,13
Maxtor	12746	11,44	10,81	11,19	-0,06
McLeod s	34011	25,13	24,44	25,13	0,13
MedImun s	72963	80	65,44	69	-10,75
Medarex	74091	107,94	96,56	100	-9,25
Mdicnsit	7183	1,63	1,16	1,31	0,11
MercIntr s	22869	122,5	113,25	120,25	10,38
MetaCreat	6467	11,5	9,88	10,94	0,94
Metrcm	10739	30,63	28,13	29,5	1,69
MtrmdF s	32909	43,75	41,56	42	-1
Microchp s	15561	68,25	60,5	65,5	4,88
Microsft	398328	80,25	77,38	79,94	-0,38
MicroStr s	26046	34,19	31,25	31,88	-0,63
MillPhar s	20215	126	117,5	119,75	-2,56
MillerHer 0,15	7378	29,88	29,38	29,75	0,19
Motient	6619	15,39	13,38	13,88	-1
MyPoints n	8646	16,5	15,56	16,19	-0,31

N à Q

NBC Int n	14137	14,25	11,13	13,75	1,5
NPS Phm	7728	32,75	29,88	32,38	0,88
NTL Inc s	13895	59,5	54,88	58,38	1,88
NCmcBc 0,42	6531	17,23	16,31	16,44	-0,69
Natl Info	11825	15,75	13,25	15,56	2,31
NatMicr	10172	135	114,25	129,5	25,56
Neoform n	11702	8,5	6,36	8,19	1,88
NetObjct	8987	8,88	7	8,19	1,19
NetroCp n	31557	79,19	62,94	77,88	15,88
NetwkAp s	88367	97,88	92	94,56	4,56
NetwkAsc	33525	24,44	22,69	23,56	-0,19
NtwrEng n	119115	34	27	29	
NtwrkPl	10802	14,75	13,63	14	0,69
NetZero n	56785	8,31	5,56	7,94	2,44
NewEra	94416	45,13	31	37	-6,94
Newport s0,02	172071	21,19	104,75	119,63	18,44
NextelC s	65909	70,06	67,19	69,69	0,19
Nextlink s	55192	45	42,5	43,13	-0,75
NorTrst s0,54	10032	71,56	70,56	71,13	-0,44
NorthPnt	7378	14,19	13,5	13,94	0,06
NwstAirl	9033	39	37,38	37,94	0,06
Novell	30905	9,5	9	9,22	0,09
Novlus s	29372	63,75	60	61,56	0,44
Nvidia s	18831	74,75	69,31	74,38	6,38
OakTech	9243	27,69	25,19	27	
OffPaym n	22732	7,5	4,78	6,75	1,88
Onvia.cm n	7442	8,88	7,31	7,94	0,84
OpenMkt	88285	9,5	8,5	8,66	-3,28
OpenTxt g	8099	22	18,19	20,88	2,69
Oracle	204394	76,63	74,44	75,75	1,06
OrckitCm s	19669	14,81	13,88	14,5	
OxfordHlt	19846	26,63	25,5	25,94	-0,25
P-Com	6147	7,5	7,03	7,44	0,06
PMC Sra s	105717	237	213,5	228,94	20,88
PSINet s	76059	21,5	19,56	20,06	-2,31
PTEK Hld	9366	3,06	2,63	3,06	0,03
PacA&E	6309	2,34	2,16	2,25	-0,03
PacSun	6693	20	17,38	17,69	-1,56
PckrdBio n	7907	26	24	24,31	-0,69
PogingN	21542	1,5	1,25	1,31	0,06
Palm n	137655	37,88	35,75	36,56	-0,19
Palm wi	21063	35,94	33,88	35	-0,14
Pradyne	8123	43,25	34,25	43,13	3,44
ParmTc	41336	11,56	10,94	11,56	0,56
PrtnrCm n	7145	9,56	8,06	8,61	-0,89
Paychex s	24031	43,63	41,75	42,69	-0,88
Peoplesoft	49429	20,56	19,75	19,94	-0,88
Peregrne s	19100	38,13	36,5	37,81	1,56
PetsMart	12321	3,88	3,44	3,81	0,22
Phne.cm	36507	85,38	74,88	84,94	8,38
Physmtrx n	13835	28,13	26,13	27,88	1,88
PicTel	16922	4,19	3,47	4,09	0,66
PinnSyst	45657	9,97	9,22	9,25	-0,22
PvtlCp n	7079	40,38	34,5	40	5,88
PinetRx n	8378	1,25	0,78	0,88	-0,13
PopMail n	15993	1,03	0,66	0,97	0,25
PortlSft	31641	73,5	67,25	69,88	2,5
PowrIntg s	13781	27,69	25,75	26,06	0,38
Pwr-One s	120513	139,81	128,06	129,88	-5,25
Powrwv s	38200	52	43	51,81	7,88
PriceTR 0,52	6255	47,5	44,69	47,19	2,69
priceline n	33379	38,94	35,25	38,44	2,81
ProgPh	6314	24	20,88	23,81	2,69
ProtDg	98821	85,63	162,88	169,06	-14,94
Pum

GROUPE FINANCIER
BANQUE ROYALE®

John E. Cleghorn
Président du Conseil et chef de la direction

Le Groupe Financier Banque Royale vous présente ses excuses

Vous avez peut-être entendu parler de certaines opérations inappropriées au sein de Gestion Placements TR Inc., notre unité offrant des services de gestion de placements aux caisses de retraite et aux investisseurs institutionnels. Ces activités étaient inacceptables et nous avons coopéré avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario dans son enquête.

Au nom de notre Conseil d'administration et de la direction, je souhaite présenter nos excuses à nos clients et à la collectivité dans son ensemble pour cette situation.

Nous avons pris des mesures et nous continuerons de prendre les dispositions qui s'imposent pour que de telles activités ne se reproduisent pas. Nous avons aussi fait savoir très clairement que, dans aucune de nos activités, nous ne tolérerons une conduite qui ne soit pas irréprochable.

Au cours des 130 dernières années, le Groupe Financier Banque Royale s'est développé sur les bases de l'intégrité, de la confiance et du respect de ses clients. Il a toujours fait passer les intérêts de ses clients en premier. Ce sont là les piliers sur lesquels repose notre entreprise; nous ferons tout pour qu'ils demeurent intacts.

Je m'engage personnellement à ce que chacun au Groupe Financier Banque Royale, et particulièrement au sein de la haute direction, redouble d'efforts pour justifier le maintien de la confiance et du respect de nos clients et du public.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Groupe Financier Banque Royale
Le Président du Conseil et chef de la direction,

John E. Cleghorn

QUESTIONS D'ARGENT

Vivendi Environnement reporte encore son entrée en bourse

PARIS (AP) — Vivendi Environnement, la filiale eau, énergie, déchets et transports du groupe français, a reporté une nouvelle fois à la dernière minute son entrée en bourse à Paris, qui était attendue hier et est désormais programmée pour le 20 juillet.

PRIX RÉVISÉS À LA BAISSE

Vivendi Environnement a en outre annoncé une nouvelle fourchette de prix révisée à la baisse, entre 33 et 36 euros par action, contre 36à 41 euros initialement.

Vivendi avait annoncé son entrée en bourse pour le 12 juillet et l'avait reportée mercredi d'une journée. Hier, l'entreprise a justifié son report au 20 juillet et l'annonce d'une nouvelle fourchette de prix en déclarant que « la demande directe dans le cadre du placement global ne pouvait pas permettre dans les marchés actuels une entrée du titre dans les meilleures conditions pour les investisseurs ».

Selon un analyste financier d'une banque allemande, « les investisseurs institutionnels avaient des réticences à acheter le titre au prix initial, qu'ils jugeaient trop élevé ».

Prix Miracle dans chaque rayon!

Premier arrivé Premier servi!

Léon DEPUIS 1909

Unique en son genre au Québec!

Pas Un Sou C'est Un Miracle MD

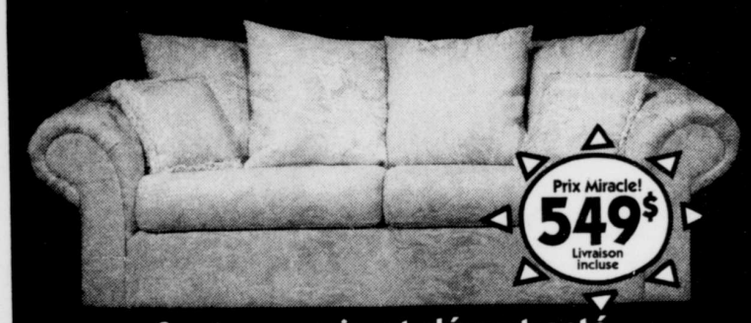

Contemporain et décontracté
Élégant tout en étant décontracté dans un tissu ton sur ton avec dossier à coussins amovibles. Fauteuil 479$ Causeuse 519$

Canapé de détente, confortable et douillet!
Joliment recouvert d'un tissu aux motifs inspirés d'un petit village français. Comprend des coussins épais et moelleux. Fauteuil 469$ Causeuse 549$

Meilleur achat de l'été en cuir!
Confortable et très abordable. Comprend des dessus de siège en cuir italien véritable. Fauteuil 679$ Causeuse 779$

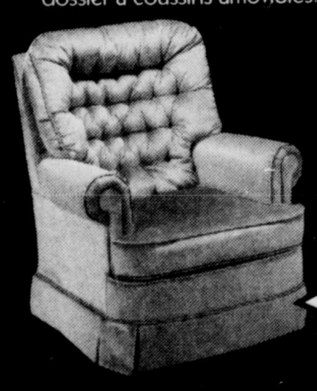

Joli, berçant, pivotant
Disponible en rose, bleu ou vert.

Prix Miracle! 279$ Livraison incluse

Berçant
Disponible en vert ou bleu. Tabouret en option.

Prix Miracle! 299$ Livraison incluse

Miroir élégant
Disponible en cadres de 24" x 36" aux couleurs assorties.

Prix Miracle! 99$ ch.

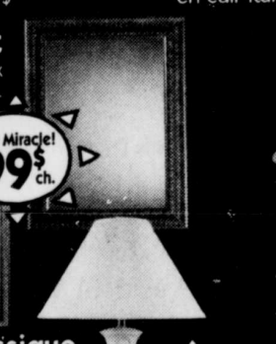

Lampe de table classique
Disponible en fini or et ivoire craquelé.

Prix Miracle! 59$

Table à café verre et fer forgé
Table de bout 139$

Prix Miracle! 149$ Livraison incluse

Berçant, inclinable, confortable
Disponible en bleu, vert ou beige.

Prix Miracle! 599$ Livraison incluse

Fauteuil et tabouret
Comprend des dessus de siège en cuir véritable. Disponible en noir, vert, ivoire, bleu marin ou lie-de vin.

Tabouret inclus!

Prix Miracle! 649$ Livraison incluse

Table à café verre et pierre
Table de bout 229$

Prix Miracle! 239$ Livraison incluse

Table à café dessus amovible
Table de bout 219$

Prix Miracle! 299$ Livraison incluse

Plus Demandez-nous comment ne rien payer pour UN AN!*

Pas d'acompte!* Pas de paiement mensuel!
Sur TOUT ARTICLE en montre dans nos supermagasins!

Léon DEPUIS 1909
LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
(418) 683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902

HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

*S.A.C. Les taxes applicables et tout frais additionnels sont dus au moment de l'achat. Le solde est dû dans un an à partir de la date d'achat. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour les regions ou la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin sur d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.